



PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

R A P P O R T
D ' A C T I V I T É S
2 0 2 0

PAGE
06

Le territoire

L'objet et la mission du Syndicat mixte
Le cadre stratégique 2014 - 2020
La gouvernance
Les moyens du Pays
Le débat d'orientation budgétaire 2020
Les ressources financières

PAGE
32

Cohésion Sociale

Habiter au Pays
Colorons le Pays
Développement Durable et Transition Énergétique
Contrat Local de Santé
L'Orchestre du Pays

PAGE
60

Développement Économique

L'entreprise
L'agriculture : diversification et développement
Le Projet Alimentaire Territorial
Le Pays d'art et d'histoire
Le développement touristique
L'offre de nature, l'itinérance et les loisirs
L'oénotourisme et le label Vignobles et Découvertes
Promotion de la destination
La démarche Grand Site de France

PAGE
118

Politiques et programmes contractuels : un appui financier pour le territoire

Le Contrat de ruralité
Le Contrat territorial Occitanie / Pays Haut Languedoc
et Vignobles
Programme européen Leader
Approches Territoriales Intégrées

PAGE
138

Communiquer au Pays

PAGE
144

Communication institutionnelle

PAGE
179

2020, en quelques chiffres



Jean ARCAS

Président du Pays Haut Languedoc et Vignobles

2020 a été une année difficile pour nous tous. Malgré tout, le Pays a su se réinventer, se réorganiser. La crise sanitaire a modifié le fonctionnement en privilégiant le télétravail sans altérer la qualité des travaux et des échanges. La visioconférence a pris le pas sur les réunions en présentiel.

2020 a, également, été une année électorale qui s'est étirée jusqu'en septembre pour que le comité syndical puisse se réunir et me renouvelle sa confiance à la présidence.

Ce bilan d'activités 2020 témoigne de la dynamique engagée se traduisant par l'accompagnement des politiques publiques et en assurant une ingénierie auprès des porteurs de projets publics ou privés dans les domaines de l'économie, du patrimoine, du tourisme, du développement durable et de la transition énergétique, de la santé et de la mise en œuvre de la politique de l'habitat.

Territoire de projets, le Pays Haut Languedoc et Vignobles représente 102 communes pour 79 760 habitants et 1912 km². Quatre communautés de communes (Du Minervois au Caroux, Grand Orb, Les Avant-Monts, Sud Hérault) et le Conseil départemental financent la mise en œuvre du projet de territoire « Vivre ensemble au Pays ».

Globalement, l'action du Pays représente pour 2020,

- *plus de 1 330 projets (1 300 en 2019) suivis du simple conseil technique à l'intervention en ingénierie et/ou assistance technique jusqu'à l'instruction;*
- *plus de 150 animations (200 en 2019), événements et temps de rencontres sur le territoire.*

2020 a vu le démarrage de l'action du Conseil en Énergie Partagée (CEP) qui permet de donner un conseil personnalisé aux communes dans toutes leurs démarches touchant à la gestion des consommations d'énergie du patrimoine public. Par ailleurs,

le Pays a été lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt de la Région Occitanie pour porter le nouveau guichet Rénov'Occitanie.

Grâce aux politiques contractuelles :

- *Contrat Région/Territoire de projets (Pays Haut Languedoc et Vignobles) ;*
- *Contrat de ruralité : État/Territoire du Haut Languedoc et Vignobles et les différents programmes menés, ce sont plus de 6 000 000 € qui ont été injectés dans l'économie du territoire en 2020.*

En termes de gouvernance, c'est 21 comités de pilotage, 4 bureaux élargis et 5 comités syndicaux qui se sont tenus avec 60 sujets traités donnant lieu à délibérations.

On peut dire que malgré la crise sanitaire, les résultats escomptés ont été au rendez-vous.

Bonne lecture à tous.

LE TERRITOIRE

Le territoire du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

L'objet et la mission du Syndicat mixte

La charte du territoire

Le cadre stratégique 2014 – 2020

La gouvernance

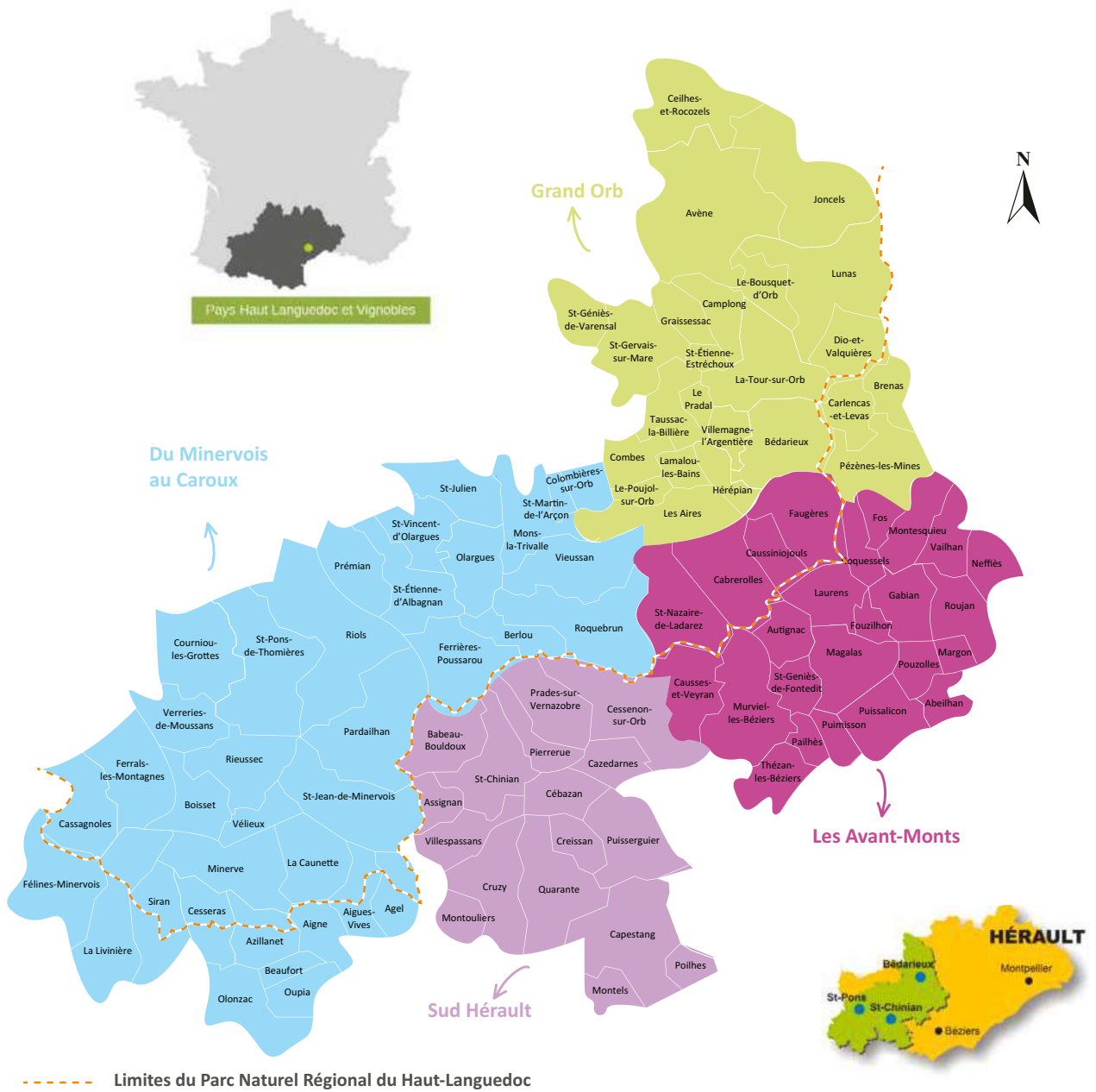
Les moyens du Pays

Le débat d'orientation budgétaire 2020

Les ressources financières



Le territoire du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles



La carte d'identité du territoire

NOM

Pays Haut Languedoc et Vignobles

RÉGION

Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

DÉPARTEMENT

Hérault

STRUCTURE JURIDIQUE

Syndicat mixte ouvert

DATE DE CRÉATION

Juin 2005

Le périmètre du Pays couvre 102 communes pour une superficie de 1 912 km² soit le 1/3 du département pour une population de 79 760 habitants (Insee recensement 2018).

4 COMMUNAUTÉS

DE COMMUNES

Les Avant-Monts / Grand Orb / Sud Hérault / Du Minervois au Caroux.

102 COMMUNES

Abeilhan, Agel, Aigne, Aigues-Vives, Les Aires, Assignan, Autignac, Avène, Azillanet, Babeau-Bouldoux, Beaufort, Bédarieux, Berlou, Boisset, Le Bousquet-d'Orb, Brenas, Cabrerolles, Camplong, Capestang, Carlencas-et-Levas, Cassagnoles, La Caunette, Causse-et-Veyran, Caussiniojols, Cazedarnes, Cébazan, Ceilhes-et-Rocozeles, Cessenon-sur-Orb, Cesseroles, Colombières-sur-Orb, Combes, Courniou-les-Grottes, Creissan, Cruzy, Dio-et-Valquières, Faugères, Félines-Minervoises, Ferrals-les-Montagnes, Ferrières-Poussarou, Fos, Fouzilhon, Gabian, Graissessac, Hérépian, Joncels, Lamalou-les-Bains, Laurens, La Livinière, Lunas, Magalas, Margon, Minerve, Mons-la-Trivalle, Montels, Montesquieu, Montoulis, Murviel-lès-Béziers, Neffiès, Olargues, Olonzac, Oupia, Pailhès, Pardailhan, Pézènes-les-Mines, Pierrerue, Poilhes, Le Pujol-sur-Orb, Pouzolles, Le Pradal, Prades-sur-Vernazobre, Prémian, Puimisson, Puissalicon, Puisserguier, Quarante, Rieussec, Riols, Roquebrun, Roquessels, Roujan, Saint-Chinian, Saint-Étienne-d'Albagnan, Saint-Étienne-Estrechoux, Saint-Geniès-de-Fontedit, Saint-Geniès-de-Varensal, Saint-Gervais-sur-Mare, Saint-Jean-de-Minervoises, Saint-Julien, Saint-Martin-de-l'Arçon, Saint-Nazaire-de-Ladarez, Saint-Pons-de-Thomières, Saint-Vincent-d'Olargues, Siran, Taussac-la-Billièrre, Thézan-lès-Béziers, La Tour-sur-Orb, Vailhan, Vélieux, Verreries-de-Moussans, Viéussan, Villemagne l'Argentière, Villespassans.



L'objet et la mission du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

« Le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles a pour objet : les études, animations et la gestion nécessaires à la mise en œuvre de la Charte de développement et du Contrat de Pays dans le secteur géographique constitué par le territoire des E.P.C.I. membres, par le biais de projets économiques, sociaux, environnementaux, culturels, sportifs et touristiques d'intérêt collectif qui traduisent ses orientations ».

Il est, selon la formule en usage dans les textes pour l'aménagement du territoire, « un espace de projets ». C'est pourquoi le Syndicat mixte du Pays élabore et porte des politiques de développement et d'aménagement, conçues en partenariat avec les Communautés de communes, le Conseil départemental, le Conseil de Développement et les acteurs du territoire. Ces politiques de développement et ces orientations d'aménagement se traduisent par une Charte de Territoire et le Cadre Stratégique 2014-2020 voté en mars 2014 par le Comité Syndical.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles est :

- un territoire de projets ;
- un espace supra-communautaire et infra-départemental ;
- un outil de développement du territoire (animation, ingénierie...) ;
- un lieu fédérateur ;
- une valeur ajoutée.

La charte du territoire

AXE 1 : RENFORCER NOTRE IDENTITÉ COMMUNE

Chantier 1 - Le développement des échanges internes et externes

Chantier 2 - Un effort constant de communication auprès de tous

Chantier 3 - Un travail de pédagogie auprès de tous les acteurs.

AXE 2 : DÉVELOPPER ET VALORISER NOS PRODUCTIONS ÉCONOMIQUES

Chantier 4 - Le développement d'une logique d'écotourisme

Chantier 5 - Le soutien à une agriculture raisonnée

Chantier 6 - La valorisation des ressources naturelles.

AXE 3 : RÉPONDRE AUX BESOINS DE MEILLEURES CONDITIONS DE VIE ET D'ACTIVITÉ

Chantier 7 - La préservation de notre environnement

Chantier 8 - L'intégration des populations

Chantier 9 - Le développement de la formation et des compétences

Chantier 10 - Une politique de développement économique.

AXE 4 : MAÎTRISER L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Chantier 11 - La maîtrise de notre urbanisation

Chantier 12 - La maîtrise du développement économique

Chantier 13 - La préservation des espaces remarquables, spécifiques et/ou fragilisés.

Sous couvert de la Charte de développement du Pays, le Cadre Stratégique 2014-2020 se présente sous deux axes :

- Cohésion Sociale ;
- Développement Économique.

Le cadre stratégique 2014-2020

Axes	Thématiques	Enjeux	Objectifs
COHÉSION SOCIALE	Habitat Logement Cadre de vie	1. Répondre aux attentes sociales en termes d'habitabilité	1. Réduire l'habitat indécent et indigne 2. Favoriser les travaux d'adaptation 3. Développer l'offre locative et publique
		2. Augmenter la fonctionnalité des centres anciens	4. Sauvegarder la qualité architecturale et la préservation du patrimoine local 5. Maintenir l'humain dans le centre ancien 6. Accompagner les politiques d'aménagement
		3. Concourir à une gestion durable des ressources	7. Lutter contre la précarité énergétique 8. Informer, sensibiliser et éduquer
	Services à la population	4. Vivre en bonne santé	9. Maintenir et renforcer les soins de premiers recours et la prise en charge des urgences 10. Améliorer le parcours de santé des personnes âgées 11. Développer et renforcer les services de prévention de proximité 12. Améliorer l'accès aux soins par le biais de la télémédecine
		5. Améliorer les services aux familles	13. Densifier les services à la petite enfance 14. Prévenir les difficultés éducatives
		6. Garantir l'accès de tous aux services publics	15. Rapprocher les services de la population 16. Améliorer la mobilité
		7. Créer du lien social	17. Renforcer la médiation 18. Œuvrer pour l'épanouissement personnel à travers la pratique artistique
	Culture	8. Rendre la culture de qualité accessible	19. Proposer la culture partout 20. Offrir la culture pour tous
		9. Valoriser les richesses patrimoniales par la création artistique	21. Faire de la création l'écho de l'identité patrimoniale 22. Favoriser la transmission du patrimoine immatériel par la création
	Économie	10. Développer les partenariats publics/privés	23. Favoriser l'émergence de projets de territoire 24. Animer le réseau des entreprises
		11. Soutenir les filières	25. Accompagner les mutations professionnelles 26. Susciter les innovations collectives
		12. Construire l'offre immobilière d'entreprise	27. Structurer l'offre immobilière 28. Organiser la reprise des entreprises
	Tourisme	13. Consolider et développer une offre de qualité	29. Qualifier les acteurs 30. Optimiser la qualification de l'offre d'hébergement 31. Accompagner les projets structurants 32. Valoriser l'offre patrimoniale 33. Développer l'offre nature 34. Structurer l'offre oenotouristique 35. Mettre en réseau l'offre de « thermalisme » et du bien-être
		14. Promouvoir et mettre en marché l'offre touristique	36. Organiser et qualifier l'accueil touristique 37. Promouvoir la destination 38. Élaborer une politique marketing 39. Mettre en marché
		15. Optimiser l'organisation et l'animation du projet	40. Fédérer et animer le projet territorial 41. Assurer une veille territoriale 42. Mettre en œuvre la gouvernance
		16. Connaître et partager le patrimoine	43. Poursuivre la connaissance et la recherche appliquée 44. Sensibiliser la population 45. Former les professionnels
		17. Préserver le cadre de vie	46. Sauvegarder et valoriser le patrimoine 47. Promouvoir une architecture de qualité 48. Accompagner les politiques d'aménagement
	Patrimoine	18. Dynamiser le patrimoine	49. Interpréter le patrimoine 50. Animer les patrimoines 51. Affirmer l'identité culturelle du Pays

La gouvernance

Le comité syndical de janvier à août 2020

Collectivités	Titulaires	Suppléants
CdC Les Avant-Monts	Francis BOUTES Daniel GALTIER Norbert ÉTIENNE Martine GIL Bernard VIDAL Gérard BARO	Guy ROUCAYROL Alain SICILIANO Michel FARENC Michel SALLES Robert SOUQUE Anne-Marie CAUVY
CdC Grand Orb	Roland BASCOUL Yves ROBIN Marie-Aline ÉDO Luc SALLES Yvan CASSILLI Guillaume DALERY	Francis BARSSE Laurent BURGAT Jean-Louis LAFAURIE Françoise PLANET Michel KINDIG Bernard SALLETES
CdC Du Minervois au Caroux	Josian CABROL Sylvie QUÉROL Yves FRAÏSSE Martine OLMOS Jean ARCAS Jean-Pierre BERRAUD	Bernard ROUANET Alain MOULY Jean-Pierre BARTHES René CAUQUIL Luc GUIRAUD Franck LIGNON
CdC Sud Hérault	Jean-Noël BADÉNAS Pierre POLARD Hedwige SOLA Élisabeth DAUZAT Bernard BOSC Jean-Christophe PETIT	Isabelle GIL Pierre BARDY Marylène FAIVRE Jérôme ROGER Jean-Marie MILHAU Gérard GLEIZES
Conseil départemental de l'Hérault	Kléber MESQUIDA Marie-Pierre PONS Jean-Luc FALIP Marie PASSIEUX Philippe VIDAL Catherine REBOUL Vincent GAUDY Julie GARCIN-SAUDO Christophe MORGGO Audrey IMBERT	Claude BARRAL Pierre BOULDOIRE Yvon PELLET Claudine VASSAS-MEJRI Renaud CALVAT Dominique NURIT Jean-François SOTO Nicole MORÈRE Bernadette VIGNON Sylvie PRADELLE

Deux comités syndicaux se sont tenus jusqu'au 2 septembre avec **31 sujets traités** donnant lieu à délibérations :

- 31 janvier – Café Mounis à Graissessac ;
- 2 juillet – Salle de l'Occitanie à Cessenon-sur-Orb.



31 janvier 2020 © A. Boisard



2 juillet 2020 © A. Galibert



2 juillet 2020 © A. Galibert

LE BUREAU EST COMPOSÉ DE 15 MEMBRES

- Jean Arcas, Président
- Marie-Pierre Pons, Vice-présidente
- Jean-Noël Badénas, Vice-président
- Norbert Étienne, Vice-président
- Marie-Aline Édo, Vice-présidente
- Yves Fraïsse, représentant de la Communauté de communes du Minervois au Caroux
- Francis Boutes, représentant de la Communauté de communes Les Avant-Monts
- Élisabeth Dauzat, représentante de Communauté de communes Sud Hérault
- Luc Salles, représentant de la Communauté de communes Grand Orb
- Martine Olmos, représentante de la Communauté de communes du Minervois au Caroux
- Yvan Cassili, représentant de la Communauté de communes Grand Orb
- Josian Cabrol, représentant de la Communauté de communes du Minervois au Caroux
- Kléber Mesquida, représentant du Conseil départemental de l'Hérault
- Marie Passieux, représentante du Conseil départemental de l'Hérault
- Catherine Reboul, représentante du Conseil départemental de l'Hérault.

13 COMITÉS DE PILOTAGE

- Contrat Local de Santé, Président Luc Salles
- Programme d'Intérêt Général, Présidente Marie-Aline Édo
- Colorons le Pays, Présidente Marie-Aline Édo
- Développement Durable et Transition Énergétique, Présidente Marie-Pierre Pons
- Orchestre de Pays, Président Norbert Étienne
- Bio-Orb, Président Jean-Pierre Berraud
- Opération Collective de Modernisation, Président Norbert Étienne
- Circuits courts et Projet Alimentaire Territorial, Présidente Marie-Pierre Pons
- Schéma Local d'Orientation et de Développement Touristique, Président Daniel Galtier
- Oenotourisme, Président Daniel Galtier
- Pays d'art et d'histoire, Président Jean Arcas
- Pôle de Pleine Nature, Présidente Marie Passieux
- Opération Grand Site, Président Jean Arcas.

LES RÉUNIONS STRATÉGIQUES

Thèmes	Date et lieu
Colorons le Pays	10 mars à la Tour-sur-Orb
Développement Durable et Transition Énergétique	30 avril en visioconférence
Opération Collective de Modernisation	5 mars à Saint-Chinian
Oenotourisme	7 février à Prades-sur-Vernazobre



Copil oenotourisme du 7 février © A. Lequeux



Réunion OCM du 5 mars © L. Tkaczuk

LES NIVEAUX D'INTERVENTION DU PAYS

Le Pays intervient, de manière générique, aux quatre niveaux complémentaires suivants :

- en simple ingénierie auprès des porteurs de projet, publics et privés, sous forme de conseil et d'appui technique au montage d'un projet et à sa réalisation ;
- en intervention plus directe dans le cadre de dispositifs d'intervention technique et financière que le Pays a progressivement mis en place, depuis sa création, au bénéfice d'opérateurs publics et privés du territoire ;
- en maîtrise d'ouvrage sur opérations de nature supra-communautaire nécessitant un portage, une animation et une coordination spécifiques ;
- en assistance à maîtrise d'ouvrage en référence aux domaines d'intervention du Pays.

LA GOUVERNANCE DU SYNDICAT MIXTE

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles est organisé sous forme de Syndicat mixte ouvert, dont les membres statutaires sont quatre Communautés de communes et le Conseil départemental de l'Hérault.

Le Comité syndical du Syndicat mixte du Pays est composé de 34 membres : 71 % des voix délibératives sont détenus par les Communautés de communes, dix sièges sont détenus par les représentants du Conseil départemental de l'Hérault. Le Bureau est composé de quinze membres.

La présidence est assurée par Jean ARCAS, Maire d'Olargues, depuis le 3 février 2017.

Des comités de pilotage thématiques assurent un travail d'approfondissement des sujets avec les représentants de la société civile, membres du Conseil de développement.

Le Conseil de développement est l'instance de démocratie participative et se répartit autour de quatre collèges : collectivités, associations, partenaires socio-économiques, habitants.

LE RÔLE DE CHAQUE INSTANCE

Le comité syndical est l'instance de décision. Tous les dossiers sont traités en comité syndical.

Le bureau des présidents de comités de pilotage permet un suivi en profondeur du fonctionnement de la structure, les opérations à mener et développer... C'est une instance consultative.

La conférence des présidents traite de la stratégie globale en termes de cohésion sociale ou de développement économique. C'est une instance consultative.

Le comité de pilotage est l'outil opérationnel. Il suit un projet ou un programme, de sa naissance à son évaluation. Il comprend un Président, des élus et des partenaires techniques. C'est une instance consultative.

Les groupes de travail apportent un éclairage technique sur un dossier précis. Ils peuvent se former ponctuellement afin de permettre l'intervention de personnes ressources et de traiter de questions techniques. Ce sont des instances consultatives.

Le comité syndical de septembre à décembre 2020

Collectivités	Titulaires	Suppléants
CdC Les Avant-Monts	Francis BOUTES Daniel GALTIER Daniel BARTHES Martine GIL Béatrice TÉROL Marie LORENTE	Michel SALLES François ANGLADE Jean-Michel ULMER Gérard BARO Gilbert ROBERT Séverine SAUR
CdC Grand Orb	Pierre MATHIEU Mariette COMBES Jean-Louis LAFAURIE Olivier ROUBICHON-OURADOU Christian BIÈS Marie-Line GÉRONIMO	Sylvie TOLUAFÉ Jean-Paul SCARAMOZZINO Caroline SALVIGNOL Bernard VINCHES Henri MATHIEU Bernard COSTE
CdC Du Minervois au Caroux	Yves FRAISSE Josian CABROL Jean ARCAS Didier VORDY Jacques SOULIGNAC Béatrice FALCOU	Catherine SONZOGNI Harmonie GONZALEZ Ghislaine COUSTAL Alain MOULY Franck LIGNON Patrick CABROL
CdC Sud Hérault	Jean-Noël BADÉNAS Pierre POLARD Catherine COMBES Élisabeth DAUZAT Thierry CAZALS Laurent BRUNET	Bernard BOSC Marc FIDEL Daniel ROGER Emilie LAMARCO Rémy AFFRE Jérôme ROGER
Conseil départemental de l'Hérault	Kléber MESQUIDA Marie-Pierre PONS Jean-Luc FALIP Marie PASSIEUX Philippe VIDAL Catherine REBOUL Vincent GAUDY Julie GARCIN-SAUDO Christophe MORGO Audrey IMBERT	Claude BARRAL Pierre BOULDOIRE Yvon PELLET Claudine VASSAS-MEJRI Renaud CALVAT Dominique NURIT Jean-François SOTO Nicole MORÈRE Bernadette VIGNON Sylvie PRADELLE

Trois comités syndicaux se sont tenus avec **39 sujets traités** donnant lieu à délibérations :

- 2 septembre – Salle des fêtes à Cessenon-sur-Orb ;
- 11 septembre – Salle du Cloître à Saint-Chinian ;
- 18 décembre – Salle l'Étape à Pierrerue.



Élection du Président – 2 septembre © A. Boisard



11 septembre © A. Boisard



18 décembre © A. Boisard



Le bureau est composé de 15 membres

- Jean Arcas, Président
- Marie-Pierre Pons, Vice-présidente
- Jean-Noël Badéas, Vice-président
- Martine Gil, Vice-présidente
- Olivier Roubichon-Ouradou, Vice-président
- Yves Fraïsse, représentant de la Communauté de communes du Minervois au Caroux
- Francis Boutes, représentant de la Communauté de communes Les Avant-Monts
- Élisabeth Dauzat, représentante de Communauté de communes Sud Hérault
- Christian Biès, représentant de la Communauté de communes Grand Orb
- Béatrice Falcou, représentante de la Communauté de communes du Minervois au Caroux
- Mariette Combes, représentante de la Communauté de communes Grand Orb
- Josian Cabrol, représentant de la Communauté de communes du Minervois au Caroux
- Kléber Mesquida, représentant du Conseil départemental de l'Hérault
- Marie Passieux, représentante du Conseil départemental de l'Hérault
- Catherine Reboul, représentante du Conseil départemental de l'Hérault.

Le bureau se réunit de manière élargi en associant tous les Présidents des comités de pilotage.

Deux réunions du bureau ont eu lieu à la Salle du Cloître à Saint-Chinian.



Bureau du 15 octobre © A. Boisard



Bureau du 30 novembre © A. Boisard

14 Comités de pilotage

- Contrat Local de Santé, Président Josian Cabrol
- Programme d'Intérêt Général, Président Francis Boutes
- Colorons le Pays, Président Francis Boutes
- Développement Durable et Transition Énergétique, Président Pierre Mathieu
- Orchestre de Pays, Président Olivier Roubichon-Ouradou
- Agriculture et Forêt, Président Jean-Noël Badéas
- Entreprises, Président Jean-Louis Lafaurie
- Projet Alimentaire Territorial, Présidente Marie-Pierre Pons
- Oenotourisme, Président Daniel Galtier
- Tourisme structurant, Président Daniel Galtier
- Pays d'art et d'histoire, Présidente Marie-Pierre Pons
- Pôle de Pleine Nature, Présidente Marie Passieux
- Opération Grand Site, Président Jean Arcas
- Leader / ATI, Président Francis Boutes
- Contrat Région Occitanie / Pays, Président Jean Arcas.

Les réunions stratégiques

Thèmes	Dates et lieux
Contrat Local de Santé	9 octobre à Saint-Chinian
Programme d'Intérêt Général	8 décembre à Saint-Chinian
Colorons le Pays	6 octobre à Bédarieux 10 novembre à Magalas
Développement Durable et Transition Énergétique	30 septembre à Bédarieux
Entreprises	17 novembre en visioconférence
Projet Alimentaire Territorial	5 novembre en visioconférence
Oenotourisme	10 décembre en visioconférence
Tourisme structurant	10 décembre en visioconférence
Patrimoine / Pays d'art et d'histoire	9 novembre en visioconférence
Pôle de Pleine Nature	10 novembre en visioconférence
Opération Grand Site	7 septembre à Vélioux 16 décembre à La Livinière
Leader	20 novembre à Babeau-Bouldoux
Approches Territoriales Intégrées	20 novembre à Babeau-Bouldoux
Contrat Région Occitanie/Pays	18 novembre en visioconférence



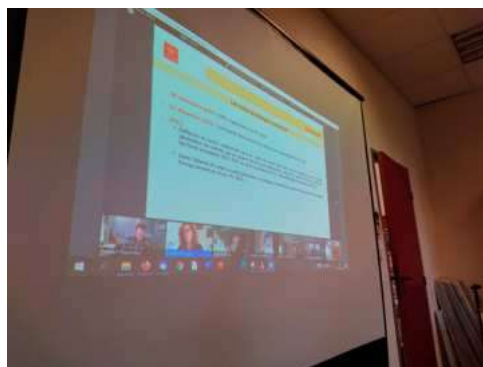
COPIL Contrat Local de Santé du 9 octobre © A. Boisard



COPIL Entreprises du 17 novembre en visio



COPIL Région Occitanie / Pays du 18 novembre © A. Boisard



Au total sur l'année

21

réunions de Comités de pilotage

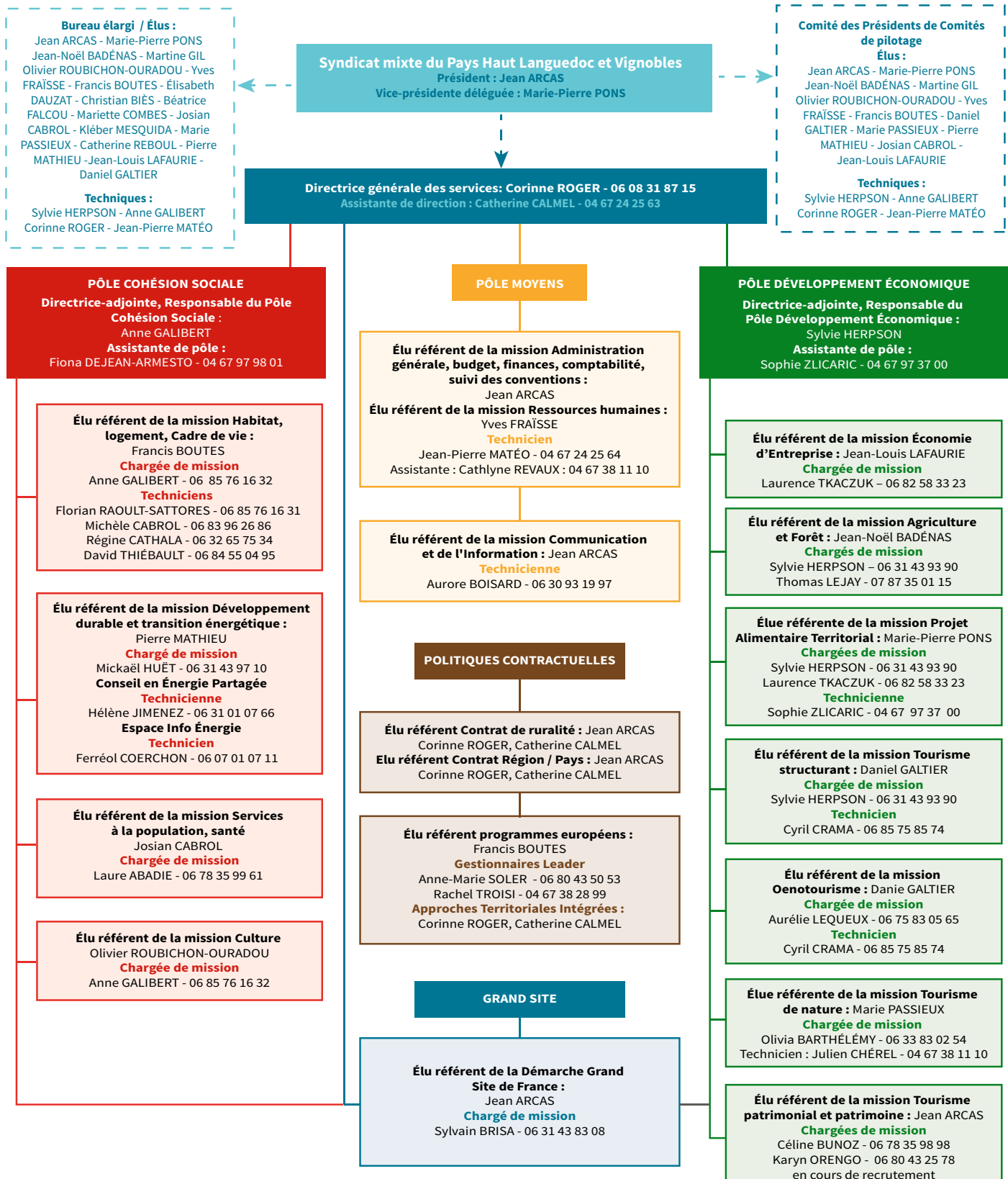
4

réunions du Bureau élargi

5

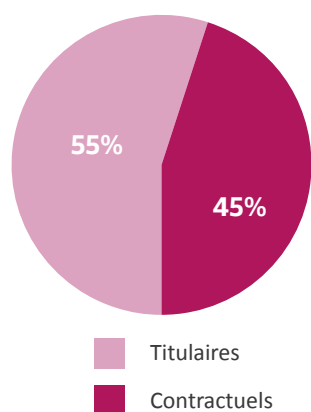
comités syndicaux

Les moyens du Pays

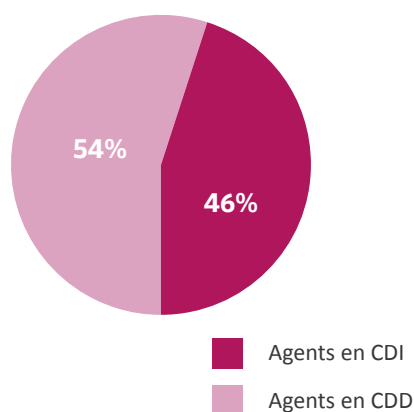


Le personnel permanent

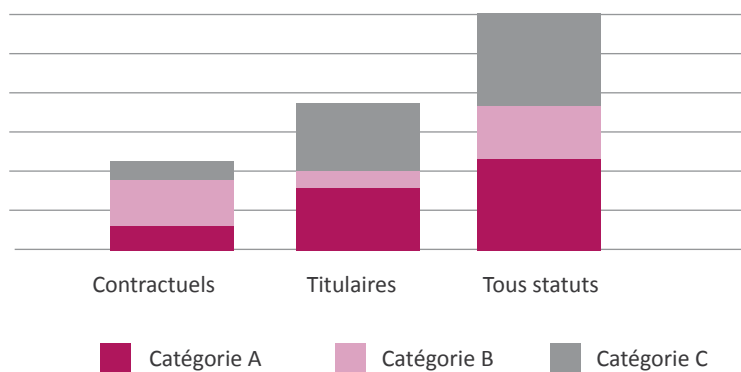
LE STATUT DES 29 AGENTS



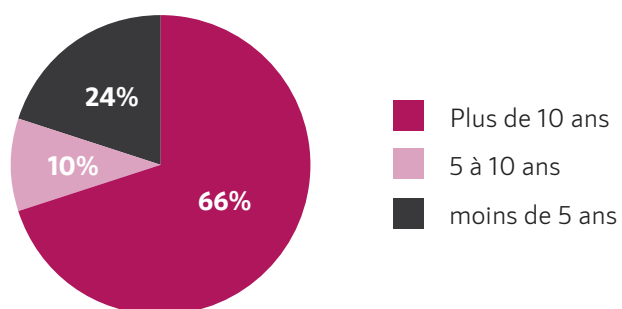
PÉRENNITÉ DE L'EMPLOI CONTRACTUEL : 13 AGENTS

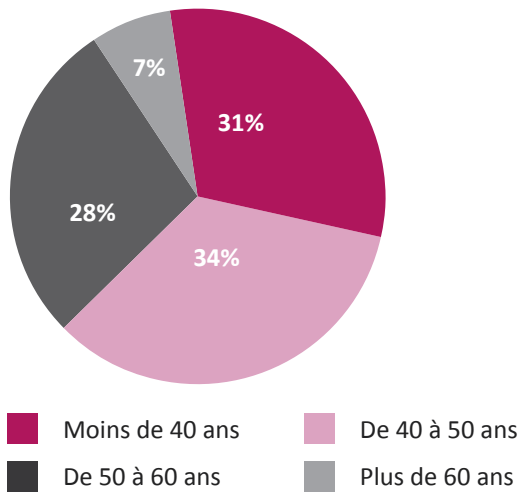


CATÉGORIE DES EMPLOIS PAR STATUT

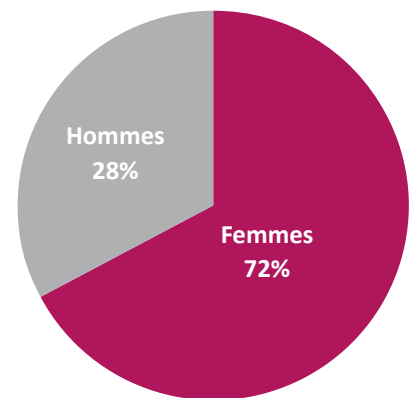


L'ANCIENNETÉ DES AGENTS

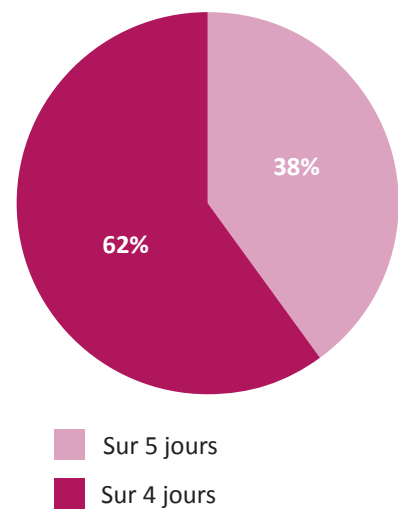
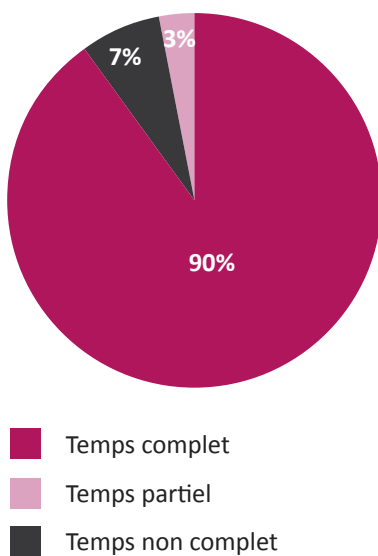


LA STRUCTURE PAR ÂGE ET
PAR SEXE DE L'EMPLOI

PARITÉ FEMMES – HOMMES



L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL



Le débat d'orientation budgétaire 2020

Le Pays se fixe, pour 2020, les objectifs suivants permettant la mise en œuvre de sa politique de développement territorial axée sur la cohésion sociale et sur le développement économique.

INGÉNIERIE THÉMATIQUE

Habitat, logement, cadre de vie

L'habitat avec le Programme d'Intérêt Général (PIG), opération d'amélioration de l'habitat dont les interventions demeurent inchangées sur :

- le traitement de la précarité énergétique ;
- la lutte contre l'habitat indigne et indécent ;
- les travaux d'adaptation pour maintenir les personnes en perte d'autonomie ou handicapées dans leur logement ;
- le développement de l'offre locative privée et publique.

L'équipe habitat est habilitée, par le biais d'un conventionnement, à constituer des dossiers CARSAT dont l'aide servira de cofinancement au dossier ANAH.

En accompagnement du Programme d'intérêt général,

- poursuite de l'opération façades « Colorons le Pays » ;
- l'animation de la Cellule Habitat Indigne dans le cadre du Plan Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne ;
- élaboration de nouvelles conventions CAF, ARS...

Un conseil architectural aux particuliers sera toujours assuré, dans le cadre d'un partenariat avec le CAUE, (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) une fois par mois, sous forme de permanences, dans les locaux du Pays à Saint-Chinian.

L'Espace Info Énergie, au-delà du soutien apporté à la mission habitat, assure conseil et information en matière d'économie d'énergies.

Développement Durable, Transition Énergétique

Depuis 2015, le Pays Haut Languedoc et Vignobles est labellisé « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » et accompagne sur son territoire des projets innovants faisant émerger des nouveaux modèles de consommation et des opérations de réduction des consommations énergétiques. Dans ce cadre, le syndicat mixte s'est inscrit dans la démarche TEPOS (Territoire à Énergie POSitive) en 2018 et souhaite s'engager sur plusieurs actions :

L'observatoire de l'énergie permettra à la fois :

- d'affiner le profil énergétique du territoire par le recensement des projets via les communautés et la collecte des données auprès de l'OREO (Observatoire Régional de l'Énergie en Occitanie) ;
- de promouvoir les énergies renouvelables et les économies d'énergie en montrant des exemples concrets et locaux ;
- de suivre et de valoriser les actions portées par le Pays et ses partenaires (TEPCV, CEE-TEPCV, ATI-FEDER, PIG, EIE, etc...).

La mise en place d'un atelier « Destination TEPOS » permettra de définir avec l'ensemble des acteurs du territoire le scénario du Pays pour tendre à l'équilibre énergétique du territoire.

L'évaluation des potentiels de production des énergies renouvelables et d'économies d'énergies possibles notamment dans le secteur public via la candidature du Pays à un appel à projets de l'ADEME Occitanie pour s'attacher les services d'un Conseiller en Energie Partagé dédié à ce suivi.

La poursuite des actions menées dans le cadre des groupes de travail pour :

- valoriser l'espace info-énergie par la mise en place de temps d'animation « Les nuits de la thermographie » et de visites de sites démonstratifs ;
- lutter contre la pollution lumineuse par une action d'information/sensibilisation « Le jour de la nuit » et accompagner les collectivités à la réduction des nuisances liées au sur-éclairage ;
- mutualiser les déplacements sur le territoire (mise en ligne d'une plateforme de covoiturage sur le site du Pays, groupe de travail sur la ligne ferroviaire Béziers/Neussargues).

La poursuite d'une veille sur les dispositifs et appels à projets permettant de contribuer à la faisabilité du scénario TEPOS et leur porté à connaissance auprès des acteurs locaux.

Services à la population

La Santé avec la mise en œuvre du second Contrat Local de Santé portant sur trois axes :

- améliorer l'accès aux soins de premier recours et aux soins urgents ;
- faciliter l'autonomie des personnes à risque de fragilité ;
- développer des comportements et des environnements favorables à la santé.

En 2020, l'action du Contrat Local de Santé sera priorisée sur la mise en place des actions concernant les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles et le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM), et plus particulièrement les actions :

- accompagnement des MSP et des dynamiques d'exercice de soins coordonnés ;
- participation au suivi des projets d'exercice de soins coordonnés ;
- communication autour de l'attractivité médicale du territoire, en lien avec l'action de marketing territorial prévue par le Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP).

La Culture

- avec la poursuite de l'aventure collective de l'Orchestre de Pays, véritable outil de lien social qui intègre des démarches pédagogiques et sociales au travers de « Chœur Solidaire ». En effet, des résidents du foyer de l'ASEI Frescatis de Saint-Pons de Thomières sont impliqués dans le nouveau spectacle autour des événements de 1907 « les 12 dimanches d'un printemps » ;
- l'année 2020 sera consacrée principalement à des répétitions et deux spectacles seront programmés au cours du dernier trimestre ;
- un chœur d'enfants viendra compléter la chorale.

Le développement économique

L'économie en direction de l'entreprise, avec

- l'accompagnement individuel des entreprises par la mise en œuvre d'une opération collective de modernisation ciblée sur les actions suivantes :
 - » la modernisation des entreprises de proximités existantes ;
 - » l'identification des activités économiques par l'appui au développement de la signalétique commerciale et du numérique ;
 - » la structuration des associations d'artisans et de commerçants.
- dans le cadre du schéma départemental de l'amélioration des services au public, il est confié au Pays l'élaboration d'une méthode de travail pour anticiper et accompagner les cessations d'activités, la transmission et la reprise d'entreprises. Poursuite de ce travail avec création d'un document d'aide à la décision qui pourra être transférable à l'échelle du Département.

L'économie agricole avec :

- l'accompagnement et l'animation de la filière des plantes à parfum aromatiques et médicinales ;
- la promotion des groupements d'employeurs sur le territoire du Pays ;
- l'élaboration et le suivi du programme d'actions partenariales dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial autour des quatre axes de réflexions et de travail retenus localement :
 - » conforter les circuits alimentaires de proximité ;
 - » structurer et promouvoir l'offre de produits locaux et le patrimoine agricole ;
 - » favoriser l'accès des populations fragiles, en particulier les personnes âgées, à une bonne alimentation ;
 - » sensibiliser les publics au « mieux produire, pour mieux manger ».

Tourisme

La poursuite du déploiement du schéma local d'organisation et de développement touristique autour de trois axes : l'offre, la promotion et l'organisation.

Le développement du **pôle de pleine nature** concentré autour du Massif du Caroux concerne deux communautés de communes : Grand Orb, Du Minervois au Caroux :

- suivi et/ou accompagnement des dossiers portés dans le cadre du PPN ;
- étude et diagnostic des activités aquatiques ;
- communication et promotion du PPN « Montagnes du Caroux » (numérique, vidéos...).

L'accompagnement des partenaires sur la qualification de l'offre **d'itinérance** :

- le suivi numérique des sentiers de randonnées (pédestres & VTT) et l'intégration SIG de l'Espace trail ;
- la promotion du GRP « Tours dans le Minervois, Saint-Chinian, Faugères ».

L'animation du label « **Vignobles et Découvertes** », avec la poursuite du programme d'actions :

- animation du réseau des partenaires « Vignobles et Découvertes - Minervois, Saint-Chinian, Faugères en Haut Languedoc » et mise en œuvre de formations sur le numérique et sur la thématique gastronomie et vin ;
- nouvelle programmation des RDV au Pays ;
- réédition de la carte « 1 jour, 1 terroir, nos routes des vins » réalisée en partenariat avec Hérault Tourisme ;
- réédition du carnet d'escapades (présentation de l'offre Vignobles et Découvertes) ;
- participation aux manifestations déployées à l'échelle départementale dans le cadre de l'oenotour et dans le cadre du réseau des destinations Vignobles et Découvertes animées par Hérault Tourisme ;
- appui aux montages de projets techniques et financiers.

La poursuite des **actions de promotion, de communication et de mise en marché touristique** :

- suivi et coordination des actions partenariales engagées avec les offices de tourisme du Pays (mutualisation d'outils, données et observation, produits touristiques ciblés...)
- actions marketing en partenariat avec l'ADT34 (salons, @marketing, facebook Ads, organisation d'accueil presse et influenceurs...)
- actions de communication et d'animation du site des labels, en lien avec le développement de la communication numérique, déploiement de la version anglaise du site des labels.

Patrimoine

L'animation du « Pays d'art et d'histoire »

- l'animation du réseau d'acteurs ;
- l'élaboration d'un programme culturel partagé (conférences, animations, événements...);
- l'accompagnement méthodologique et technique de projets patrimoniaux ;
- le déploiement et l'accompagnement de la politique muséale ;
- la conduite d'un inventaire du patrimoine.

La mise en œuvre de l'Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » :

- l'animation et la coordination de la démarche « Opération Grand Site ou Grand Site de France en projet » ;
- l'accompagnement et le suivi d'opération en cours (paysage, agriculture, patrimoine, espaces publics, accueil et découvertes....) ;
- l'élaboration du schéma de développement agricole du Grand Site ;
- l'élaboration d'un schéma de restauration des points noirs du Grand Site ;
- l'élaboration d'un protocole de restauration et mise en valeur des villages ;
- l'accompagnement du Musée de Minerve (Musée de France) ;
- la première phase du projet interdépartemental « Escapade sans voiture entre Grands Sites voisins (Béziers, Minerve, Carcassonne).

INGÉNIERIE TRANSVERSALE

1 - La conduite des missions d'ingénierie auprès de ses partenaires, sous forme d'assistance technique, administrative et financière auprès des acteurs locaux, porteurs de projet tant publics (communautés de communes, communes) que privés (associations locales, groupements professionnels, ...).

2 - Europe : la mise en œuvre du programme européen Leader 2014-2020 avec trois entrées thématiques adossées à la stratégie territoriale :

- agricole autour des Plantes à parfum aromatiques et médicinales ;
- touristique autour du Pôle nature, label Vignobles et Découvertes et Opération Grand Site ;
- patrimoniale autour du Label Pays d'Art et d'Histoire.

Axe de coopération dans le cadre du programme européen LEADER

- France : réflexions à poursuivre intergals et partenaires associés autour du Canal du Midi ;
- Tunisie : réflexion pour réaliser une étude partenariale sur le retour sur investissement du projet économique « Tourisme solidaire en sud tunisien ».

Approches Territoriales Intégrées avec quatre axes :

- investir durablement dans la croissance intelligente ;
- réduire la fracture numérique et favoriser l'émergence de l'e-société ;
- encourager la transition énergétique ;
- préserver et valoriser le territoire et ses ressources au bénéfice d'une croissance durable.

Réflexion sur les enjeux européens post 2020 à croiser avec les enjeux territoriaux avec développement d'une stratégie numérique.

3 - La réponse à tous les appels à projets en lien avec les thématiques stratégiques du Pays pour accompagner les projets du territoire :

- santé et APN ;
- autour du projet alimentaire territorial
- développement durable...
- ...

4 - Accompagnement et mise en œuvre des contrats de territoire (Contrat de ruralité, Contrat Région/Pays et engagement du département au service du territoire) :

- accompagnement méthodo- logique et technique des projets structurants s'insérant dans la Cadre stratégique Pays ;
- croisement des projets avec les stratégies communautaires ;
- croisement avec les politiques départementale, régionale et nationale ;
- présentation des projets aboutis dans le cadre des contrats ;
- suivi des dispositifs Bourg-Centre dans le cadre de la politique menée à l'échelle de la région.

5 - Le lancement de l'étude « Projet de territoire Pays Haut Languedoc et Vignobles 2020-2030 ».

6 - Assemblée des Territoires et Parlement de la Montagne

- participation aux différents ateliers et assemblées plénières ;
- organisation d'ateliers thématiques.

Les ressources financières

Il sera proposé au vote avec un montant autour des 3 540 000 €.

L'investissement s'inscrit pour 795 067 € dont 444 000 € sur opérations (Opération Collective de Modernisation, Certificat d'Économie d'Énergie, Habiter au Pays -Abbé Pierre-, Colorons le Pays, Bornes interactives). Les autres frais sur opérations s'élèvent à 1 197 896 €. Les frais de personnel, 1360 037 €, et frais de structures, 187 000 €, restent stables et maîtrisés.

Les amortissements passent de 130 000 € à plus de 330 000 € à cause de l'amortissement pendant 5 ans des subventions versées dans le cadre des certificats d'économie d'énergie.

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR CHAPITRE :

Fonctionnement

Chapitre	Intitulé	Montant
60	Achats	54 080
61	Charges externes	591 239
62	Services extérieurs	359 000
63	Taxes	17 640
64	Charges de personnel	1 360 037
66	Charges financières	10 000
67	Charges exceptionnelles	5 000
68	Amortissements	339 164
	Virement à la section d'investissement	10 000
	TOTAL	2 746 160

Investissement

Chapitre	Intitulé	Montant
13	Amortissements des subventions reçues	326 373
20	Immobilisations incorporelles	381 600
21	Immobilisations corporelles	87 094
	TOTAL	795 067

Les recettes

Section de fonctionnement : participation statutaire

→ du Département de l'Hérault inchangée à hauteur de 422 480 € ;

→ des communautés de communes maintenue à 4 € par habitant (pop DGF 2019 – 92 484 hab.) à hauteur de 369 936 € ;

Section de fonctionnement : participation sur projets

→ du Conseil départemental de l'Hérault à hauteur de 365 280 € ;

→ des Communautés de communes sur les projets à hauteur de 146 914 € dont 92 484 € pour le Programme d'Intérêt Général « Habiter au Pays » ;

→ de la Région à hauteur de 89 176 € ;

→ de l'Europe à hauteur de 586 727 € ;

- de l'État à hauteur de 323 557 € ;
- Autres recettes : 35 717 € ;
- Amortissements : 326 373 € ;
- Reports : 80 000 €.

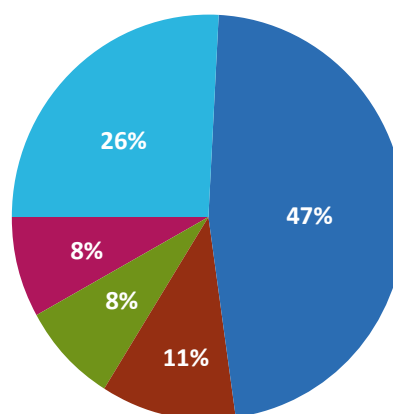
Section d'investissement :

- FCTVA pour 1 903 € ;
- Virement de la section de fonctionnement pour 10 000 € ;
- Subventions sur projets :
 - l'État pour 86 500 € ;
 - la Région pour 106 500 € ;
 - l'Europe pour 20 800 €.
- Subvention du Conseil départemental de l'Hérault et des Communautés de communes au titre de l'Opération « Colorons le Pays » et de l'achat de bornes interactives pour 81 600 € ;
- Subvention autres partenaires dans le cadre des CEE pour 148 600 € ;
- Amortissements pour 339 164 €.

Le compte administratif 2020 du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles a été de **2 690 526,01 €** avec un résultat de **126 606,86 €**.

Charges

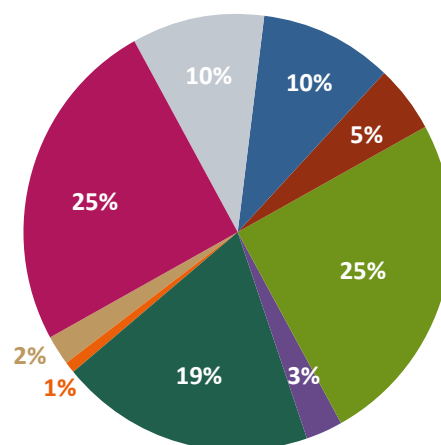
Frais du personnel	1 260 698,74 €
Subventions aux privés	306 518,09 €
Fonctionnement	220 213,28 €
Charges sur l'opération	209 672,47 €
Amortissements	693 423,43 €
TOTAL	2 690 526,01 €



■ Frais du personnel	■ Subventions aux privés	■ Fonctionnement
■ Charges sur l'opération	■ Amortissements	

Produits

Europe	10%	297 195,94 €
État	5%	147 384,52 €
Département	25%	716 835,66 €
Région	3%	83 509,91 €
Communautés de communes	19%	532 992,44 €
Produits divers	1%	21 903,81 €
Produits exceptionnels	2%	45 073,84 €
Amortissements	25%	693 423,43 €
Autres organismes	10%	278 813,32 €
TOTAL		2 817 132,87 €



COHÉSION SOCIALE

Répondre aux besoins des habitants,
ouvrir les voies de la transition énergétique,
créer du lien social

Habiter au Pays

Colorons le Pays

Développement Durable et Transition
Énergétique

Contrat Local de Santé

L'Orchestre du Pays







Habiter au Pays

La politique Habitat menée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'inscrit dans le Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PREH), objectif national qui vise la rénovation de logements privés.

Cet objectif ambitieux de rénovation énergétique du parc résidentiel permet de répondre à des enjeux :

- environnementaux car la rénovation énergétique de l'habitat contribue à l'atteinte de l'objectif de diminution de 38 % des consommations d'énergie du secteur du bâtiment à l'horizon 2020 ainsi qu'à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- économiques, le secteur de la rénovation énergétique constituant un puissant levier de création d'emplois locaux, non délocalisables ;
- sociaux par la réduction de la précarité énergétique, améliorant ainsi le pouvoir d'achat des ménages modestes.

Le second Programme d'Intérêt Général (PIG) signé pour 5 ans (2017-2022) est le volet opérationnel du Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat, qui permet :

- d'enclencher la décision de rénovation, en accompagnant et conseillant les particuliers ;
- de financer la rénovation, en apportant des aides, des outils et des solutions innovantes ;
- de mobiliser les professionnels pour garantir la meilleure qualité possible des rénovations.

Le Pays, au travers du Programme d'Intérêt Général, accompagne les propriétaires qui souhaitent rénover leur(s) résidence(s) principale(s) ou leur(s) logement(s) locatif(s).

L'accent est mis sur les **travaux liés aux économies d'énergie** de façon à lutter contre la précarité énergétique, toutefois le Programme d'Intérêt Général permet d'intervenir sur d'autres axes comme :

- **le maintien à domicile des personnes âgées ;**
- **le traitement de l'habitat indécemment et insalubre ;**
- **le développement de l'offre locative.**

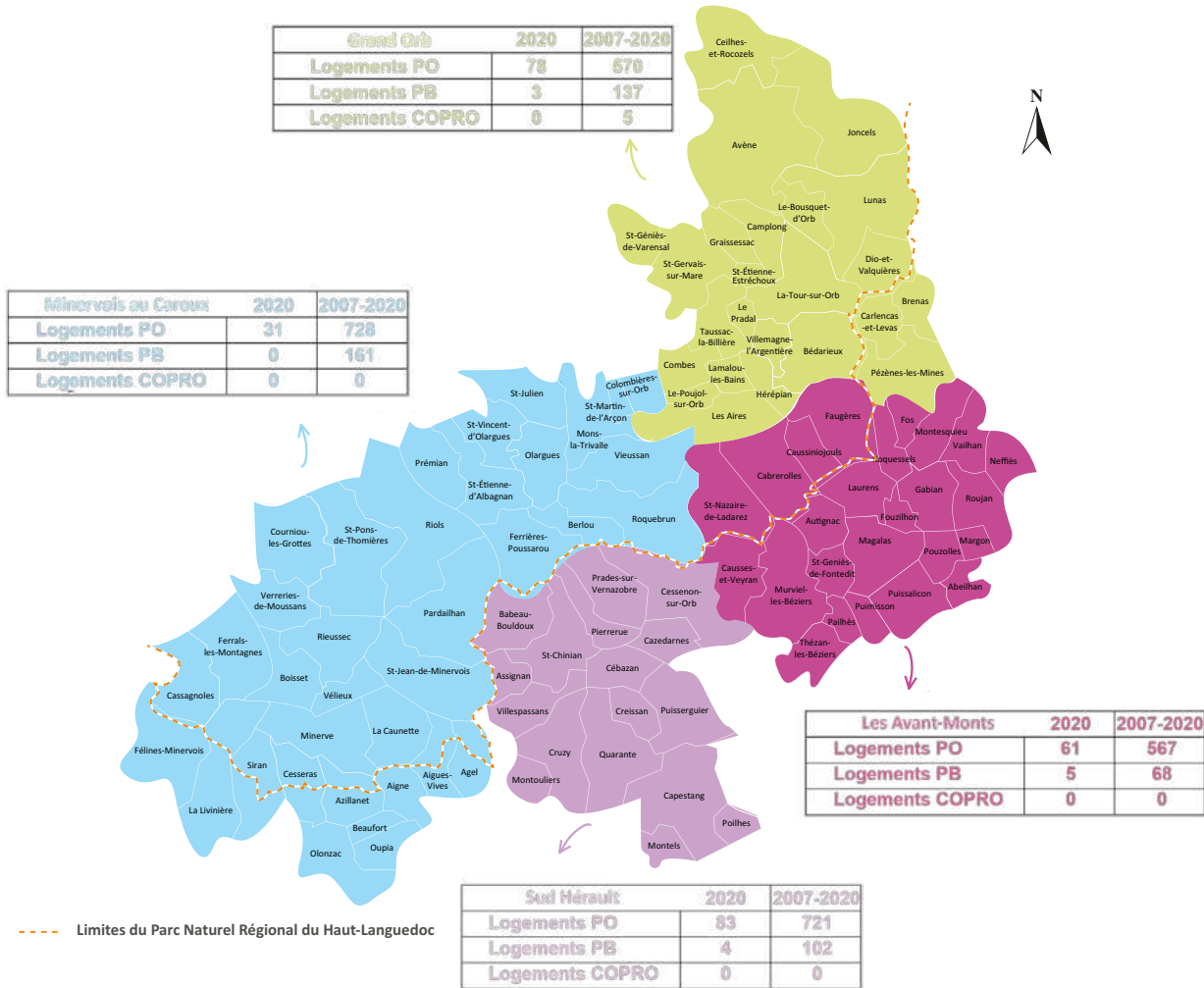
2020 représente la treizième année de politique de l'habitat menée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles sur l'ensemble de son territoire et, la troisième année du second Programme d'Intérêt Général qui a démarré en octobre 2017.

Un comité technique a eu lieu le 19 novembre et le comité de pilotage annuel le 8 décembre 2020.

Pour l'année 2020, 265 logements ont été réhabilités dont :

- 12 logements locatifs, (+ 5 par rapport à 2019) ;
- 253 logements de propriétaires occupants (-30 par rapport à 2019) ;
- 2 379 517 € de subventions ANAH et département (2 243 121 € en 2019) ;
- 4 425 193 € millions € de travaux (4 430 496 € en 2019).

NOMBRE DE LOGEMENTS RÉHABILITÉS (OCCUPANTS ET BAILLEURS) PAR COMMUNAUTÉS DE COMMUNES EN 2020

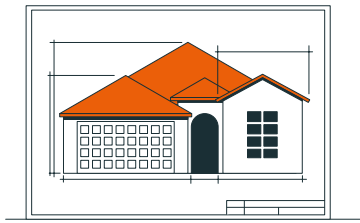


2020

Logements réhabilités	Travaux prévus	Subventions ANAH	Subventions RÉGION	Subventions DÉPARTEMENT
253 « Propriétaires occupants » 12 « Propriétaires bailleurs »	4 425 124 €	2 051 124 €	-	328 393 €

Depuis 2007, début de la politique de l'habitat

Logements réhabilités	Travaux prévus	Subventions ANAH et FART	Subventions RÉGION	Subventions DÉPARTEMENT
3 054 logements soit 2 586 « Propriétaires occupants » 468 « Propriétaires bailleurs » 1 copropriété de 5 logements	53 498 016 €	5 859 802 €	1 428 528 €	2 947 557 €



E N 1 3 A N S

- **3 054** logements ont été réhabilités
- **10,2** Millions € de subventions
- **53** Millions € de travaux
- **1 €** de subvention génère **5,19 €** de travaux en moyenne

Ce volume de travaux est réalisé par des entreprises du bâtiment qui participent ainsi au soutien de l'économie locale. Les travaux pour le maintien à domicile des personnes âgées et les travaux d'économies d'énergie représentent la plus grande quantité de dossiers. Néanmoins, les travaux d'indécence et d'insalubrité restent une des cibles de la politique de l'habitat.

Les Communautés de communes, le Conseil départemental, la Fondation Abbé Pierre, la Carsat soutiennent financièrement la politique de l'habitat portée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Le nombre de dossiers a sensiblement diminué pour les propriétaires occupants en 2020 par rapport à 2019 mais restent en dessus des objectifs prévus. Les différents dispositifs en faveur de la lutte contre la précarité énergétique permettent d'obtenir des taux de subventions importants pour les propriétaires occupants. A contrario, les aides pour les propriétaires bailleurs sont conditionnées à un gain énergétique de 35% après travaux, ce qui est quelquefois difficile à atteindre. Les résultats sont en deçà des objectifs pour ce type de dossiers mais néanmoins supérieurs à ceux de 2019.

Une organisation territoriale a été mise en place de façon à couvrir l'ensemble du Pays Haut Languedoc et Vignobles. Un technicien référent est désigné par micro-territoire et par type de dossiers.

Des actions complémentaires viennent compléter le Programme d'Intérêt Général

- **Cellule Locale Habitat Indigne**

Dans le cadre du Plan Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI), les élus du Pays ont souhaité créer une Cellule Locale d'Habitat Indigne (CLHI) qui se réunit tous les trimestres afin d'examiner et solutionner des situations singulières. L'Agence Régionale de Santé (ARS), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), les travailleurs sociaux du département et les techniciens de la mission habitat du Pays participent à cette instance. En 2020, cette cellule s'est réunie le 8 juillet et le 14 octobre.

- **Action non-décence**

Le Pays a conventionné avec la CAF en mars 2020 afin de repérer et lutter contre le logement indécemment. Cette action permet aux locataires de faire un signalement auprès de la CAF ou du Pays s'ils estiment que leur logement est indécemment. Ce signalement déclenche une visite, réalisée par un technicien du Pays, qui permet d'évaluer l'état du logement. Dans le cas d'un logement non décent, toute une procédure à l'amiable est prévue pour amener le bailleur à réaliser les travaux. Le lien est fait avec l'ARS en cas de suspicion d'insalubrité et avec les communes en cas de situation de péril.

En 2020, sur les 26 signalements :

- 17 visites ont permis de classer les logements non décents ;
- 1 logement déclaré décent ;
- 2 sans suite ;
- 8 déménagements ce qui met un terme à la procédure.

- **Détection du radon**

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a conventionné avec l'ARS en 2018 pour la détection du radon dans l'habitat privé sur les communes situées en zone 3. Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle émis principalement par des terrains granitiques. Il peut s'accumuler dans les espaces clos des maisons individuelles ou dans les appartements en rez-de-chaussée.

En 2019, 27 kits ont été distribués et 3 logements ont présenté un taux d'exposition supérieur à la norme (300 bq). Un diagnostic a été réalisé afin d'apporter des conseils techniques pour faire baisser le taux d'exposition.

- **Inscription Action Logement**

Dans le but d'apporter une réponse la plus complète possible aux propriétaires qui souhaitent améliorer leur logement, le Pays a déposé auprès d'Action Logement une demande d'agrément afin d'être labellisé pour accompagner les propriétaires qui souhaitent adapter leur logement suite à une perte d'autonomie. Le Pays a été agréé pour cette assistance à maîtrise d'ouvrage, l'action démarrera en janvier 2021 et complétera les aides de l'ANAH.

- **Dossier CARSAT**

Le conventionnement avec la CARSAT a permis en 2020 de constituer 70 dossiers pour les propriétaires qui relèvent de cette caisse de retraite.

Cette action complète également les dossiers ANAH.

Le logement est un déterminant de santé et, à ce titre, les différentes actions menées dans la cadre de la politique de l'habitat croisent et alimentent les objectifs définis dans l'axe 2 et 3 du Contrat Local de Santé :

- **Axe 2** : Faciliter l'autonomie des personnes à risque de fragilité (dossiers autonomie, lutte contre la précarité énergétique, lutte contre l'habitat indécent) ;
- **Axe 3** : Développer les comportements favorables à la santé (détection du radon).



Colorons le Pays



« Colorons le Pays » est une aide au ravalement de façades qui vient compléter la politique de l'habitat.

Contrairement aux aides d'amélioration de l'Habitat, cette subvention est une aide à la pierre et non une aide la personne. La subvention est conditionnée au respect du cahier des charges qui s'attache à la mise en valeur du patrimoine par l'utilisation des matériaux et des savoir-faire traditionnels. De ce fait, cette action contribue à la sauvegarde du patrimoine, à la transmission et à la promotion des savoir-faire, et à l'amélioration du cadre de vie.

En accompagnement de la politique de l'habitat, l'opération façades « Colorons le Pays » lancée en 2008 se poursuit pour contribuer à la mise en valeur des centres anciens.

Depuis 2018, l'intégralité du territoire du Pays est concernée par l'Opération façades « Colorons le Pays » ; les quatre Communautés de communes ont adhéré à l'opération.

Au préalable, les Communautés de communes doivent avoir délibéré :

- pour adhérer à cette opération ;
- pour réserver une enveloppe budgétaire.

Chaque commune doit définir un périmètre d'intervention.

Une façade privée peut être subventionnable si :

- elle est visible de l'espace public ;
- elle est située dans le périmètre d'intervention ;
- si elle est traitée dans sa globalité ;
- si les travaux prévus correspondent aux cahiers des charges de l'opération.

Tout propriétaire intéressé doit prendre contact avec le Pays pour la réalisation d'un diagnostic qui servira de base pour demander des devis et les autorisations d'urbanisme.

En douze ans :

486 façades rénovées

- 956 454 € de subventions ;
- 4 869 262 € de travaux.

En 2020 :

38 façades prévues (18 dossiers)

- 9117 562 € de subventions ;
- 593 647 € de travaux.

Collectivités	Nbre de façades prévues	Montant subvention €	Montant travaux HT
Du Minervois au Caroux	7	23359	118833
Les Avant-Monts	9	28447	119178
Sud Hérault	15	47684	240398
Grand Orb	7	18072	115237
Total 2020	38	117 562	593 647

STATUT DES DEMANDEURS

Les propriétaires occupants représentent la majeure partie des demandeurs.

Collectivités	PO	PB	RS	LC	COPRO
Du Minervois au Caroux	5	1	1		
Les Avant-Monts	5	1	1		
Sud Hérault	6	2	5	2	
Grand Orb	6				1
Total 2020	22	4	7	4	1

BILAN DES DIAGNOSTICS

Collectivités	Nbre de diagnostics	Nbres de façades	Orientation Fondation du Patrimoine
Du Minervois au Caroux	18	36	3
Les Avant-Monts	30	64	8
Sud Hérault	29	50	7
Grand Orb	26	56	4
Total 2020	103	206	22

Collectivités	Statut des demandeurs				
	PO	PB	RS	VA	LC
Du Minervois au Caroux	13	3	1	1	
Les Avant-Monts	17	9	3	1	
Sud Hérault	21	6	2		
Grand Orb	18	7			1
Total 2020	69	24	6	2	1

PO Propriétaire Occupant /PB Propriétaire Bailleur/RS Résidence Secondaire/VA Logement Vacant/LC Local Commercial /COPRO COPROpriété

En 2020



En 12 ans



CONSEIL ARCHITECTURAL



Depuis 2009, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a sollicité le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) pour un accompagnement architectural sur plusieurs actions. De ce partenariat est née la proposition du CAUE de réaliser une permanence tous les derniers vendredis de chaque mois pour faire du conseil architectural auprès des particuliers.

Ce conseil vient appuyer différentes actions portées par le Pays Haut Languedoc et Vignobles, notamment :

- Le Programme d'Intérêt Général ;
- L'opération façades « Colorons le Pays » ;
- L'Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » ;
- Le Pays d'art et d'histoire.

Le Conseiller de l'Espace Info Énergie (E.I.E.) peut être présent pour compléter les informations du CAUE sur le volet « économies d'énergie et aides financières ».

Sur 2020, au total 10 conseils :

- **3 lors de la permanence à Saint-Chinian pour les communes de :**
 - » Riols : réhabilitation d'une grange en pierre sèche ;
 - » Bédarieux : un garage à transformer en habitation ;
 - » Agel : conseil pour la construction d'un bâtiment à destination d'hébergement indépendant sur le domaine vigneron.
- **3 conseils donnés par email pour les communes de :**
 - » Pouzolles : conseil pour la construction d'un bâtiment agricole et une habitation ;
 - » Roquebrun : problème d'installation avec la fibre optique ;
 - » Creissan : règlementation d'urbanisme.
- **4 conseils donnés par téléphone pour les communes de :**
 - » Pardailhan : conseils pour la restauration d'une façade à la chaux ;
 - » Olonzac : conseils pour l'aménagement des pièces à vivre ;
 - » Cabrerolles : projet d'agrandissement de bâtiments ;
 - » Roquessels : conseil pour l'extension d'une maison.

Développement Durable et Transition Énergétique

Initiée en 2018, la mission DDTE « Développement Durable et Transition Énergétique » a développé une nouvelle stratégie de transition énergétique à l'échelle du Pays Haut Languedoc et Vignobles afin de valoriser les dispositifs en cours intégrés dans les différentes missions du Pays, d'accompagner et de développer des nouveaux modèles de consommation et de production des énergies.

L'objectif est de venir en soutien et en complémentarité des actions portées par les acteurs locaux afin de tendre à l'équilibre énergétique du territoire entre les consommations et la production d'énergie renouvelable d'ici à 2050. En effet, cette stratégie s'inscrit dans les orientations Région à Énergie Positive (REPOS) de la Région Occitanie, les Plans Climat-Air-Énergie Territoriaux (PCAET), les plans locaux d'urbanisme et les volets mobilité/environnement et développement durable des communautés de communes.

Ainsi, le plan d'actions validé par le premier Comité de pilotage du 24 juillet 2018 s'est poursuivi en 2020 selon les quatre axes suivants :

PLANIFIER ET MUTUALISER UNE STRATÉGIE TERRITORIALE

Animer la gouvernance

La feuille de route définie sur l'année 2020 et le retour sur les avancées des travaux menés ont été présentés aux membres des comités lors des réunions stratégiques suivantes :

- Comité de pilotage DDTE : Jeudi 30 avril 2020 en visioconférence et le Mercredi 30 septembre 2020 à Bédarieux ;
- Comité technique DDTE : Mardi 24 juin 2020 en visioconférence.

Ainsi, les deux groupes de travail amorcés en 2019 ont pu poursuivre les objectifs suivants :

- Groupe de travail Mobilité : « Augmenter l'offre ferroviaire sur l'axe Béziers-Neussargues avec un développement sur l'ensemble de la ligne et un renforcement en périphérie de Béziers » ;
- Groupe de travail Pollution lumineuse : « Accompagner les communes dans la mise en œuvre de démarches pérennes de réduction de la pollution lumineuse ».

L'animation d'un nouveau groupe de travail a également été menée dans le cadre d'une mission de stage de 6 mois :

- Groupe de travail Opportunités TEPOS : « Accompagner l'élaboration de la démarche territoire à énergie positive du Pays Haut Languedoc et Vignobles ».



Comité de pilotage DDTE du 30 septembre à Bédarieux © A. Galibert

SUIVRE ET ACCOMPAGNER LES POLITIQUES ÉNERGÉTIQUES

La mise en œuvre de la stratégie de transition énergétique en 2020 s'est également exprimée à travers la participation du chargé de mission DDTE aux instances et aux réunions stratégiques locales, régionales et nationales suivantes :



Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a accompagné l'élaboration du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) de la Communauté de communes Les Avant-Monts. Dans ce cadre, le chargé de mission a participé aux réunions de l'élaboration d'un schéma directeur cyclable de la Communauté de communes le 18 février 2020 à Magalas, le 2 juillet et le 15 décembre 2020 à Puimisson.



La Communauté de communes Grand-Orb a lancé son Plan Climat-Air-Énergie le 3 février 2020 à La Tour-sur-Orb. Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a notamment accompagné la phase de diagnostic et la collecte des données énergétiques.



Les Assises Régionales de l'Énergie ont eu lieu en distanciel le 9 décembre 2020 lors du salon Energaïa. Ce rendez-vous a notamment permis d'annoncer les lauréats à l'Appel à Manifestation Guichet unique de la Région Occitanie pour lequel le Pays Haut Languedoc et Vignobles a été retenu.



Le réseau TOTEn – Territoires d'Occitanie pour la Transition Énergétique a organisé des visioconférences thématiques auxquelles a participé le chargé de mission : Boîte à Outils le 28.05.2020 et SPIRE le 11.06.2020. Ces réunions permettent d'établir une veille sur l'actualité des dispositifs financiers et de bénéficier de l'échange d'expériences lors d'ateliers.



Les travaux du groupe projet « Acceptabilité des projets d'Énergie renouvelable en montagne » du Parlement de la Montagne menés ont pu être restitués lors de la présentation du bilan de l'Assemblée des Territoires qui s'est tenue le 27 février 2020 à Toulouse.



Dans le cadre des travaux liés à la mobilité, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a intégré le Comité départemental des mobilités et a ainsi pu participer à deux réunions stratégiques qui se sont tenues le 17 février 2020 à Carcassonne et le 26 octobre en visioconférence.



Le Pays a rejoint en 2018 le réseau national TEPOS (Territoire à Énergie Positive) afin de bénéficier de la mutualisation des expériences avec les territoires engagés dans cette démarche. Dans ce cadre, le chargé de mission a notamment pu suivre une visioconférence le 3 septembre 2020 sur l'actualisation et la mise en place d'un atelier « Destination TEPOS ».

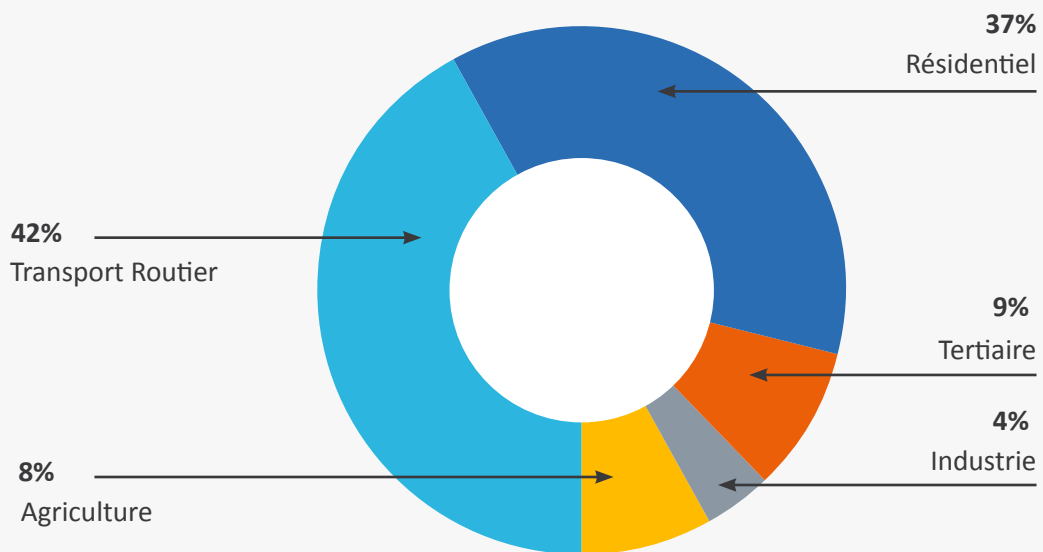


Atelier Schéma Vélo CCAM du 15 décembre à Puimisson
© M. Huet

ÉTABLIR ET ALIMENTER UN OBSERVATOIRE DE L'ÉNERGIE

Consommation d'énergie finale du Pays Haut Languedoc et Vignobles (OREO 2020 - données 2017, mise à jour biennale) :

Répartition sectorielle de la consommation d'énergie en 2017



Consommation d'énergie totale du Pays Haut Languedoc et Vignobles = 1 664 GWh/an



Transport

Consommation = 694 GWh/an, + 0.6 % / 2015
8.7 MWh/an/hab., - 0.1 % / 2015



Industrie

Consommation = 63 GWh/an, + 9.4 % / 2015
0.8 MWh/an/hab., + 8.6 % / 2015



Résidentiel

Consommation = 615 GWh/an, + 3.4 % / 2015
7.7 MWh/an/hab., + 2.6 % / 2015

Consommation TOTAL

Consommation = 1 664 GWh/an, + 1.6 % / 2015
20.9 MWh/an/hab., + 0.9 % / 2015
Part Départementale = 7.6 %
Part Régionale = 1.3 %



Tertiaire

Consommation = 146 GWh/an, + 8.9 % / 2015
1.8 MWh/an/hab., + 8.1 % / 2015

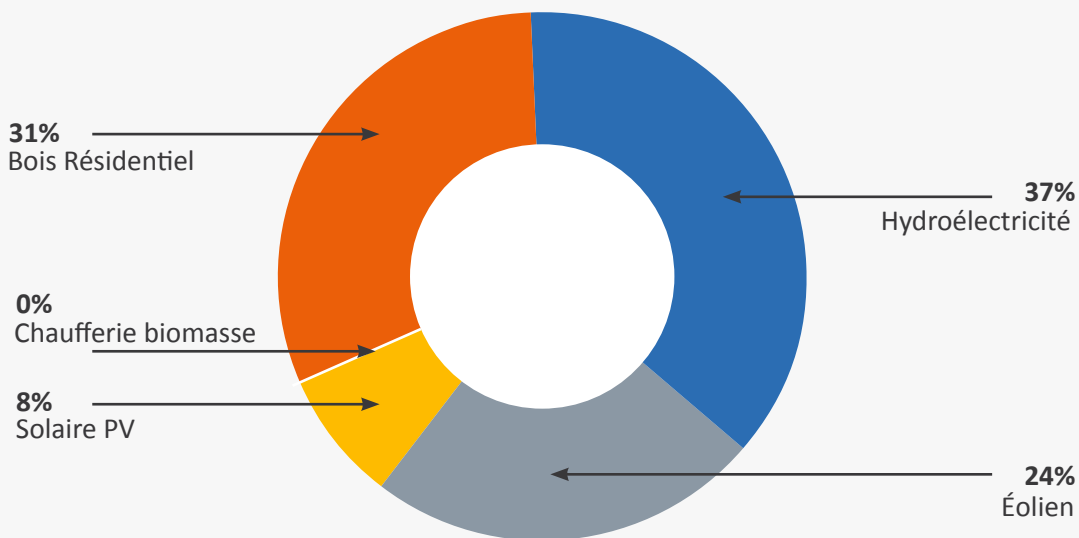


Agriculture

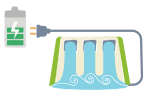
Consommation = 145 GWh/an, - 9.7 % / 2015
1.8 MWh/an/hab., - 10.4 % / 2015

Panorama des énergies renouvelables (OREO 2020 - données 2018, mise à jour annuel) :

Mix de la production d'énergie renouvelable en 2018



Production d'énergies renouvelables totale du Pays Haut Languedoc et Vignobles = 812,9 GWh/an



Hydroélectricité

Capacité installée = 109.2 MW
Production = 434.4 GWh/an, + 96.6 % / 2015

EnR TOTAL

Capacité installée = 237.1 MW, + 42.3 % / 2015
Production = 812.9 GWh/an, + 57 % / 2015
Part Départementale = 36.6 %
Part Régionale = 3.1 %



Bois énergie

Capacité installée Chaufferie = 1.3 MW,
+ 21.8 % / 2015
Production avec Bois Résidentiel = 173.4 GWh/
an, - 2 % / 2015



Éolien

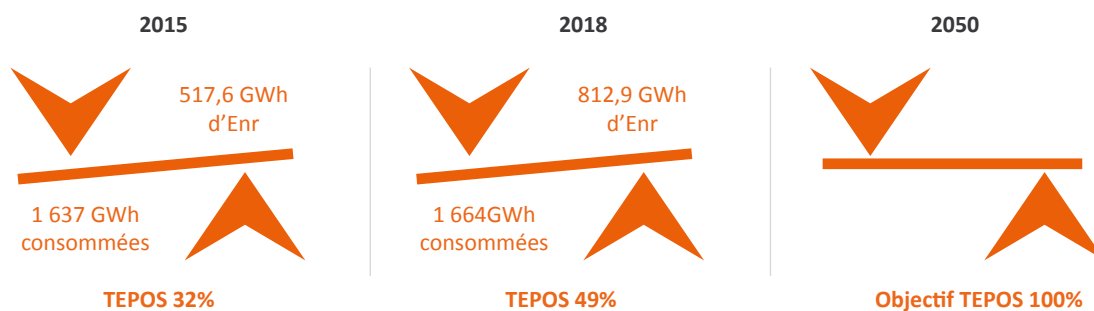
Capacité installée = 74.8 MW, + 97.1 % / 2015
Production = 137.7 GWh/an, + 44.9 % / 2015



Solaire

Capacité installée = 51.8 MW, + 161.6 % / 2015
Production = 67.4 GWh/an, + 175.1 % / 2015

Évolution de la trajectoire TEPOS :



CONNAÎTRE LE POTENTIEL TERRITORIAL ET MOBILISER LES RESSOURCES LOCALES

Évaluer les potentiels énergétiques

En suivant la trajectoire REPOS impulsée par la Région Occitanie, le Pays atteindrait l'équilibre énergétique en 2041. Cependant, ce scénario est à nuancer et doit s'adapter au territoire en tenant compte des contraintes et des opportunités locales.

Pour cela, un groupe de travail « Opportunités TEPOS » dédié a été animé par Justine Champaloux dans le cadre d'un stage de fin d'étude du 1er mai au 30 octobre 2020. L'objectif de la mission a été d'affiner les cibles et les potentiels énergétiques sectoriels à partir d'une méthodologie élaborée par des experts de la transition énergétique et qui servira de base à la définition du scénario lors d'un atelier « Destination TEPOS » en 2021.



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

nw INSTITUT
négaWatt



La collecte et l'analyse des données ainsi que la concertation des référents techniques membres du groupe de travail ont permis d'aboutir à la réalisation des supports suivants :

- Profils énergétiques et caractéristiques des Communautés de communes ;
- Livrets « Maîtrise de l'énergie » et « Potentiel en énergies renouvelables » ;
- Cartographies :
 - état des lieux des aménagements ;
 - niveaux de sensibilités environnementales.

Carte 1 :
État des lieux des aménagements pour la transition énergétique au Pays HLV

Aménagements et réseaux divers :

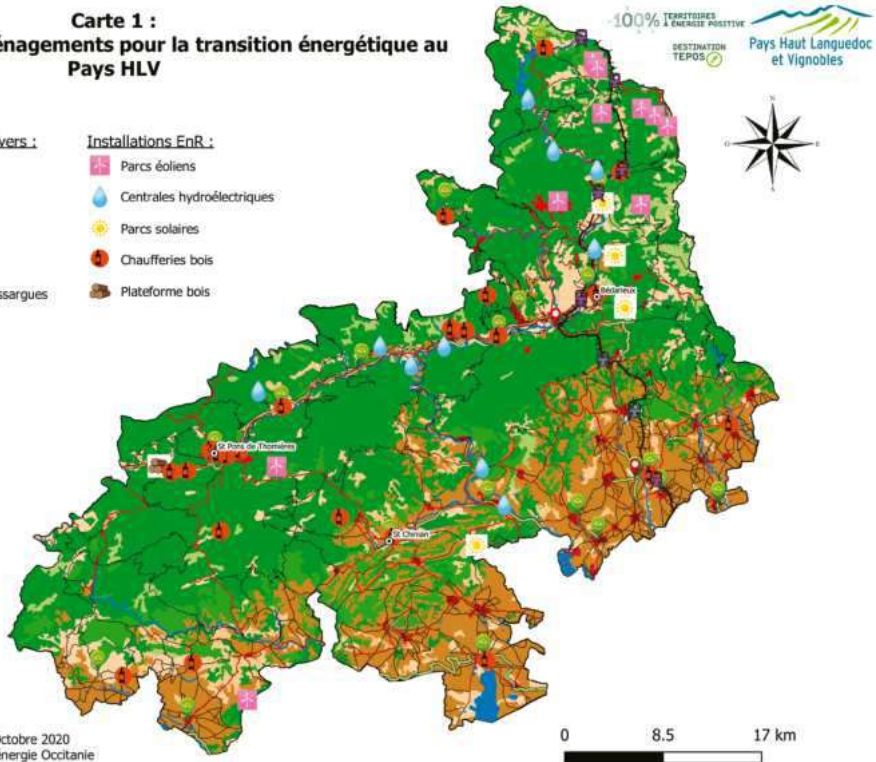
- Gares desservies
- Gares non desservies
- Aire de covoiturage
- Bornes électriques
- Ligne ferroviaire Béziers-Neussargues
- Lignes de bus
- Pistes cyclables
- Routes principales

Installations EnR :

- Parcs éoliens
- Centrales hydroélectriques
- Parcs solaires
- Chaufferies bois
- Plateforme bois

Composantes paysagères :

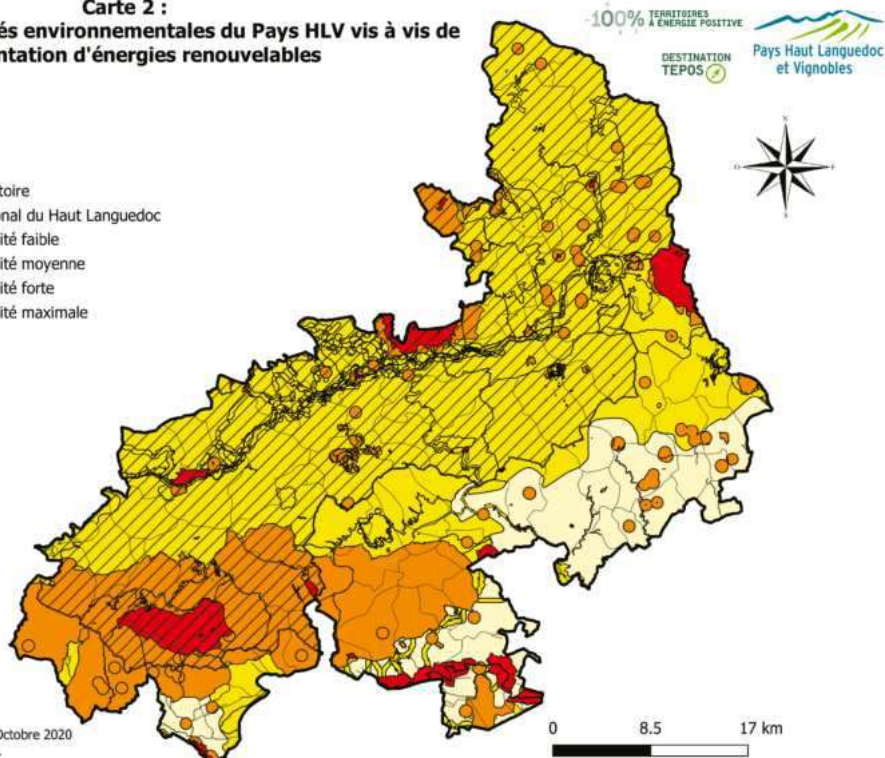
- Milieux artificialisés
- Milieux forestiers
- Milieux broussailleux
- Milieux peu végétalisés
- Milieux viticoles
- Milieux agricoles
- Milieux singuliers
- Plans d'eau
- Cours d'eau principaux



© Justine Champaloux, Pays HLV, Octobre 2020
Sources : IGN, Picto Occitanie, Bois énergie Occitanie

Carte 2 :
Niveaux de sensibilités environnementales du Pays HLV vis à vis de l'implantation d'énergies renouvelables

- Pays d'Art et d'Histoire
- Parc Naturel Régional du Haut Languedoc
- Niveau 1 : sensibilité faible
- Niveau 2 : sensibilité moyenne
- Niveau 3 : sensibilité forte
- Niveau 4 : sensibilité maximale



© Justine Champaloux, Pays HLV, Octobre 2020
Sources : IGN, INPN, INSEE, DREAL

EXPLOITER LES POTENTIELS ÉNERGÉTIQUES VIA LES DISPOSITIFS DU PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

► Pour l'année 2020 du PIG 2017-2022, des travaux liés aux économies d'énergie ont été réalisés sur 208 logements :

Communauté de communes	Nbres de logements	Surfaces (m ²)	Gain énergétique moyen	Consommation avant travaux (kWh/an)	Consommation après travaux (kWh/an)	Économie d'énergie EP (kWh/an)
Du Minervois au Caroux	21	2 105	41 %	345 050	222 827	122 223
Les Avant-Monts	73	8 028	40 %	1 324 607	851 364	473 243
Sud Hérault	52	5 979	35 %	1 036 634	678 618	358 016
Grand Orb	62	7 951	42 %	1 883 550	963 270	920 280
Total	208	24 063	40 %	4 589 841	2 716 079	1 873 762

Les économies d'énergie potentielles après travaux sont calculées à partir des données des Diagnostics de Performance Énergétique disponibles en énergie primaire (EP) ; rapportées en énergie finale, elles correspondent à une économie de 1,4 GWh/an.

► Deux priorités d'investissement du programme européen FEDER-ATI permettent de mettre en œuvre la stratégie de transition énergétique du Pays.

Suite à l'abandon d'un dossier, un nouvel appel à projet sur l'axe 4A a été lancé afin d'identifier de nouveaux projets. Deux réponses sont remontées mais n'ont pas abouti fin 2020 à un dépôt de dossier de demande de subvention.

Priorité d'investissement	Opération	Porteur	Montant FEDER	Solde maquette
	Installation d'une chaudière bois-énergie à la cité administrative de Saint-Pons de Thomières	Hérault Énergies	171 028,00 €	Abandon
4 a : « Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables »	Installation de panneaux photovoltaïques en auto-consommation	Moines et Moniales de Saint-Joseph de Mont-Rouge	-	Non déposé : pièces complémentaires
	Réalisation d'un nouveau groupe scolaire	Saint-Geniès-de-Fontedit	-	Non déposé : avant-projet non finalisé

ACCOMPAGNER L'EXEMPLARITÉ DES COLLECTIVITÉS

Optimiser le patrimoine immobilier des collectivités

La candidature du Pays Haut Languedoc et Vignobles auprès de l'ADEME Occitanie pour la mise en place d'un service de Conseil en Énergie Partagé (CEP) a été retenue. Une convention de financement d'une durée de 3 ans a permis le recrutement d'un nouvel agent pour déployer ce service.

L'action du CEP permet de délivrer un conseil personnalisé aux communes dans toutes leurs démarches touchant à la gestion des consommations d'énergie du patrimoine public. Le conseil se décline en trois principales étapes :

1. Diagnostic énergétique du patrimoine communal ;
2. Accompagnement à la définition d'un programme d'actions pluriannuel ;
3. Suivi, mise en œuvre et pérennisation des actions.



Le lancement du CEP a été effectué le 10 décembre 2020 lors d'une visioconférence auprès des 44 communes du Pays qui ont adhéré à ce service pour une durée de 3 ans :

Du Minervois au Caroux

AGEL, BERLOU, BOISSET, CASSAGNOLES, COLOMBIÈRES-SUR-ORB, COURNIQUOULES-GROTTE, FÉLINES MINERVOIS, LA CAUNETTE, LA LIVINIÈRE, OLARGUES, OLONZAC, RIOLE, SAINT-ÉTIENNE D'ALBAGNAN, SAINT-VINCENT D'OLARGUES

Grand Orb

GRAISSESSAC, HÉRÉPIAN, LA TOUR-SUR-ORB, LE PRADAL, LUNAS, PÉZÈNES-LES-MINES, SAINT-GENIÈS-DE-VARENSAL, TAUSSAC-LA-BILLIÈRE, VILLEMAGNE L'ARGENTIÈRE

Sud-Hérault

ASSIGNAN, CAPESTANG, CAZEDARNES, CESSONON-SUR-ORB, CREISSAN, PIERRERUE, POILHES, PRADES-SUR-VERNAZOBRE, SAINT-CHINIAN, VILLESSESSANS

Les Avant-Monts

FOUZILHON, GABIAN, LAURENS, MAGALAS, MONTESQUIEU, MURVIEL-LES-BÉZIERS, PUISSISSON, PUISSALICON, ROQUESELLES, ROUJAN, VAILHAN



Lancement du CEP le 10 décembre en visioconférence © M. Huet

RÉDUIRE LA POLLUTION LUMINEUSE

Le Pays a souhaité relancer l'appel à participer à l'événement national « Le Jour de la Nuit » programmé pour le samedi 10 octobre 2020. Un accompagnement a été proposé à l'ensemble des communes du territoire souhaitant programmer des extinctions totales ou partielles de l'éclairage public et communiquer sur leur participation.

Cet appel, lancé en partenariat avec Hérault Énergies et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, a mobilisé sur le territoire du Pays 28 communes. Cependant, malgré que cette mobilisation démontre l'intérêt à agir des communes du territoire, l'événement a été annulé par l'organisateur national.

Parallèlement une réunion d'information a été maintenue sur l'extinction de l'éclairage public ; organisée en partenariat avec Hérault Energies, elle a réuni une trentaine de communes le 5 octobre à Olargues :



MUTUALISER LES DÉPLACEMENTS SUR LE TERRITOIRE

- Ligne ferroviaire Béziers-Neussargues

Le groupe de travail sur la thématique de la mobilité n'a pu se réunir en 2020 compte tenu des conditions sanitaires exceptionnelles. Cependant, les travaux ont pu avancer avec la réalisation de fiches intermodales en vue de l'organisation d'un atelier qui sera reporté en 2021.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles ainsi que plusieurs collectivités du territoire ont répondu à l'appel du Comité Pluraliste de défense de la ligne afin de signer un courrier à l'intention du Premier Ministre, du Ministre en charge des Transports, du Ministre de l'Écologie et les Présidents des Régions Occitanie et Auvergne - Rhône Alpes pour demander le renouvellement de la convention État, Région et SNCF reconnaissant le train « Aubrac » comme Train d'Équilibre du Territoire.



Gare de Magalas © Aurore Boisard

➤ « Coup de pouce vélo »

Une lettre d'information réalisée en partenariat avec le Département de l'Hérault a été envoyée le 15 juin 2020 à l'ensemble du réseau et des collectivités du Pays afin de présenter les dispositifs d'accompagnement pour les aménagements cyclables provisoires dans le cadre du panel des solutions promues par le Ministère de la Transition écologique lors de la période de déconfinement :

- le guide des « Aménagements cyclables provisoires : tester pour aménager durablement » du CEREMA ;
- les aides de financement « Coup de pouce vélo » du programme Alvéole ;
- les aides à l'achat de vélos électriques.



SENSIBILISER ET PROMOUVOIR L'ÉCOCITOYENNETÉ ET L'ÉCO RESPONSABILITÉ

L'Espace Info Énergie

Depuis 2008, le Pays Haut Languedoc et Vignobles est doté d'un Espace Info Énergie (EIE), véritable service public de proximité, pour des conseils gratuits et indépendants sur la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables :

- les renseignements peuvent être donnés par téléphone. Les entretiens personnalisés sur rendez-vous en 2020 ont été suspendus lors des périodes de mesures de restriction sanitaire ;
- le service est gratuit, neutre et indépendant : il oriente si nécessaire vers les organismes, entreprises ou bureaux d'études compétents ;
- l'Espace Info Énergie est également un lieu de ressource : des livres et des magazines périodiques sont en libre consultation à l'antenne de Bédarieux.



Vitrine de l'Espace Info Énergie du Pays à Bédarieux
© M. Huet PHLV



L'antenne principale de l'Espace Info Énergie du Pays Haut Languedoc et Vignobles se situe en centre-ville de Bédarieux à l'adresse suivante :
1 rue de la république - 34600 Bédarieux.

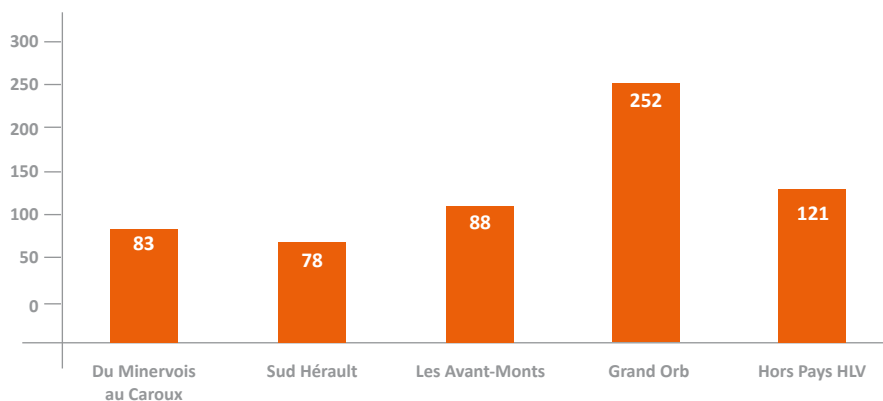
Les contacts directs

En 2020, l'Espace Info Énergie du Pays Haut Languedoc et Vignobles a reçu 915 demandes (téléphone, mail, rendez-vous, visites spontanées) pour obtenir des conseils et des informations :

- 139 personnes ont bénéficié d'un conseil approfondi lors d'un rendez-vous ;
- 776 ont bénéficié d'un conseil simplifié donné par téléphone ou par mail.

Cela représente sur l'année un accompagnement de 622 projets.

Répartition des projets accompagnés par l'EIE en 2020



L'EIE est également un soutien à la mission Habitat pour les dossiers ANAH et accompagne le déploiement des ECO chèques de la Région Occitanie (environ 200 dossiers par an).

Les animations de l'Espace Info Énergie

L'EIE a organisé trois Nuits de la Thermographie : le 18 février 2020 à Cessenon-sur-Orb, le 25 février 2020 à Graissessac et le 27 février 2020 à Saint-Etienne d'Albagnan en partenariat avec les Communautés de communes et le PNR du Haut-Languedoc (quatre autres soirées ont été annulées fin 2020 pour cause Covid).

Ces soirées, qui ont réuni 35 participants, permettent d'informer les particuliers sur les aides financières à la rénovation énergétique de l'habitat et de délivrer des conseils quant aux choix techniques liés à l'isolation, au chauffage, à l'étanchéité, etc.

À l'aide d'une caméra thermique, un parcours d'observation dans les rues de la commune permet de visualiser les déperditions thermiques des bâtiments. Les habitants peuvent ainsi identifier les travaux prioritaires pour améliorer le confort de leur habitat et réduire leurs consommations d'énergie.



Nuit de la Thermographie le 25.02.2020 à Graissessac © M. Huet



Le Guichet Rénov'Occitanie

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles est lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt de la Région Occitanie pour porter le nouveau Guichet Rénov'Occitanie sur son territoire. Les services de l'Espace Info Énergie évolueront en 2021 afin d'élargir l'offre d'accompagnement dans le cadre du déploiement du SPIRE, Service Public Intégré de la Rénovation Énergétique à l'échelle régionale.



À cette occasion, une vidéo pour le lancement du service a été diffusée sur les réseaux sociaux le 21 décembre 2020 et servira d'outil de sensibilisation et de promotion du futur Guichet Rénov'Occitanie.



Vidéo Guichet Rénov'Occitanie diffusée le 21.12.2020 sur Facebook

Contrat Local de Santé

En juillet 2013, le Pays s'est engagé aux côtés de l'Agence Régionale de Santé (ARS) dans une démarche de Contrat Local de Santé (CLS).

Instrument de mise en œuvre des politiques de santé sur un territoire, le Contrat Local de Santé porte sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social.

La nécessité d'un tel dispositif reconnu et attendu par les élus et l'ARS a permis la signature en mars 2020 d'un second Contrat Local de Santé pour la période 2020/2024.

Le Contrat Local de Santé 2 du Pays porte sur trois axes dont certains permettront de poursuivre les actions engagées :

- améliorer l'accès aux soins de premier recours et soins urgents ;
- faciliter l'autonomie des personnes à risque de fragilité ;
- développer des comportements et des environnements favorables à la santé.

Le contexte sanitaire n'a pas permis de poursuivre le travail prévu en présentiel, toutefois les réunions en visioconférences ont pu permettre certaines avancées.

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS DE PREMIER RECOURS ET SOINS URGENTS

➤ Dispositif « Moyen Médical Mobile des Hauts Cantons » (3MHC).

Financé par l'ARS et par le Conseil Départemental, le 3MHC est un dispositif innovant d'organisation et de prise en charge des urgences et de permanence des soins. Il permet d'assurer une présence médicale sur 16 communes, rattachées au secteur de garde d'Olargues et de Saint-Pons du vendredi 20 h au lundi 8 h ainsi que les jours fériés. Il s'appuie sur la présence de médecins à la fois sapeurs-pompiers volontaires et médecins correspondants SAMU qui assurent un tour de gardes.

En 2020, le CLS a coordonné l'organisation et la préparation de la réunion annuelle de bilan du dispositif pour l'année 2019.

Le nombre d'actes réalisés en 2019 par le dispositif a été présenté dans le cadre de cette réunion de bilan qui a eu lieu le 29 octobre 2020. Il en ressort une activité importante de la Permanence Des Soins Ambulatoires (PDSA) par rapport aux interventions urgentes :

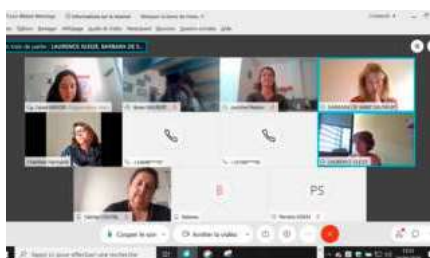
- 19 % Aide Médicale Urgente (AMU) ;
- 78 % Permanence Des Soins Ambulatoires ;
- 3 % actes administratifs.

➤ Accompagnement et suivi dynamiques de Maisons de Santé Pluri-professionnelles (MSP)

Un soutien technique, d'information, de conseil et d'orientation a été apporté aux équipes de professionnels de santé investis dans une dynamique de MSP sur le territoire.

L'accompagnement et le suivi des MSP passe également par la mise en place de rencontres de l'ensemble des MSP.

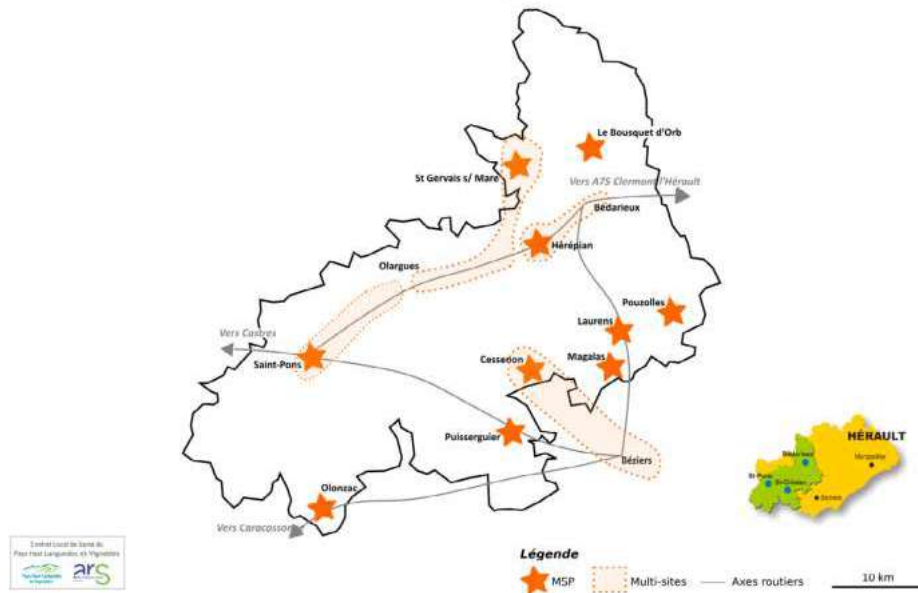
Réunissant les différentes maisons de santé présentes sur le territoire, des représentants de l'ARS, de la CPAM, de la MSA, et de la fédération régionale des Maisons de santé, des temps d'échanges sont organisés afin d'apporter de l'information, des conseils et de répondre aux questions que se posent les équipes de professionnels de santé, qui démarrent dans ces nouveaux modes d'exercice. Ces rencontres permettent ainsi de fédérer et d'animer le réseau des 10 maisons de santé du territoire. Ils permettent également de proposer aux maisons de santé un suivi et des échanges de proximité avec l'ARS et la CPAM sur un point particulier qui poserait problème.



Deux rencontres ont été organisées en visioconférence dans le cadre du CLS, le 30 juin et le 24 septembre.

Des échanges réguliers avec les services de l'ARS, de la CPAM, de la MSA et de la fédération régionale des MSP permettent de suivre l'avancée des différents projets entre les rencontres des MSP.

Maisons de Santé Pluriprofessionnelles sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles Etat de la situation - juillet 2020



Dans le cadre de l'accompagnement et du suivi des professionnels de santé, la création d'un document d'information et d'orientation des professionnels de santé a été pilotée par le CLS, en lien avec l'ARS, la CPAM et la Fédération des MSP. Cet outil permet aux professionnels de santé de mieux repérer vers quelle institution ils peuvent s'adresser pour se faire accompagner dans leurs démarches d'exercice de soins coordonnés.

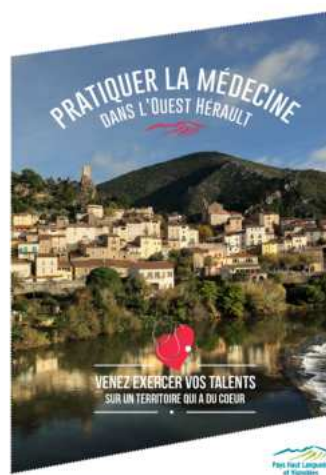
➤ Attractivité médicale

Une réunion a eu lieu le 27 mai 2020 au Département de l'Hérault dans le cadre du SDAASaP afin de travailler l'attractivité médicale du département. Un questionnaire a été élaboré par les différents intervenants (Département, ARS, Pays HLV) et a été diffusé aux étudiants en médecine dans le but de connaître leurs attentes en ce qui concerne leur future installation professionnelle.

L'analyse des réponses sera faite en 2021 et permettra de définir des actions de marketing territorial adaptées aux profils des jeunes médecins.

Par ailleurs, cette question est souvent abordée dans le cadre des réunions trimestrielles des midis de MSP.

Une plaquette sur l'attractivité médicale a donc été réalisée par le Pays en partenariat avec l'ARS, la CPAM, la Forms, la MSA... Cette plaquette est en cours de réalisation et sera diffusée en 2021 sous forme dématérialisée aux étudiants, université, ordre des médecins, MSP du territoire, CPAM, ARS... Les élus disposeront également d'un document de présentation du territoire, qu'ils pourront communiquer aux professionnels de santé cherchant à s'installer sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles.



FACILITER L'AUTONOMIE DES PERSONNES À RISQUE DE FRAGILITÉ

- Dans le champ du parcours de santé des personnes âgées, le CLS a participé aux travaux de la Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soin dans le champ de l'Autonomie (MAIA) Orb et Biterrois et du Canton de Saint-Pons ; le CLS a été plus particulièrement mobilisé sur les problématiques concernant le lien entre les soins de ville et l'hôpital, ainsi que sur les problématiques d'offre en matière de soutien aux aidants des personnes âgées.
- L'adaptation des logements en perte d'autonomie est une action qui s'inscrit dans cet axe mais portée par la mission habitat (cf bilan habitat) ;
- Le CLS a participé à la rédaction du projet Effichronic, porté par Filiéris, en vue du déploiement du programme sur le territoire. Ce programme d'éducation à la santé cible les personnes en situation de précarité et a pour but de les aider à mieux vivre avec leur maladie chronique.
- En matière de santé mentale, l'action du CLS a porté sur 2 volets en 2020 :
Concernant la préfiguration du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM), un état des lieux de l'offre en santé mentale et un recueil de données statistiques a été réalisé par le CLS en 2020. Ce document sera présenté aux partenaires du CLSM, dans le cadre des consultations qui seront organisées en 2021.
En parallèle, le CLS a accompagné la Maison des Adolescents dans la construction d'un dispositif expérimental avec les psychologues libéraux exerçant dans les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles. L'objectif est de permettre aux jeunes un accès facile et rapide à des consultations de psychologues, en s'appuyant sur un réseau de professionnels de santé libéraux exerçant en MSP. Il vise également à développer des coopérations structurantes entre la Maison des Adolescents et les professionnels de santé libéraux.
L'expérimentation de ce dispositif sera lancée dès 2021, pour une durée de 6 mois.

DÉVELOPPER LES COMPORTEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ

- En matière de logement, les actions de cet axe reposent sur la mission habitat du Pays à savoir :
Détection du radon dans les logements, lutte contre l'habitat indécent, lutte contre la précarité énergétique, adaptation du logement pour les personnes en perte d'autonomie (cf bilan habitat).
- Projet Alimentaire Territorial
Le PAT s'inscrit pleinement dans cet axe porté par la mission économie du Pays. La coordinatrice participe à l'avancement de cette action, la prévention étant un élément transversal dans les actions du Contrat Local de Santé.
- Sport et santé.
À la croisée du Contrat Local de Santé et du Pôle de Pleine Nature, le Pays a répondu à un appel à projet concernant la mise en place d'un programme d'activité de pleine nature pour les personnes atteintes de maladie chronique. Visant à réduire la sédentarité et à mettre en place une pratique régulière d'activité physique chez les patients, cette action a permis de fédérer la maison de santé des Hauts cantons (St Pons), la MSP Orb et Mare (Hérépian - Bédarieux), et la MSP des Monts d'Orb (Saint-Gervais-sur-Mare) ainsi que les prestataires dans le domaine des sports de pleine nature. Le plan de financement a pu être finalisé en 2020 pour un démarrage d'action en 2021.

ACTION DU CLS DANS LE CADRE DE LA PANDÉMIE DU COVID-19

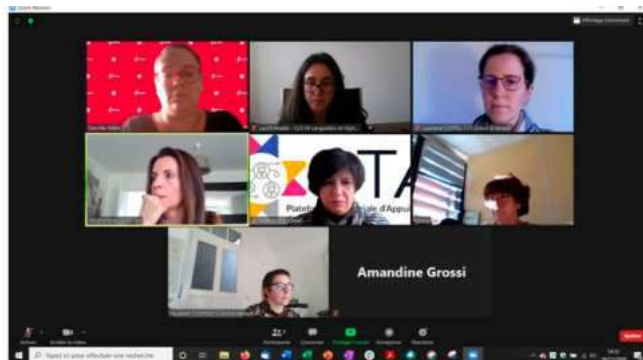
En coordination avec les services de l'ARS, le CLS a mené un travail d'information à destination des acteurs du territoire. La première vague de la pandémie a notamment été marquée par un flot important d'informations de sources diverses et évoluant très vite. Afin de communiquer une information fiable, le CLS a diffusé depuis le mois de mars 2020, 8 newsletters « point covid » à l'attention des élus et des professionnels de santé du territoire (166 abonnés) : le 16 avril, le 23 avril, le 30 avril, le 7 mai, le 14 mai, le 26 mai, le 23 juin, le 29 juillet 2020.

Ces newsletters traitaient à la fois de la situation épidémique, des recommandations officielles, des conseils et des ressources pouvant être relayées à la population.



Parallèlement, le CLS a joué un rôle de relais des besoins et des difficultés rencontrées par les acteurs locaux, ainsi que des solutions locales pouvant être déployées pour y répondre.

Le CLS a également participé à plusieurs réunions techniques de suivi de l'épidémie à l'échelle du département. Ces réunions rassemblaient des techniciens de l'ARS, la CPAM, la MSA, la Fédération des Maisons de Santé et les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé.



Réunion du 18 novembre 2020

GOVERNANCE

La gouvernance du Pays s'est mise en place le 11 septembre 2020 et de fait le comité de pilotage du CLS.

Les mêmes élus ont été désignés pour intégrer le CLS ainsi que le CLSM. Le premier comité de pilotage avec la nouvelle gouvernance a été fait le 9 octobre 2020. Au préalable un comité technique élargi s'est tenu le 26 juin. Instauré dans le cadre du second CLS, ce comité technique élargi vise à coordonner l'action du CLS avec les autres institutions porteuses de politiques publiques en matière de santé. Il est constitué de techniciens de l'ARS, de la CPAM, de la MSA, du Conseil Départemental, du Contrat de Ville de Bédarieux et du Pays.

- CLS** Contrat Local de Santé
- ARS** Agence Régionale de Santé
- 3MHC** Dispositif « Moyen Médical Mobile des Hauts Cantons »
- SAMU** Service d'Aide Médicale Urgente
- PDSA** Permanence des Soins Ambulatoires
- AMU** Aide Médicale Urgente
- MSP** Maisons de Santé Pluri-professionnelles
- CPAM** Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- MSA** Mutualité Sociale Agricole
- SDAASaP** Schémas Départementaux d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public
- Formes** Fédération Occitanie Roussillon des Maisons de Santé
- MAIA** Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soin dans le champs de l'Autonomie
- CLSM** Conseil Local de Santé Mentale
- PAT** Projet Alimentaire Territorial



L'Orchestre du Pays

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'est donné pour objectif de soutenir les pratiques amateurs. L'Orchestre du Pays est l'action phare de la politique de cohésion sociale décrite dans la stratégie 2014-2020.

Ainsi, associant la musique au théâtre, des professionnels encadrent des musiciens, des choristes et des comédiens amateurs issus du Pays.

Cette passion commune en partage rassemble des habitants de tous âges, de tous horizons pour en faire un véritable phénomène social, une aventure artistique collective tout à fait unique en Europe.

Enfin, chacune des créations à l'accent et l'inventivité du patrimoine immatériel de notre territoire mais ne cesse aussi de le faire rayonner par le choix des prestigieuses scènes patrimoniales où elles se produisent.

Cet orchestre est composé d'un chœur à 3 voix et d'un orchestre d'harmonie (instruments à vent et percussions). L'effectif est de 120 choristes et instrumentistes.

Ses membres sont amateurs et résident, pour l'essentiel, sur le territoire du Pays. Depuis sa création en 2007, l'inscription est gratuite pour les membres. Il représente un véritable projet de développement culturel à l'échelle d'un territoire rural de 102 communes. Il associe choristes, instrumentistes et comédiens amateurs encadrés par une équipe de professionnels. La pratique artistique est ici le liant de ce projet de cohésion sociale. En effet, l'objectif commun est de faire du chant, de la musique ou du théâtre dans la convivialité et de se produire sur scène. Celui de l'équipe pédagogique est, quant à lui, d'offrir au public un spectacle de qualité.

Le répertoire de l'orchestre :

➤ Un Pays pour Laura

Joutes musicales entre un fier colporteur nourri des us et coutumes de son pays et une jeune étudiante au fier toupet, un peu aigrie par son atterrissage inopiné au fin fond de l'Occitanie.

Voici pour ce spectacle le tendre regard porté par Jean Tuffou, sur une improbable rencontre entre deux générations, deux cultures, soutenu tout en splendeur avec le chœur et l'harmonie.

De cet heureux décalage naîtra une reconnaissance étonnamment complémentaire, duquel avec élégance Joël Drouin fera se chamailler, chants traditionnels, Rap, Slam et même un presque Boléro de Ravel ou plutôt Un beau réveil de Laura !



Composition musicale originale et texte des chansons : **Joël Drouin**

Direction musicale : **Patrick Pouget et Hervé Barthe**

Texte : **Jean Tuffou**

Comédiens : **Fanny Fernandez et Marc Soullignac**



➤ La chanson du Canal

Cher à notre Pays, le Canal du Midi tout en langueur lovée pour mieux relier les hommes et les paysages remarquables de notre territoire. Pour notre plus grand plaisir, notre héritage commun, ce défi de Pierre-Paul Riquet devenu prouesse est fêté par la musique fédératrice et entraînante de notre Orchestre.

Une création dont le Canal comme figure de proue nous embarque avec son chœur et son orchestre au fil de notre imaginaire.

Texte : **Guy Vassal**

Création musicale : **Antoine Miannay**

Direction musicale : **Hervé Barthe**

Comédiens : **Compagnie de la Source**



➤ 1907

La nouvelle création « 1907, LES 12 DIMANCHES D'UN PRINTEMPS » raconte de façon imagée et musicale la vie de la viticulture méridionale face aux crises de surproduction, à la crise du phylloxéra et aux trafics permanents des fraudeurs.

Cette histoire est traversée par la vie des languedociens et des catalans mais surtout marquée par la figure de Marcelin Albert Le Rédempteur ou bien encore le prêcheur des platanes.



Texte : **Jean Tuffou**

Création et direction musicale : **José Moléro**

Comédiens : **Juliette Pradelle et Marie-Pierre Loncan**

Répétitions de l'orchestre 2020

- 19 janvier ;
- 23 février ;
- 8 mars.

Par ailleurs, une forme condensée de ce spectacle d'une durée de 20 minutes permettra de proposer ce spectacle pour des manifestations et événements liés à l'histoire du vin, thématique développée dans le cadre du Pays d'art et d'histoire.

Une conférence écrite par Jean Tuffou sur la révolte vigneronne peut être organisée en avant-première des spectacles.

Les répétitions de cette forme condensée ont eu lieu en petit comité avec les deux comédiennes, l'auteur et le compositeur.

En 2021, les professeurs de musique et chants compléteront l'effectif dans la mesure où les conditions sanitaires le permettront.

Répétitions ont eu lieu durant le dernier trimestre 2020 :

- 17 septembre ;
- 5 et 25 novembre ;
- 14 décembre.

Par ailleurs, deux actions complètent ce projet :

- « Chorale d'enfants » recrutement d'enfants pour la création d'une chorale d'enfants à partir de septembre 2019 pour accompagner la création de 1907 ;
- « Solidarité au chœur », accompagnement bienveillant auprès de personnes éloignées de la culture. Des personnes du foyer Frescatis de Saint-Pons de Thomières ont intégré le chœur et participent à ce spectacle ; le professeur de chant accompagne 7 résidents.

Ateliers chants au foyer Frescatis animés par le professeur de l'Orchestre du Pays 2020 :

- 13 janvier ;
- 17 février ;
- 2 mars.

Deux outils de communication ont été finalisés :

- la création du pochoir de Marcellin Albert qui participera au décor du spectacle ;
- l'affiche du spectacle.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Accompagner les acteurs, valoriser,
dynamiser, promouvoir le territoire !

L'entreprise

L'agriculture : diversification et
développement

Le Projet Alimentaire Territorial

Le Pays d'art et d'histoire

Le développement touristique

L'offre de nature, l'itinérance et les loisirs

L'oenotourisme et le label Vignobles et
Découvertes

Promotion de la destination

La démarche Grand Site de France





L'entreprise

L'OPÉRATION COLLECTIVE DE MODERNISATION

L'Opération Collective de Modernisation est un programme d'actions à l'égard des commerçants artisans pour favoriser le repositionnement commercial et investir dans un outil de production performant afin de maintenir ou développer l'emploi et la compétitivité sur notre territoire.

En 2017, le Pays a répondu à l'appel à projet concernant les Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC - programme économique financé par l'État français) ; une étude économique du territoire a été réalisée par le Cabinet Fact Consultant.

En janvier 2019, le Pays a reçu la décision d'attribution de subvention du FISAC pour la réalisation du projet. Durant l'année 2019, de nombreux échanges ont été menés avec les services de la Région Occitanie afin d'obtenir le cofinancement et la mise en place des règlements pour débiter l'action. L'aide de la région sur ce dossier a été validée en décembre 2019. L'opération a été engagée en 2020.

Les financements permettent de soutenir deux des actions structurantes qui avaient été proposées :

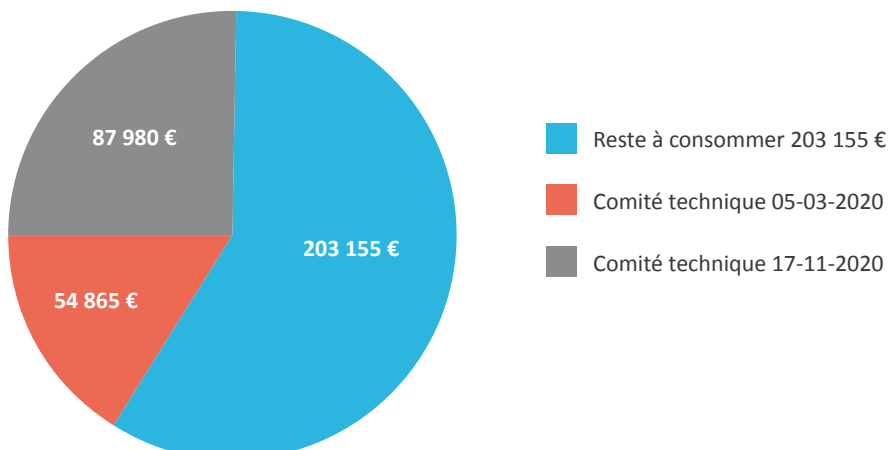
- la modernisation des entreprises ;
- l'identification des activités économiques par la communication et la signalétique commerciale.

Cette démarche collective réunit les partenaires suivants : le Pays, l'État représenté localement par la DIRECCTE (Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), le Conseil régional Occitanie, les consulaires (Chambre de Commerces et d'Industrie et Chambre des Métiers et de l'Artisanat), le Conseil départemental de l'Hérault, les Communautés de communes, les associations de commerçants et artisans du territoire...

Cette opération est soutenue par l'État et la Région Occitanie.

En 2020, deux comités techniques ont eu lieu, en mars et en novembre, malgré le contexte lié à la Covid19, 13 entreprises au total ont investi. Elles ont obtenu **142 845 €** de subventions pour un investissement global de 522 289 € HT.

MODERNISATION DES ENTREPRISES : enveloppe totale 346 000 €



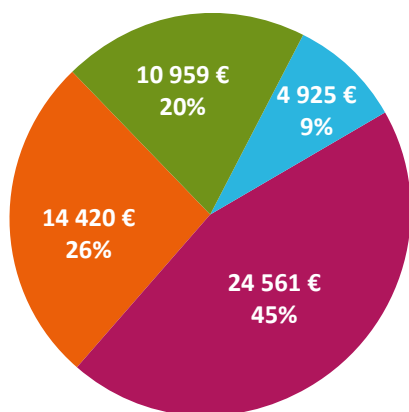


Boucherie Boutonnier à Thézan-les-Béziers © S. Zlicaric

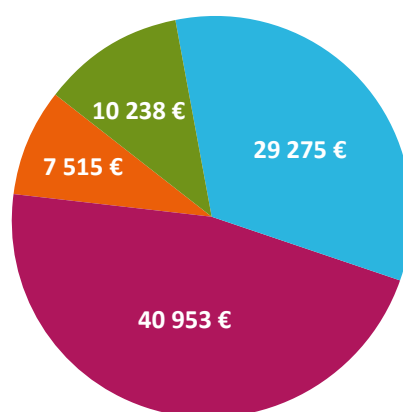


Boulangerie Carlier à Hérépian © S. Zlicaric

Comité technique entreprises
5 mars 2020
54 865 €



Comité technique entreprises
17 novembre 2020
87 980 €

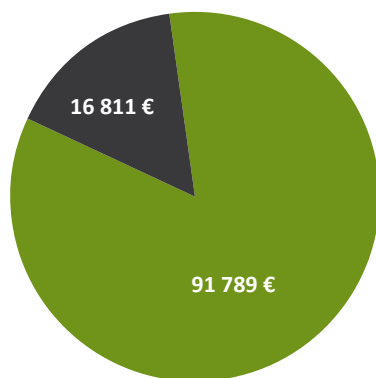


■ CC Les Avant-Monts
 ■ CC Grand Orb
 ■ CC Sud Hérault
 ■ CC du Minervois au Caroux

IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES PAR LA COMMUNICATION ET LA SIGNALÉTIQUE COMMERCIALE

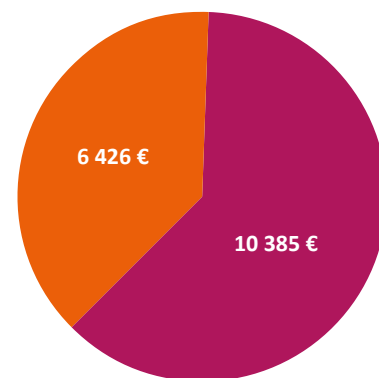
Deux bourgs-centres (Cessenon-sur-Orb et Lamalou-les-Bains) ont obtenu **16 811 €** de subventions pour un investissement global (concernant la signalétique et/ou le développement numérique) de 42 029 € HT.

Enveloppe totale : 108 000 €



■ Enveloppe restante : 91 789 €
 ■ Comité technique 17-11-2020

Comité technique entreprises -
 17 novembre 2020 : 16 811 €



■ CC Grand Orb
 ■ CC Sud Hérault

COMMUNICATION - INFORMATION

- les flyers ont été distribués largement sur le territoire, dans la presse, sur le site internet du Pays et les réseaux sociaux ;
- en juillet 2020, un webinaire s'est tenu en partenariat avec le Cabinet Exco, à l'adresse des entreprises du territoire pour les soutenir, sur le thème : « Améliorer la trésorerie de son entreprise. Les outils pour rebondir » en présence de 11 entreprises et 4 de nos partenaires territoriaux dont les consulaires.

L'OBSERVATOIRE

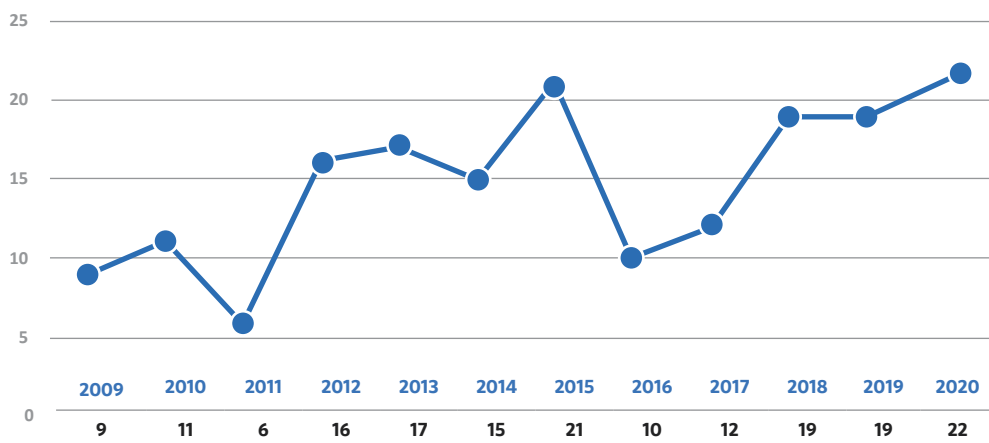
Le Syndicat Mixte du Pays travaille avec tous les acteurs institutionnels présents, à travers des permanences accueil, sur le territoire. Ce partenariat permet d'organiser la circulation de l'information pour garder une cohérence des actions sur l'ensemble du territoire (trois réunions sur l'année).

LA CRÉATION OU LA REPRISE D'ENTREPRISE

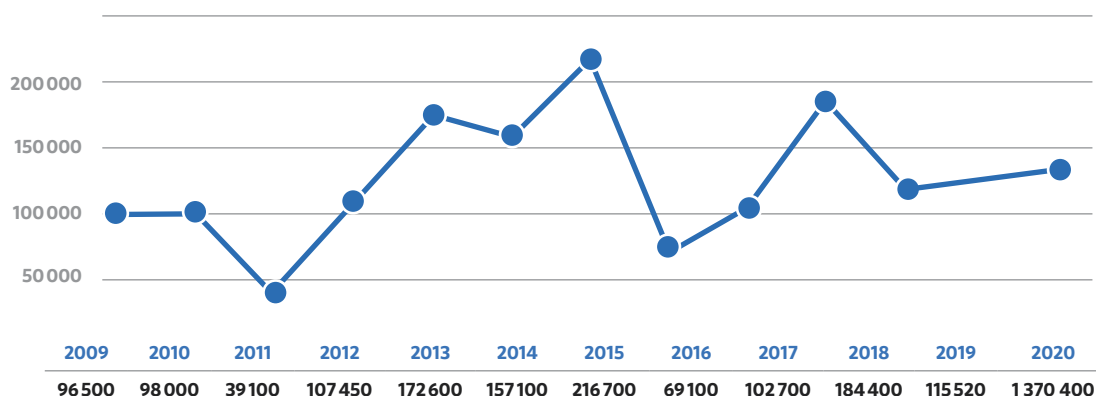
La création d'entreprises et la reprise d'entreprises sont les premières vocations des établissements consulaires ; le Pays ne répond qu'à un besoin de proximité ou à une spécificité locale.

Dans le cadre d'un partenariat avec IBOH (Initiative Béziers Ouest Hérault), nos deux organismes ont appris à fonctionner ensemble et de bonnes habitudes se sont créées. Une orientation plus systématique du public est engagée ce qui permet d'avoir une vision claire de ce qui se passe en création/reprise aidée sur le territoire.

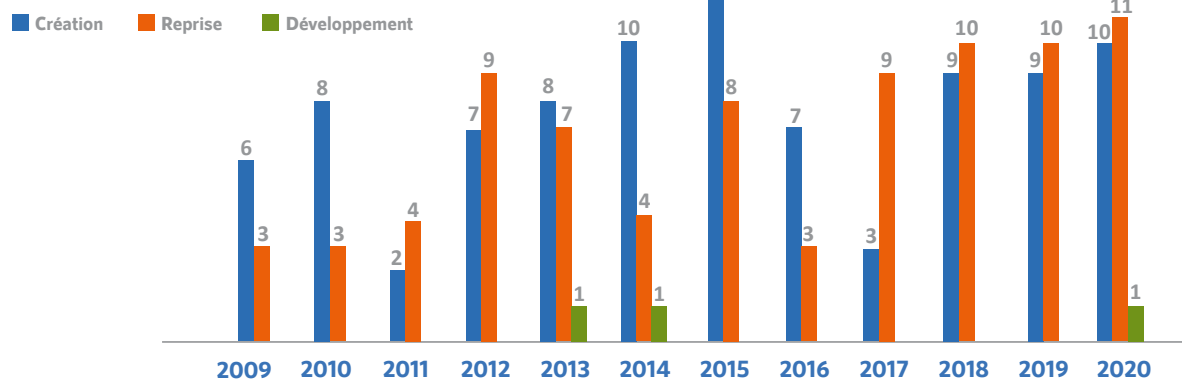
Projets



Financements



Les projets IBOH



En 2020, 22 projets (10 créations, 11 reprises, 1 projet de développement) ont été aidés pour un montant de 137 400 € de prêts à taux zéro qui ont permis de lever 37 300 € de prêts bancaires.

Depuis trois ans, nous avons un bon taux de reprise d'entreprises et pour certaines par les salariés eux-mêmes, ce qui permet de sauvegarder l'emploi localement.

LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

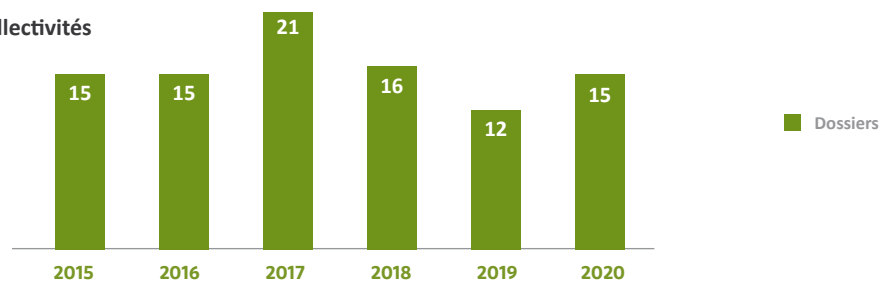
Cette action porte sur le soutien aux collectivités et le soutien individuel à l'entrepreneur.

Préserver le dernier commerce, soutenir une entreprise en développement, favoriser la transmission telles sont les demandes des communes rurales pour un accompagnement. En 2020, ce sont 15 collectivités qui ont bénéficié du soutien de la Mission Économie entreprises sur 9 thématiques différentes.

Les collectivités accompagnées sont :

- Communauté de communes Les Avant-Monts pour des informations « créateurs ou repreneurs d'entreprise » ;
- Communauté de communes Grand Orb pour le soutien aux entreprises ;
- Communauté de communes du Minervois au Caroux pour des informations « créateurs ou repreneurs d'entreprise » ;
- Communauté de communes du Minervois au Caroux et Oupia pour l'épicerie ;
- Communauté de communes Les Avant-Monts pour divers projets de création ou reprise entreprises ;
- Bédarieux pour le contrat de ville ;
- Olargues pour la création / reprise d'entreprises ;
- Riols pour le suivi d'entreprises et le développement agricole ;
- Cruzy pour la boulangerie ;
- Aigues-Vives pour la station service ;
- Saint-Chinian pour les boutiques éphémères ;
- Lamalou-les-Bains pour le développement du golf ;
- Pézènes-les-Mines pour un projet agricole ;
- Olonzac, Puisserguier et Avène pour le soutien aux entreprises.

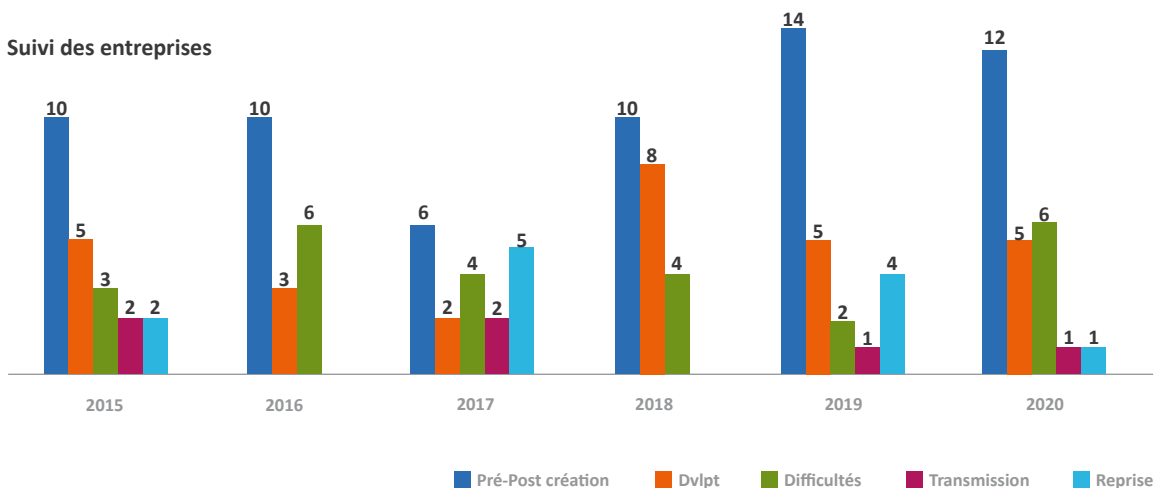
Suivi des collectivités



L'accompagnement pour les premiers renseignements à la création d'entreprises reste la phase clé des projets qui ont encore du mal à aboutir. Les projets de développement se réalisent en total autonomie sans accompagnement financier, il est à ce jour très difficile de capter les aides régionales au regard de la forme juridique ou du caractère très petit de l'entreprise (0 salarié).

En 2020, ce sont 25 entreprises différentes qui ont été accompagnées sur un ou plusieurs thèmes. Ces chiffres sont complémentaires aux éléments développés dans la rubrique création/reprise d'entreprises qui relève du partenariat avec la plateforme IBOH.

Suivi des entreprises



L'agriculture : diversification et développement

L'agriculture marque très fortement de son empreinte les paysages mais surtout la sphère économique. L'agriculture a exercé un rôle important pour la construction des ressources territoriales non seulement sur le plan économique mais plus largement, pour l'entretien de l'espace et pour le maintien d'un patrimoine rural important. Ce cadre privilégié, aux paysages de qualité, diversifiés et préservés, est aujourd'hui un atout essentiel pour le développement économique du territoire.

Par ailleurs, le consommateur s'interroge au quotidien sur la provenance des produits de consommation courante qu'il retrouve dans son cabas. La volonté de relocaliser, au-delà du circuit court, est bien présente dans les territoires.

Il est donc aujourd'hui important de structurer, de renforcer et d'animer les filières agricoles de proximité qui représentent une opportunité de création de richesses économiques, de cohésion sociale, de solidarité entre urbains et ruraux. Le développement des spécificités locales de diversification agricole à forte valeur ajoutée et au potentiel prometteur doit être encouragé.

De même, l'émergence de nouvelles formes d'agriculture génératrices de richesses et d'emplois doit aussi être accompagnée ainsi que les activités de transformation en aval de ces nouvelles productions.

Le cadre stratégique du volet Agriculture et Forêt

1. Préserver et valoriser les espaces et ressources agricoles du territoire
 - Protéger le foncier et reconstituer les sites paysagers à fort potentiel agricole ;
 - Soutenir les filières agricoles et forestières stratégiques et à forte valeur ajoutée économique ;
 - Soutenir et promouvoir la filière viticole.
2. Développer une offre alimentaire locale, de qualité et accessible à tous dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial
 - Promouvoir l'offre locale et le patrimoine agricole ;
 - Conforter l'agriculture et les circuits alimentaires de proximité ;
 - Favoriser l'accès des populations fragiles à une bonne alimentation ;
 - Mieux produire pour mieux manger.
3. Contribuer aux défis du changement climatique
 - Diversifier vers des cultures adaptées au changement climatique ;
 - Accompagner le monde agricole dans la transition énergétique du territoire ;
 - Tendre vers une agriculture et des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

DÉVELOPPEMENT ET STRUCTURATION DE LA FILIÈRE PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES

Le Pôle d'Excellence Rurale BIO-ORB, obtenu en 2012, a permis d'organiser la mise en culture de Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (PPAM), en culture biologique, sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles, de la production, vers la transformation et la commercialisation.

Cette initiative poursuit trois objectifs :

- **le développement de l'agriculture biologique**, par la diversification dans de nouvelles productions, le maintien d'emplois existants, la création d'emplois nouveaux et la création de valeur ajoutée agricole nouvelle, dans une dynamique collective moderne de long terme ;
- **la création d'activités nouvelles**, artisanales et industrielles sur le territoire, avec la mise en place d'une unité de semi-transformation et de conditionnement ;
- **le développement durable**, par la lutte contre la déprise agricole et le maintien de l'ouverture des paysages vigneron.

Le Pays poursuit l'accompagnement et le développement de la coopérative BIO-ORB PPAM, coordonne les actions des agriculteurs, assure la veille économique concernant la filière, participe aux réunions du réseau national et régional, assure le suivi et la traçabilité avec l'organisme certificateur, le suivi parcellaire et cultural ainsi que l'accompagnement des coopérateurs dans les démarches administratives du contrôle qualité.

En 2020, le soutien à la filière Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM) s'est traduit par une augmentation des surfaces plantées en culture biologique, par la concrétisation du projet d'unité de distillation et via la finalisation de partenariats commerciaux durables et équitables. La première phase de développement de la filière a consisté à soutenir les plantations de PPAM Bio sur le territoire. La seconde phase initiée en 2020 permet aux acteurs économiques de se doter d'équipement de transformation de la matière première végétale en produits de qualité d'une part et à la consolidation de contrats d'autre part permettant de se projeter vers l'avenir et ainsi, d'agréger de nouveaux projets.

Plantations

- Immortelle
- Marjolaine à Coquilles
- Menthe Poivrée
- Thym Thymol
- Thym Linalol
- Thym Thuyanol
- Romarin à Verbenone
- Roses
- Calendula officinalis.

Nombre d'ha. : 27,5

Nombre de communes : 14



Chantier de plantation de Thym et Hélichryse Italienne à Gabian © T. Lejay



1



2



3



4



5

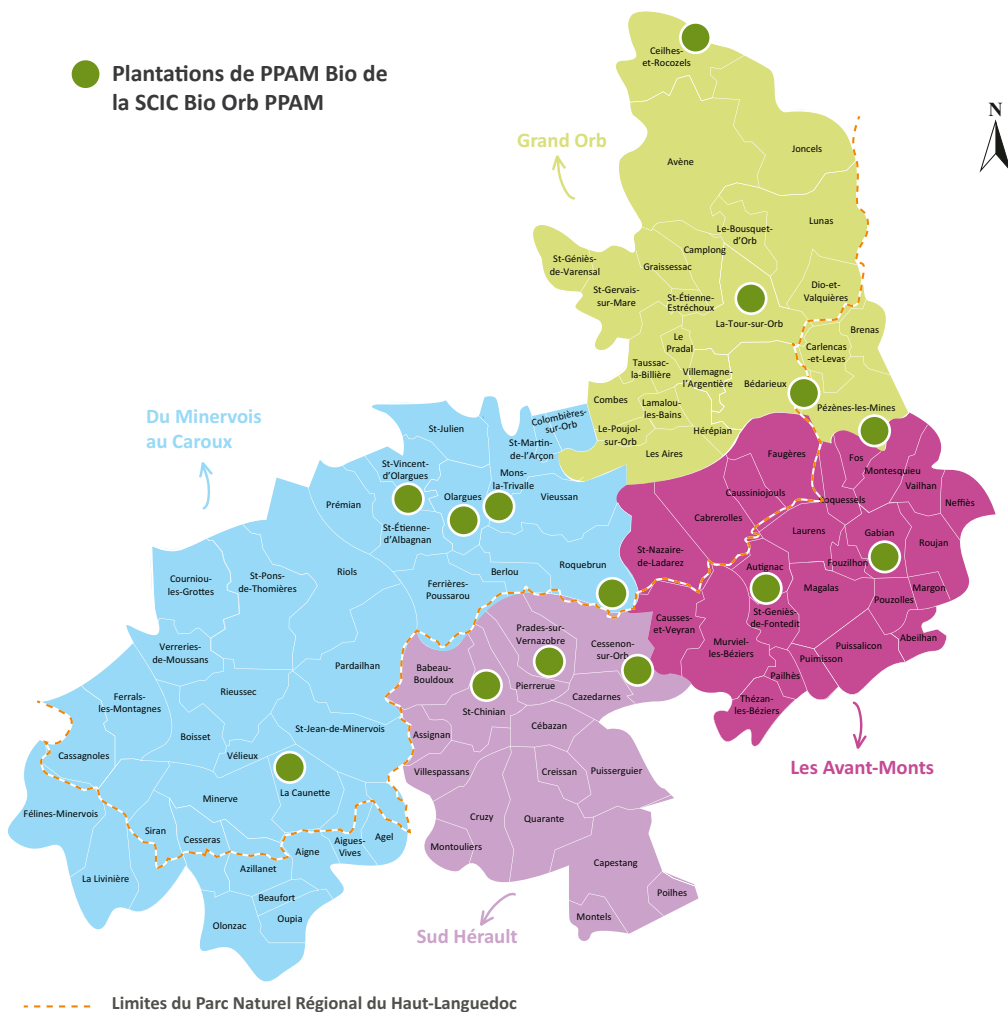
1. Calendula officinalis © Bio Orb PPAM

2. Romarin à Verbenone © Bio Orb PPAM

3. Huile essentielle d'Hélichryse © Bio Orb PPAM

4. Travaux agricoles © T. Lejay

5. Séchage de roses © T. Lejay



Cartographie des emplacements de cultures de PPAM Bio (T. Lejay)

Augmentation du nombre d'adhérents dans la société : de 21 à 27.

Achat de plants et entretien avec les pépiniéristes

Plus de 190 000 plants de PPAM Bio ont été commandés, transportés et mis en culture depuis le début de l'aventure. Les partenariats très privilégiés qu'a pu développer la SCIC concernent autant des pépiniéristes du Pays que des acteurs internationalement reconnus du secteur.

Le Pays a pu soutenir efficacement le développement commercial de la SCIC en mettant en place différents partenariats et contractualisations. La SCIC Bio Orb PPAM s'est engagée dans la labellisation « Bio Equitable en France ».

Parcelle pédagogique de démonstration – Mons

La SCIC Bio Orb PPAM a mis en place une parcelle de démonstration à destination des agriculteurs de la SCIC, des futurs adhérents et du public. L'objectif étant de créer en condition réelle un espace de démonstration et de test des plantes et variétés différentes, sur une quarantaine de rangs (adaptabilité des cultures et variétés, comportement en cas de sécheresse et de froid prolongés, techniques culturales adaptées). Les variétés cultivées permettent de proposer des échantillons aux acheteurs avant la mise en production de plus grande ampleur.



Parcelle expérimentale de démonstration de la SCIC Bio Orb PPAM- Mons © T. Lejay

Augmentation des compétences et renforcement des capacités

- **Formations à la distillation CRIEPPAM** : un adhérent de la coopérative a eu l'opportunité de se faire former pendant une semaine aux techniques de distillation et à la conception de distillerie au sein de l'organisme de référence ; le Centre de Recherche, d'Investigation et d'Expérimentation des PPAM (Manosque, 04) ;
- **Formation du Lycée Agricole de Théza (PO, 66)** : deux productrices ont pu assister à une formation à la distillation et aux aspects réglementaires de la vente de PPAM et d'Huiles Essentielles.

Organisation de la production

- **Mise en place d'un atelier de filtration des hydrolats ou eaux florales** (coproduits de la distillation) : grâce au soutien de l'entreprise Ethiquable, la SCIC a pu se doter de matériel de filtration à 0,2 micron des Hydrolats. Ce procédé a pour but de stabiliser et de conserver ces productions sans avoir recours à l'utilisation de conservateurs. Il est donc possible pour la SCIC de valoriser ces coproduits et de diminuer la pression sur le milieu naturel ;
- **Alambic – Installation et Matériel** : la SCIC a pu valider le projet de création d'une unité de distillation sur le site de production de Mons.

Cette unité a pour objectif la transformation de la matière végétale produite par la SCIC. La valeur ajoutée sera dès lors significativement augmenté pour les producteurs et productrices de la SCIC.

Cette unité industrielle est composée d'une chaudière génératrice de vapeur et deux cuves de 500 et 2000 litres et leurs refroidisseurs respectifs.

Développement commercial de SCIC en mettant en place différents partenariats et contractualisation.

Démarrage d'une gamme de vente au détail

La SCIC a mis en place la vente directe de ses productions au sein du Pays. Celle-ci a pour objectif la présence sur le marché local, la visibilité des productions de la SCIC Bio Orb PPAM via la concrétisation matérielle des efforts et investissements réalisés, et la possibilité pour les adhérents de la SCIC d'avoir accès à leur propre production.



Mise en flacon des productions de la SCIC Bio Orb PPAM © T. Lejay

Commercialisation des Iris Pallida

La SCIC a su mobiliser les agriculteurs pour des chantiers collectifs d'ampleurs visant à commercialiser les Iris Pallida mis en culture de 2016 à 2019, et de ce fait, valoriser efficacement la production via tous les moyens à sa disposition. Plusieurs marchés distincts sont concernés par cette production très particulière destinée à la parfumerie fine.



Séchage des Iris arrachés en août 2020 © T. Lejay



La SCIC participe à la cocréation, avec de grandes entreprises françaises (**Biocoop et Ethiquable**), d'un label dit « **Bio Équitable en France** » dont l'objectif est de reprendre les logiques du commerce équitable pratiquées au Sud, avec les groupements de producteurs français.

Cette démarche permet aujourd'hui à la structure d'être suivie et soutenue par ses partenaires commerciaux. Les débouchés et les prix sont assurés pour une partie de la production.

Société GAROMA SA : la SCIC est partenaire d'une entreprise émergente du Gard dirigée par l'actuel président de la Commission Régionale PPAM : Pierre Boccon-Gibod. Celle-ci assure une partie des débouchés de la SCIC, ainsi que le renforcement de certains aspects réglementaires et techniques de son activité.

LE DÉVELOPPEMENT, LA VALORISATION ET LA REQUALIFICATION DE LA RESSOURCE BOIS DE CHÂTAIGNIER

Notre cadre stratégique met en avant le rôle majeur de l'agriculture et de la sylviculture pour la construction des ressources territoriales non seulement sur le plan économique mais plus largement, pour l'entretien de l'espace et pour le maintien d'un patrimoine rural important. Ce cadre privilégié, aux paysages de qualité, diversifiés et préservés, est aujourd'hui un atout essentiel pour le développement économique du territoire.

Les taillis de châtaigniers, exploités au XIXème et début XXème, sont aujourd'hui abandonnés avec des conséquences néfastes sur le terrain :

- vieillissement et maladies des arbres et des taillis ;
- des arbres morts qui génèrent des embâcles et donc des dégâts lors des fortes pluies ;
- envahissement des bois de châtaigniers par prolifération des résineux et des lierres (stérilisation des sols, ruissellements...) ;
- transformation de l'environnement et de notre patrimoine paysage...

Pourtant le bois de châtaignier a d'excellentes propriétés (bois imputrescible...) et peut répondre aujourd'hui à certains usages :

- l'habitat, mobilier signalétique ;
- la viticulture (usage en bio de piquet de bois, tuteurs...), conchyliculture ;
- ganivelles sur le littoral ;
- tanins de châtaignier dans la lutte contre les incendies ;
- plaquette pour bois de chauffage...

La ressource en châtaignier est présente en nombre mais son état sanitaire actuel est préoccupant et nécessite une action rapide de valorisation pour :

- mettre en valeur des châtaigniers bois à potentiel présents ou qu'il est possible d'installer sur les stations favorables ;
- répondre aux inquiétudes sur l'évolution du couvert forestier, les risques liés aux dépérissements et aux manques de gestion, à la dégradation du paysage.



Châtaigneraie © G. Souche

Plusieurs actions prioritaires ont été identifiées :

- la mise en place de chantiers tests pour évaluer la qualité et la rentabilité de cette ressource dans différentes situations (qualité des sols, pentes...);
- le recensement de la demande et l'identification du marché;
- la mise en relation des propriétaires avec les acteurs de la transformation locale;
- à terme, selon les résultats des étapes précédentes, la création d'une association pour regrouper les propriétaires forestiers afin de développer l'économie locale autour du châtaignier et pour préserver le patrimoine paysager.

Le dossier porté par l'Association ACAPMOS :

Une première « phase test », expérimentale, reprenant les actions ci-dessus a été engagée en 2020 pour mener des chantiers tests et une étude du marché; cette action couvre 5 communes : Saint-Gervais-sur-Mare, Saint-Geniès-de-Varensal, Taussac-la-Billière, Rosis et Castanet-le-Haut.

- le maître d'ouvrage de cette première action-test est l'association ACAPMOS (Association Culturelle du Patrimoine – Saint-Gervais-sur-Mare);
- le Pays Haut Languedoc et Vignobles intervient en AMO;
- cette action bénéficie du soutien financier de la Région Occitanie et du Département de l'Hérault;
- les trois prestataires retenus pour mener ce travail sont ALCINA / Fibois Occitanie / CNPF;
- un COFIL réunit tous les partenaires concernés.

Sur la base des résultats obtenus et dans la continuité de la méthode de travail initiée dans le cadre de cette première étape, un déploiement de l'opération pourrait être mené à l'échelle du Pays Haut Languedoc et Vignobles, sur les espaces concernés par cette ressource.

État d'avancement de l'action ACAPMOS :

- l'étude de marchés est finalisée (FiBois Occitanie);
 - l'identification des propriétaires et des chantiers a été réalisée (CNPF/ALCINA);
- Il reste à mettre en œuvre ces chantiers – travaux (2 secteurs/4 chantiers).



©Fibois Occitanie

Pour la région, cette action s'inscrit dans le cadre de la « Dotation pour l'innovation et l'expérimentation » du contrat territorial entre la région Occitanie et le Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Dans ce contexte, le projet doit donc obligatoirement :

- * S'inscrire dans une gouvernance territoriale (à l'échelle du Pays);
- * Être expérimental pour ensuite se déployer à l'échelle du territoire (Pays) et plus largement à l'échelle régionale (duplication locale à une échelle plus grande ou explicitation du modèle d'extension de l'action, si elle présentait des résultats jugés positifs à l'échelle de départ).

Le dossier bénéficie également d'une aide financière du Département de l'Hérault.

Le Projet Alimentaire Territorial

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) ont pour ambition de fédérer les différents acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation, contribuant ainsi à la prise en compte des dimensions sociales, environnementales, économiques et de santé de ce territoire.

La reconnaissance d'un Projet Alimentaire Territorial au sens de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 permet au porteur de projet d'utiliser la marque « PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL » reconnu par le ministère de l'agriculture et le logo associé.

Le Projet Alimentaire Territorial du Pays Haut Languedoc et Vignobles a obtenu le 8 août 2019 la reconnaissance officielle du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, pour une durée de 3 ans.

Les axes retenus localement, dans lesquels s'inscrivent notre programme d'actions, sont les suivants :

- Renforcer les circuits alimentaires de proximité ;
- Organiser et promouvoir l'offre de produits locaux et le patrimoine agricole ;
- Faciliter l'accès des populations fragiles, en particulier les personnes âgées à une bonne alimentation ;
- « Mieux produire, pour mieux manger ».

LE SITE « CLIKETIK »

Imaginé et conçu avec le réseau des consommateurs du Pays (producteurs, commerçants, transformateurs, consommateurs...) dans le cadre du PAT du Haut Languedoc et Vignobles en 2019, le site internet « www.Cliketik.fr » est aujourd'hui totalement développé, partagé et animé avec le Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

Ce site répond :

- aux besoins des producteurs et commerçants pour le transport des produits sur le territoire ;
- aux attentes des consommateurs qui souhaitent avoir plus de visibilité sur les produits locaux disponibles et surtout les lieux où les acheter.

Cette carte interactive propose donc toutes les informations pour manger local : aperçu des productions locales (fruits, légumes, viandes, poissons, fromages, yaourts, boissons, gourmandises, etc.) et repérage des points de ventes et marchés pour les acheter.

Le site référence (fin 2020) :

- 109 points de ventes (fixes ou ambulants) ;
- 205 producteurs ;
- 71 marchés.

Dans le contexte de crise de la COVID-19, le site www.cliketik.fr a proposé de nouveaux services : la mise à jour, en temps réel, des marchés de plein vent autorisés, des solutions pour les producteurs concernant l'écoulement des stocks de produits frais, des solutions pour la logistique de transport...

Par ailleurs, un important travail de communication a été mené pour faire connaître et inviter à partager le site localement :

- Édition de carte postale ;
- Création de visuels (logo, gif...etc.) ;
- Relais auprès de toutes les communes et communautés de communes du Pays et du Parc pour diffusion dans leurs réseaux (lettres locales, sites internet...)
- Articles de presse ;
- Interviews radio ;
- Communication et animations via les réseaux sociaux ;
- ...



Campagne pendant le confinement



Campagne pendant les fêtes de fin d'année

LA PRÉVENTION EN MATIÈRE D'ALIMENTATION, DE SANTÉ ET D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Dans le cadre du Programme nationale nutrition santé (PNNS), la nutrition s'entend comme l'équilibre entre les apports liés à l'alimentation et les dépenses occasionnées par l'activité physique. L'un des slogans du PNNS est d'ailleurs :

« Manger mieux et bouger plus à tout âge ».

Dans ce contexte, il est essentiel de favoriser le développement d'actions de prévention autour de l'alimentation et de l'activité physique dans une perspective de préservation de la santé.

L'action de « prévention en matière d'alimentation, de santé et d'activités physiques et sportives » que le Pays souhaite développer se situe donc à la croisée de trois démarches portées par le Pays Haut Languedoc et Vignobles : le Contrat Local de Santé, le Pôle de pleine nature et le Projet Alimentaire Territorial.

Le projet alimentaire territorial est un levier important pour influencer sur les déterminants alimentaires et environnementaux de santé.

En travaillant sur une alimentation de proximité et plus respectueuse de l'environnement, en intégrant des actions pédagogiques autour de l'alimentation, en structurant un réseau d'aide alimentaire pour les personnes en difficulté, le PAT s'inscrit pleinement dans une démarche de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

L'objectif de cette action est de tester un programme d'éducation à la santé centré sur l'alimentation et la pratique d'activités sportives, vers les publics ciblés. Nous avons choisi de travailler cette problématique « alimentation, sport et santé » en ciblant plusieurs publics identifiés comme prioritaires dans les différentes stratégies mise en œuvre sur le territoire, avec pour objectif de déployer des habitudes alimentaires et sportives pérennes afin de contribuer au bien-être et à la santé du pratiquant.

Le programme va donc s'adresser à trois types de public, chacun faisant l'objet de problématiques spécifiques qui induisent des réponses adaptées :

- le jeune public (qui doit acquérir de bonnes habitudes alimentaires et sportives qu'il apprendra à préserver tout au long de sa vie) ;
- les personnes âgées (qui doivent continuer à avoir une alimentation équilibrée ainsi qu'une activité physique régulière pour prévenir les risques de dénutrition, de chutes et de maladie, tout en contribuant également au moral) ;
- les populations à revenus modestes (qui n'ont pas toujours accès à une alimentation saine, favorable à la santé et soumises à des déséquilibres alimentaires entraînant sur le long terme des problèmes sanitaires d'obésité, de diabète etc.)

L'année 2020 a été consacrée à la recherche de financements et de partenariats pour la mise en œuvre de ces ateliers qui pourront, si le contexte sanitaire le permet, être menés en 2021.

Les aides de l'État (DRAAF) et du Département de l'Hérault ont été mobilisées sur ce dossier ; le projet du Pays a également été retenu par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale dans le cadre d'un appel à projet national de prévention et de lutte contre la pauvreté.

D'AUTRES ACTIONS SONT DÉVELOPPÉES DANS LE CADRE DU PROGRAMME D' ACTIONS DU PAT, AVEC NOS PARTENAIRES PUBLICS ET PRIVÉS ET BÉNÉFICIENT DES CONSEILS ET DU SOUTIEN DU PAYS.

Zoom partenaires - L'atelier des solidarités/Épicerie solidaire de Saint-Pons de Thomières - Relais familles rurales

L'épicerie solidaire s'adresse à des personnes ou familles à revenus modestes orientées par les organismes sociaux. Elle bénéficie du financement du département de l'Hérault et s'inscrit dans le cadre des ateliers des solidarités déployés et animés par le département.

En 2020, 45 foyers en suivi soit 138 personnes et 11 foyers complémentaires de 31 personnes non adhérentes ont bénéficié de cette aide.

7 ateliers ont été maintenus malgré la Covid19 dans le respect des normes sanitaires et ont été fréquentés par 56 personnes.

Les communes relais, concernées pour la distribution alimentaire en itinérance, sont les suivantes (avec l'appui ou relais des réseaux associatifs locaux) : Boisset, Rieussec, Ferrals-les-Montagnes, Saint-Vincent d'Olargues, Saint-Julien, Olargues, Prémian.

La communication est effectuée par le biais d'affichage dans les mairies, dans les bulletins municipaux et distribution de flyers auprès des habitants.

Le Pays d'art et d'histoire

Fort d'une politique patrimoniale riche et dynamique, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a obtenu, en 2016, le label Pays d'art et d'histoire.

Attribué par le Ministère de la Culture pour dix ans, ce label se donne pour objectif de transmettre un capital paysager et patrimonial aux générations futures. Ainsi, cette labellisation est l'occasion de conforter l'art de vivre au Pays, de concilier l'héritage du passé et la modernité.

Connaître et partager
le territoire

Sensibiliser
les publics

Préserver un
cadre de vie

Dynamiser les
patrimoines et
l'architecture

LA CONNAISSANCE DES PATRIMOINES

► Un programme d'inventaire sur le territoire

Dans le cadre de son label Pays d'art et d'histoire, le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'engage aux côtés de la Région Occitanie pour mener un inventaire des patrimoines de son territoire. Ce partenariat, qui s'inscrit dans la continuité d'opérations menées en 2019 à la Tour-sur-Orb et Lamalou-les-Bains, est défini dans une convention cadre signée entre les deux parties en avril 2019. Une chargée de mission a été recrutée le 1^{er} mars 2020 pour mener à bien cette action.

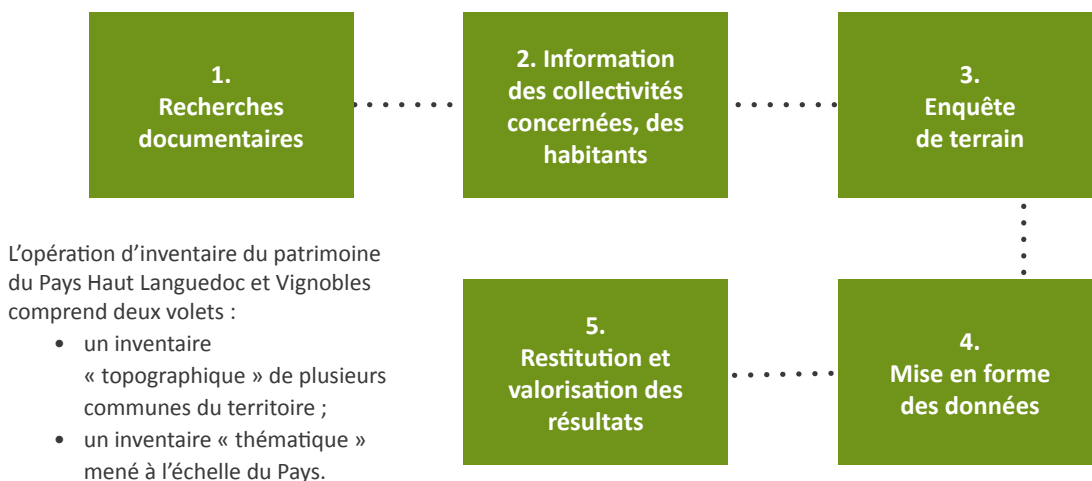
Les objectifs de la mission :

- Approfondir la connaissance scientifique à l'échelle du Pays ;
- Constituer une documentation scientifique ;
- Élaborer un outil d'aide à la gestion de l'espace du territoire ;
- Diffuser le plus largement possible la connaissance auprès du public.

Qu'est-ce que l'Inventaire ?

Créé en 1964 par André Malraux, ministre des Affaires culturelles, l'inventaire du patrimoine est une démarche scientifique qui a pour ambition d'enrichir la connaissance du patrimoine à l'échelle du territoire national. L'inventaire est une recherche de terrain qui observe, analyse et décrit les œuvres « in situ » en s'appuyant sur les sources d'archives et la bibliographie disponible. Il concerne le patrimoine privé comme le patrimoine public, l'architecture comme le mobilier, les grands monuments comme le petit patrimoine.

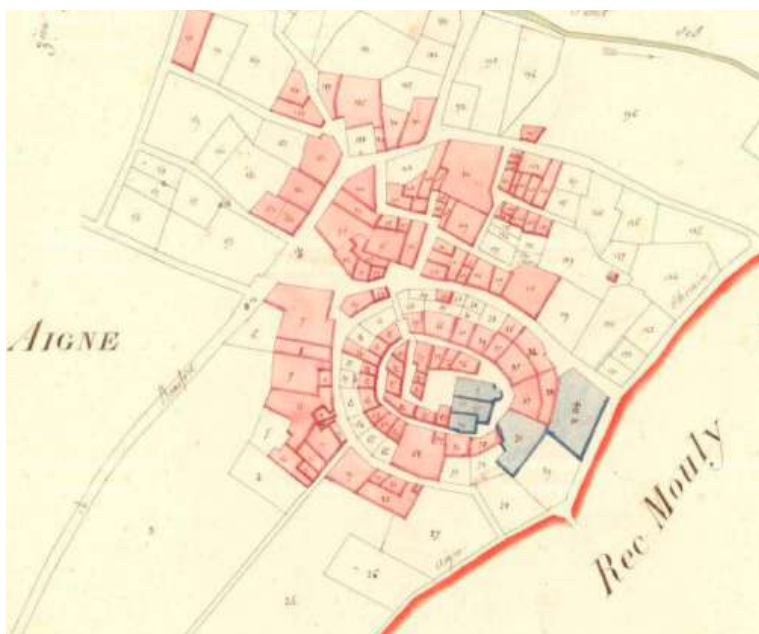
Un inventaire se déroule en plusieurs phases :



Inventaire topographique

L'inventaire topographique s'intéresse à toutes les composantes du patrimoine, bâti et mobilier, de manière exhaustive. Sept communes du Pays ont déjà fait l'objet d'une telle étude. L'opération doit permettre d'étendre la couverture du territoire au rythme d'une commune par an.

Aigne est la première commune à être étudiée dans le cadre de la mission. La phase de recherches documentaires a été menée de mars à juillet 2020, afin de constituer la documentation préalable à l'enquête. Plusieurs personnes ressources ont été rencontrées afin de compléter la documentation, notamment par l'apport de documents graphiques type cartes postales et photographies anciennes.



Extrait du cadastre napoléonien (Aigne) 1817, Archives Départementales de l'Hérault - 3 P 3426



Aigne, place de l'église © K. Orengo

La phase terrain a débuté en juin 2020 et s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'année. Tous les bâtiments dessinés sur le cadastre actuel ont été vus. Les observations ont été consignées sur une grille de repérage établie au début de l'enquête.

Les données recueillies sont en cours de saisie sur une application mise à disposition par la Région Occitanie. Les dossiers numériques ainsi constitués seront consultables sur le site internet <https://ressourcespatrimoines.laregion.fr/>

Les résultats de l'enquête seront présentés aux habitants lors d'une restitution publique prévue en 2021. Ils seront également exploités pour la création d'une visite guidée sur la commune ainsi que pour divers supports de sensibilisation et de valorisation (signalétique patrimoniale, dépliant...).

Inventaire thématique

L'étude s'intéresse à l'ensemble des édifices liés à l'activité meunière (moulins, biefs de dérivation, ponts, aqueducs...) du Moyen Âge à nos jours. Elle mettra en lumière la variété des techniques de captation et de maîtrise de l'eau, permettant notamment de valoriser la diversité des paysages du Pays Haut Languedoc et Vignobles et l'ingéniosité des hommes qui ont su s'y adapter.



Carte de Cassini, n° 19, source gallica.bnf.fr / BnF



Moulin d'Azam, Cesseras © K. Orenge

L'opération a débuté par le périmètre de l'Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » (communes d'Azillanet, Cesseras, La Caunette, La Livinière, Minerve, Siran, Vélioux). Elle s'inscrit dans le programme d'actions 2019-2023 de l'OGS et reprend, complète et enrichit une étude de 2014 portant sur le patrimoine hydraulique lié à l'activité meunière le long des cours d'eau de la Cesse et du Brian (dans leur traversée du Grand Site). Les objectifs et la méthodologie de l'opération d'inventaire du patrimoine hydraulique ont été présentés à l'occasion de la réunion du Comité des élus de l'OGS le 29 juillet 2020.



Comité des élus de l'OGS © K. Orenge



Pont du moulin, Minerve © S. Brisa

Les recherches documentaires ont permis de compléter et affiner le premier recensement. L'enquête de terrain a commencé en octobre-novembre 2020. Elle a pu se dérouler sur quatre des sept communes de l'OGS (Azillanet, Cesseroas, La Livinière, Siran). Elle a cependant été impactée par la crise sanitaire, d'une part par l'impossibilité d'organiser des réunions d'information dans les communes concernées, d'autre part par l'absence de plusieurs propriétaires résidant à l'étranger.

À l'issue de l'enquête, les résultats seront restitués à la population par le biais de présentations publiques ainsi que sur différents supports (publications, expositions, brochures, outils numériques...). Ils pourront également constituer un outil de gestion et de valorisation de ce patrimoine à l'échelle du territoire.

LA SENSIBILISATION DES PUBLICS

➤ L'histoire du vin

Cette action fait suite à un important travail de recherches, ayant pour objectif l'acquisition et la diffusion de nouvelles connaissances relatives au monde vigneron, à l'évolution du métier, de la filière et des pratiques culturelles. Cette enquête ethno-photographique, menée par Ethnodoc à l'initiative du Pays d'art et d'histoire s'est accompagnée d'une exposition photographique présentée à l'office de tourisme de Saint-Chinian de janvier à mars 2020.



« La souche c'est quelque chose de vivant et il faut la traiter en tant que telle... »

► Les temps du patrimoine, un programme culturel dédié au patrimoine

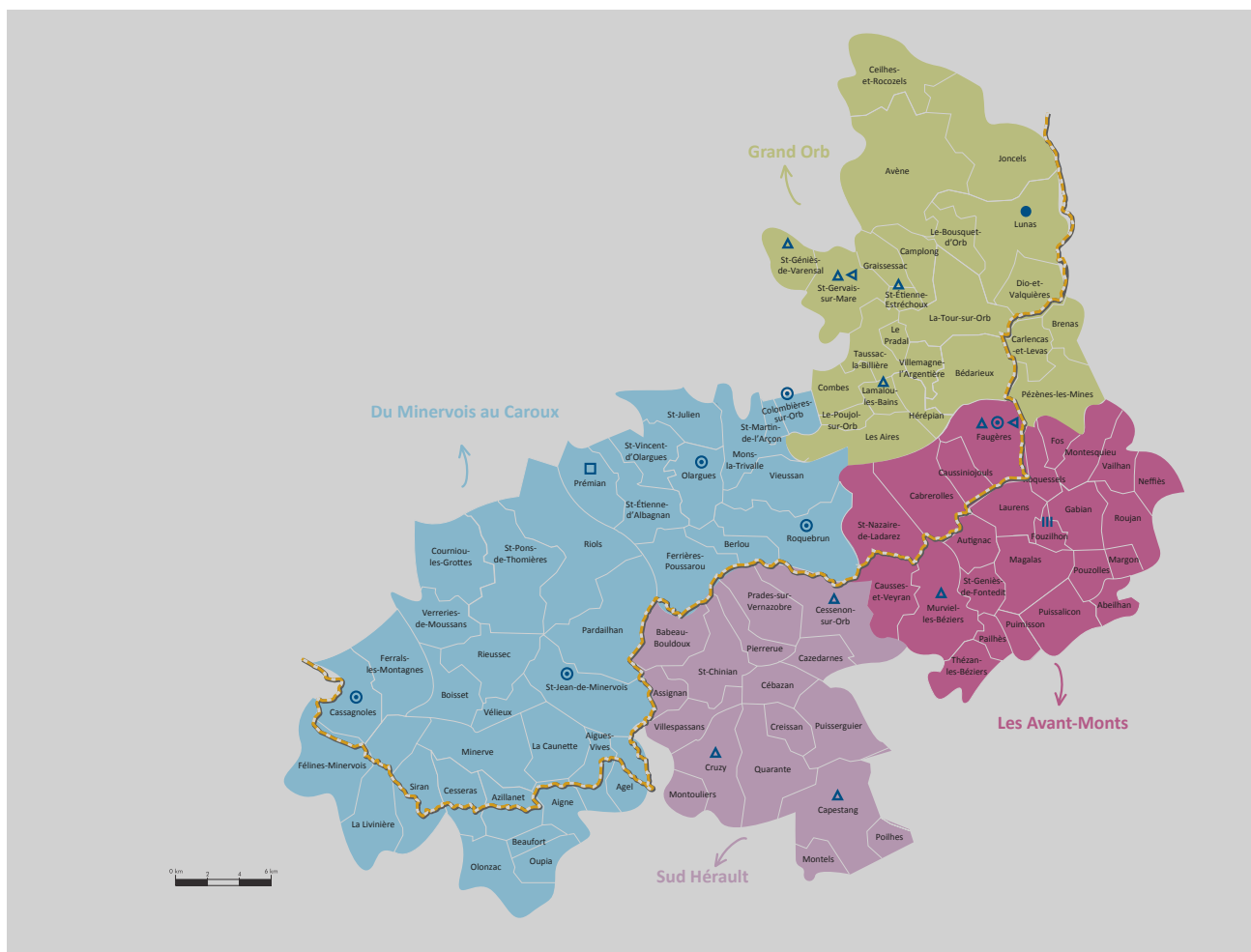
Pour la quatrième année consécutive, malgré un contexte sanitaire préoccupant, a été lancée l’invitation au voyage : les rendez-vous du Pays d’art et d’histoire.

Visites guidées, visites en itinérance, sorties en famille, événements et ateliers, cycle de conférences, cette programmation culturelle dédiée aux patrimoines de territoire a réuni près de 70 animations sur le territoire, de **juillet à novembre 2020**. Conformément aux principes généraux de prévention en matière de protection de la santé et sécurité au travail, un protocole a été établi afin d’éviter les risques d’exposition au virus des médiateurs et du public. Les jauges ont dû être restreintes (15-20 personnes maximum).

Cette programmation culturelle a été proposée en partenariat avec la Drac Occitanie, le Département de l’Hérault et les collectivités locales, communes et communautés de communes.



- ▲ 44 visites guidées
- ⊙ 13 sorties familles
- 1 atelier
- ||| 1 café patrimoine
- 1 conférence
- ◀ 2 expositions



● Conférence ▲ Visite guidée ⊙ Sortie famille ⊕ Événement ||| Café patrimoine □ Atelier ◀ 2 expositions



Visite de la carrière de Coumiac, Cessenon-sur-Orb © B. Bordez

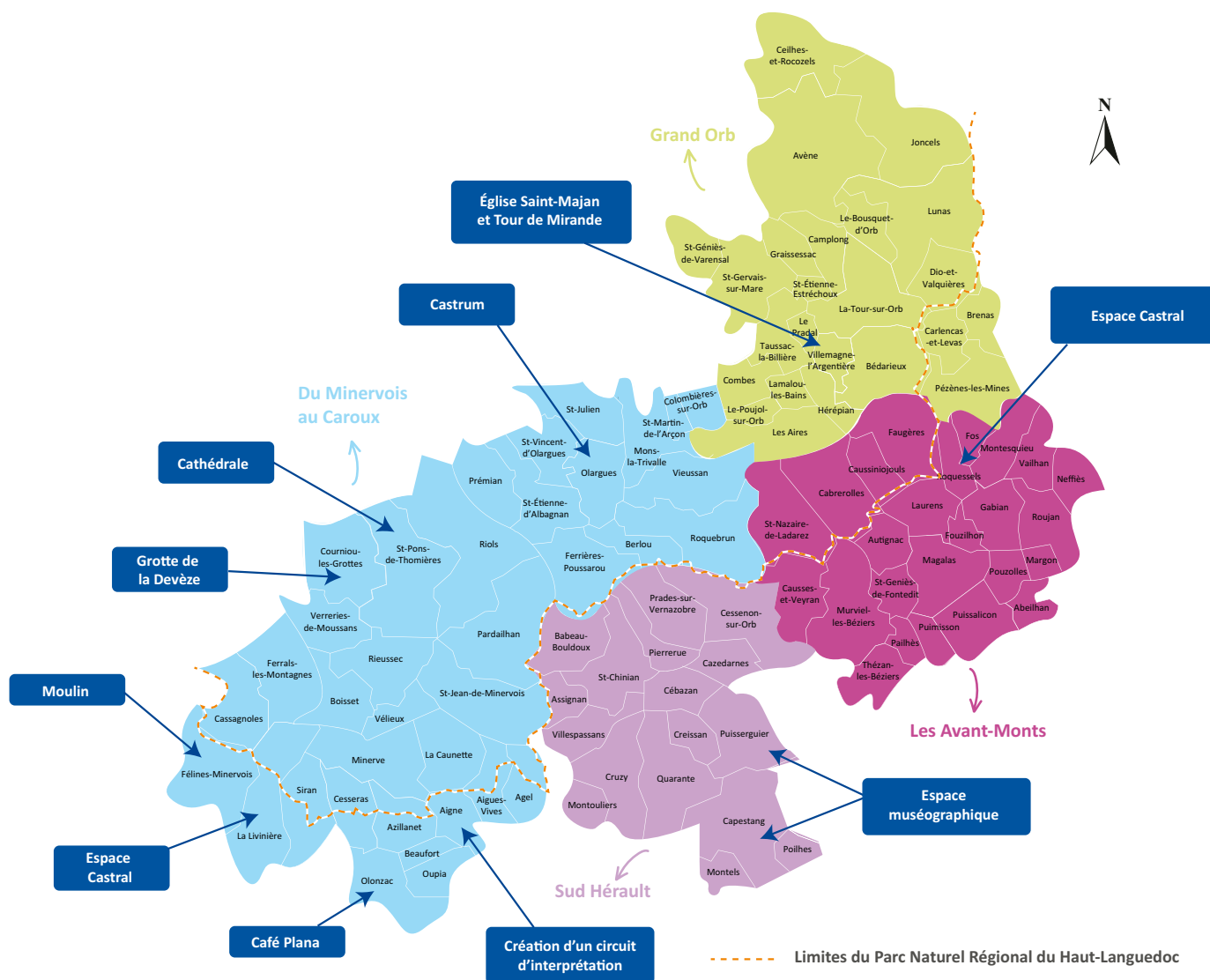


Visite contée, Faugères @ R. Jaheny

LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION DES SITES PATRIMONIAUX

Le Pays accompagne plusieurs projets à visée patrimoniale :

- Grotte de la Devèze, Courniou-les-Grottes (programme européen FEDER-ATI) ;
- Castrum, Olargues (programme européen FEADER-Leader) ;
- Moulin de Félines-Minervois (programme européen FEADER-Leader) ;
- Création d'un circuit d'interprétation, Aigne (programme européen FEADER-Leader) ;
- Espace muséographique, Puisserguier (programme européen FEDER-ATI) ;
- Espace muséographique, Capestang (programme européen FEDER-ATI) ;
- Espace castral, Roquessels (programme européen FEDER-ATI) ;
- Église Saint-Majan et Tour de Mirande, Villemagne-l'Argentière (programme européen FEDER-ATI) ;
- Cathédrale de Saint-Pons de Thomières (programme européen FEDER-ATI) ;
- Café Plana, Olonzac (ingénierie de projet) ;
- Espace castral, La Livinière (ingénierie de projet).





1. Café Plana © G. Souche
2. Grotte de la Devèze © G. Souche
3. Castrum d'Olargues © G. Souche
4. Cathédrale de Saint-Pons de Thomières © G. Souche
5. Moulin de Félines © G. Souche

La mission Musées

L'action du label s'est vue renforcée avec la création, en juillet 2018, d'une mission musées. Cette mission répond à deux besoins identifiés : assurer la responsabilité scientifique des musées de France et concevoir une offre muséale globale à l'échelle du Pays d'art et d'histoire.

Après une reconnaissance de terrain auprès des équipes et les premières rencontres collectives des musées du territoire, le Pays a déposé un dossier de financements Leader « Préservation et valorisation de l'offre muséale des musées du Pays d'art et d'histoire ». Le dossier présente plusieurs projets :

- la constitution d'une régie mutualisée pour permettre les opérations prioritaires de gestion des collections, y compris les opérations réglementaires de récolement des collections musées de France ;
- la conduite de sessions de formations professionnelles en conservation préventive, médiation avec les publics et publication numérique, à destination de l'ensemble des équipes des musées du territoire ;
- l'édition, d'un catalogue croisé des collections des musées du Pays d'art et d'histoire qui présente, dans un format pérenne et qualitatif, des articles scientifiques mis à jour et des photographies des collections remarquables à destination du grand public ;
- l'édition d'un livret présentant des parcours de visite des musées du territoire, dans un format livret bilingue français-anglais, qui invite les publics à la découverte des sites sous la forme d'un récit partagé des collections du territoire.

Avec le départ d'Emmanuelle Rubiella, et après plusieurs jurys infructueux, le poste est resté non pourvu. Le jury du 5 octobre a abouti au recrutement d'une chargée de mission, attachée de conservation, Claudine Jacquet, qui rejoindra l'équipe au 1er février 2021.



LA DYNAMISATION, LA VALORISATION PATRIMONIALE

L'offre de médiation patrimoniale

Parce que la richesse patrimoniale du territoire doit être mieux connue et davantage valorisée, parce que le patrimoine est synonyme de lien et de partage, le Pays d'art et d'histoire accompagne les projets de valorisation du territoire à travers une assistance à maîtrise d'ouvrage, notamment :

- le circuit d'interprétation de Villemagne-l'Argentière (programme européen FEADER-Leader) ;
- la création d'un schéma d'interprétation des sites patrimoniaux et touristiques des Avant-Monts (programme européen FEADER-Leader) ;
- la médiation artistique et patrimoniale comme support d'insertion sociale par l'association ETWAS (programme européen FEADER-Leader) par la prise en charge d'intervention de guides conférenciers lors d'ateliers.

La promotion d'un territoire d'excellence patrimoniale

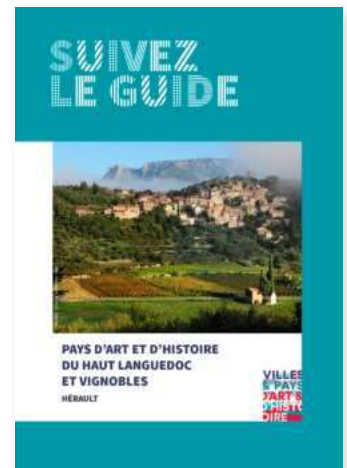
Pour mieux faire connaître ou comprendre les atouts et les enjeux patrimoniaux du territoire, le Pays d'art et d'histoire a traduit la richesse patrimoniale en carte. «Suivez le guide» est un support de valorisation dédié à la gestion patrimoniale, pour être diffusé à l'ensemble des équipes municipales nouvellement élues.

Par ailleurs, le Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles a été sollicité en tant qu'adhérent de l'association Sites et Cités remarquables pour apporter son concours à la rédaction du Guide Vert 2021.

L'Animatrice de l'architecture et du patrimoine (AAP) coopère également au réseau national et régional des AAP et représente le territoire. À ce titre, elle a collaboré à la dynamique régionale, notamment à l'élaboration d'une étude marketing sur le label Villes et Pays d'art et d'histoire (Vpah) et à la création d'un outil de promotion des territoires labellisés Vpah en Occitanie, qui sera diffusé à l'échelle régionale en 2021.

Enfin, le Pays d'art et d'histoire promeut le territoire et ses ressources patrimoniales, notamment sur le site internet touristique dédié aux labels.

<https://www.haut-languedoc-vignobles.com/explorer/patrimoine>



Le développement touristique

Le développement touristique est un vecteur majeur du développement économique du Pays.

C'est pourquoi, le Pays Haut Languedoc et Vignobles intervient pour une meilleure mise en cohérence de l'offre de tourisme à l'échelle du territoire à travers différentes actions qui ont pour but d'affirmer une identité touristique, développer qualitativement et quantitativement l'offre touristique, fédérer les acteurs locaux, proposer le territoire comme destination touristique.

► Le Schéma Local d'Organisation et de Développement Touristique 2020 (SLODT)

Positionnement	Ambition	6 enjeux
Patrimoine / Vignobles / Arts de vivre et produits / Proximité / Cadre naturel préservé	Être une destination reconnue préservant les atouts et adaptée aux besoins de la clientèle et du territoire	Offre touristique durable et innovante / Expérience touristique à vivre / Identité et marketing territorial / Mise en marché / Efficacité des acteurs / Gouvernance

► La qualification de l'offre et l'accompagnement des porteurs de projets

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles assure une mission de conseil pour les acteurs souhaitant développer une activité touristique (hébergeurs, restaurants, caveaux, activités APN...) :

- création de gîtes et salle de dégustation, Cabrerolles ;
- création de gîte de groupe oenotouristique, Azillanet ;
- renseignements pour vente (hébergements et complexe touristique), Courniou-les-Grottes ;
- création et mise en place d'événement oenotouristique avec une association de commerçants, Saint-Chinian ;
- projet de rénovation gîte, Mons-la-Trivalle ;
- requalification d'un camping, Cessenon-su-Orb ;
- création gîte, Murviel-les-Béziers ;
- création gîte pour randonneur et salle de spectacle, Cessenon-sur-Orb ;
- outils de communication domaine vigneron, La Livinière ;
- création de gîte, Verreries-de-Moussans ;
- création de gîtes oenotouristique, pour un domaine vigneron, Aigne ;
- aménagement du site des mates basses (dossier PNRHL), Faugères ;
- création d'un gîte de groupe et domaine équestre, Dio ;
- projet de structure hôtelière, Communauté de Communes Les Avant-Monts.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles assure également une assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de certains porteurs de projets touristiques (publics ou privés) pour l'élaboration de leurs projets et dossiers de demande de subventions :

- création d'hébergements insolites type cabanes dans les arbres, Saint-Chinian ;
- création d'un site oenotouristique insolite, Saint-Vincent d'Olargues ;
- création d'hébergements touristiques pour accueil groupe dans un domaine vigneron, Pierrerue (visite avec le Département/Oenotour) ;
- création d'hébergement insolite dans domaine vigneron, Berlou ;
- dépôt de dossier pour la rénovation d'un gîte, Cabrerolles ;
- dépôt de dossier pour la création d'un gîte oenotouristique très haut de gamme, Aigues-Vives ;
- création d'un complexe oenotouristique, Puisserguier ;
- requalification du jardin méditerranéen, Roquebrun.

L'offre de nature, l'itinérance et les loisirs

ITINÉRANCE ET GESTION DE L'OFFRE DE RANDONNÉES

➤ GR de Pays Tours dans le Minervois, Saint-Chinian, Faugères

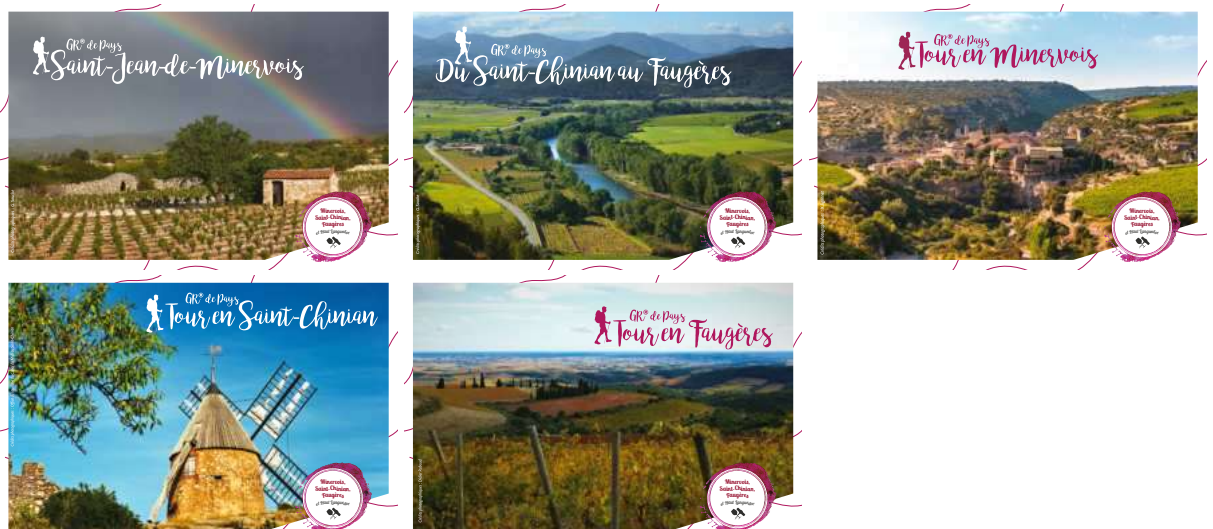
Un **sentier de grande randonnée de pays** (GR® de Pays ou GRP) est destiné à la découverte d'une région. Il est généralement en boucle, et souvent de longueur plus petite que les GR, avec des « variantes » qui permettent d'en moduler la longueur.

Composé de 5 tours sur la partie vignobles du Pays, le **GR® de Pays Tours dans le Minervois, Saint-Chinian, Faugères** doit être finalisé courant 2021. Les travaux sont portés par les Communautés de communes concernées : du Minervois au Caroux, Sud Hérault et les Avant-Monts. L'année 2020 a été en grande partie consacrée à la conception des outils de communication, en partenariat étroit avec les offices du tourisme concernés, Hérault Tourisme et le comité départemental de randonnée :

- topo-guide numérique ;
- fiches randos imprimables à la demande, en version française et anglaise ;
- une vidéo de présentation par tour (5 vidéos) ;



- un document d'appel sous forme de cartes postales (5 cartes postales).



➤ SIG Rando (Système d'Information Géographique)

Le Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) a pour but d'organiser le «développement maîtrisé» des sports de nature à l'échelle du département. Le but est d'assurer la pérennité, la gratuité, la sécurité des sites de pratique qui sont de plus en plus fréquentés tout en prévenant les conflits d'usages. Pour servir la démarche PDESI, le département a créé l'outil collaboratif SIGRando. Cet outil permet de centraliser les données concernant les sites de pratique inscrits ou en cours d'inscription au PDESI. Les données en question comprennent la localisation, les documents juridiques, la signalétique, les équipements divers, etc...

En 2020, le Pays a pu réaliser différentes saisies significatives :

- **GRP Minervois, Saint-Chinian, Faugères** : saisi dans SIGRando des lieux de pratique, passages cadastre et informations générales ainsi que tous les documents juridiques transmis (conventions et autorisations de passage) ;
- **Trail** : saisi dans SIGRando des lieux de pratique, passages cadastre et informations générales ainsi que tous les documents juridiques transmis (conventions et autorisations de passage). A partir de sorties terrain, signalétique, parkings et mobiliers associés à ces itinéraires ont été aussi relevés. Toutes les données nécessaires à l'inscription au PDESI sont donc saisies ;
- **Escalade** : en collaboration avec le Département et Hérault Sport, travail de récupération et de saisie de données concernant les sites d'escalade à inscrire au PDESI ;
- **Sur SIGRando** : en collaboration avec le Département, développement de la base de données de SIGRando. Il s'agit de produire de nouvelles couches d'informations géographiques pour rendre plus lisibles et accessibles les informations concernant le cadastre impacté par les sites de pratique. Le but est de faciliter le travail des agents tant sur la création de nouveaux sites que sur la veille des sites existants ;
- **Cartographie** : création d'une carte interactive incluant tous les sites de pratique de randonnée sur le territoire du Pays (GR®, GRP®, Réseau Vert, SIL, PR®, Voie Verte, nouveaux projets).



➤ Création d'un tronçon produit " Tour entre vignes et Caroux "

C'est un tour d'une semaine environ permettant de découvrir une grande diversité de paysages, de la garrigue à la vigne jusqu'au plateau du Caroux en passant par les gorges d'Héric. Il ne s'agit en aucun cas de création de nouvel itinéraire, mais bien de propositions de boucles à partir de sentiers existants et conventionnés, déjà gérés. L'objectif est d'animer et promouvoir l'offre d'itinérance sur le Haut Languedoc en s'appuyant sur l'existant et en répondant aux attentes des publics.

Il a été tenu compte des contraintes d'hébergement à la nuitée et d'accessibilité des départs et arrivées en transport en commun.

Ce « Tour entre vignes et Caroux » bénéficie d'une page internet dédiée, du service de transport de bagage de la Malle Postale en partenariat avec Hérault tourisme et a fait l'objet d'une campagne facebook.



PÔLE DE PLEINE NATURE « LES MONTAGNES DU CAROUX »

Le pôle de pleine nature est une démarche de développement basée sur les activités de pleine nature. Il concerne les communes situées dans le périmètre du Massif central et bénéficie à ce titre de financements FEDER spécifiques. Le plan d'actions comporte une trentaine de projets, portés par plusieurs partenaires, dont certains privés mais aussi par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, des communes et les Communautés de communes du Minervois au Caroux et Grand Orb et le département de l'Hérault.

À ce jour, 18 actions inscrites dans le plan d'actions ont été réalisées, 11 sont en cours, 5 à venir.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles est en charge de l'animation générale de la démarche et du suivi de l'ensemble des projets. Cette animation se traduit entre autres par la mobilisation des acteurs du territoire lors de réunions.

Le Pays participe aussi à la mise en œuvre du plan d'actions en accompagnant les porteurs de projet. Fin 2020, tous les dossiers de demande de subventions des projets nécessitant du financement FEDER et inscrits dans le plan d'actions ont été déposés.

Le Pays a, en outre, porté directement, en 2020, les actions suivantes :

► Le projet sport santé

En collaboration avec le Contrat Local de Santé, un projet sport santé dont l'objectif est d'améliorer la prise en charge globale des patients en intégrant une pratique régulière d'activité de pleine nature aux parcours de soins de patients atteints de maladie chronique est maintenant en phase de construction opérationnelle. Ce projet a été élaboré avec les maisons médicales, qui le considèrent comme un élément moteur de leur projet de santé.

► Les Montagnes du Caroux pour tous

Le projet Montagnes du Caroux pour tous regroupe tous les projets visant à développer l'accessibilité des APN sur le territoire.

Dans ce cadre, un e-book « Montagnes du Caroux » pour tous a été réalisé par Hérault Tourisme avec le concours du Pays. Il présente 8 itinéraires accessibles suivant quelques conditions.

Afin d'initier sur ces questions une dynamique à l'échelle du PPN, un groupe de travail Montagnes du Caroux pour tous a été mis en place.

► Le diagnostic des activités aquatiques

Un diagnostic relatif aux activités aquatiques est en cours d'élaboration. Il doit permettre entre autres d'évaluer l'impact économique de ces activités. Il a fait l'objet d'un comité de pilotage le 17 novembre 2020 et devrait être terminé en octobre 2021. En effet, en raison du contexte sanitaire une partie de l'étude n'a pu être conduite pendant la saison estivale 2020 et est donc reportée à la saison 2021.

► Caroux enduro bike fest

Dans le cadre du développement de la notoriété du territoire, le Pays via le programme Leader, s'est engagé à soutenir la communication autour de la manche de coupe du monde d'enduro VTT. Cette compétition ayant été annulée, le Pays a soutenu la communication d'une compétition plus petite mais néanmoins de niveau international à savoir l'Epic enduro. Cette compétition servira de support de communication pour le territoire : insertion dans le magazine, photos à disposition des offices du tourisme et deux films (l'une sur la compétition et l'autre avec Théo Galy, champion de France 2020).





Vieussan © M. Collado-PaysHLV



Olargues © M. Collado-PaysHLV

► Communication numérique

Le pôle de pleine nature a aussi poursuivi la mise en œuvre de la communication numérique des Montagnes du Caroux via la création d'une page Facebook (878 fans) et d'un compte Instagram (550) qui ont généré 5 082 visiteurs sur le site internet, entre mai 2020 et octobre 2020. Les publicités sur ces réseaux sociaux ont généré 1 063 visites sur le site. La marque « Montagnes du Caroux » est de plus en plus utilisée par les prestataires ou les clubs sportifs.



➤ Les pionniers du Caroux

Le massif du Caroux tient une place particulière dans l'histoire de l'alpinisme, marquante pour le territoire mais finalement peu connue par la population locale et peu valorisée auprès des touristes.

De plus, l'histoire de la spéléologie du territoire du Pays est ancienne et riche. En effet, le club de la montagne noire et de l'Espinouse est le plus vieux club en activité de France. Il fête ses 90 ans en 2021. Certaines cavités sont remarquables à un niveau international.

C'est pourquoi, à la croisée des objectifs du Pays d'art et d'histoire et du Pôle de Pleine Nature, un projet de conservation, de valorisation, de mise en récit autour de la pratique de l'escalade et de la spéléo, des débuts à nos jours, a été élaboré avec les acteurs du territoire. Il s'agit de contribuer à l'appropriation par ses habitants des richesses patrimoniales et culturelles du territoire et de contribuer au développement de l'image « montagne » du territoire. La réflexion avec les acteurs du territoire conduite en 2020 aboutira en 2021 à :

- la création d'une exposition photos autour des richesses de la spéléologie de notre territoire en extérieur et sur bâche, à partir des photos déjà existantes, le long de la voie verte Passa País ;
- la création d'un film sur l'exploration de l'aven du Mont Marcou ;
- un cycle de conférences sur l'Aldène, l'aven du Mont Marcou, les 100 ans du Spéléo Club de la Montagne Noire et de l'Espinouse (SCMNE) ;
- une exposition de photos sur l'histoire de l'escalade dans le massif du Caroux, au travers de personnages marquants du territoire. Le photographe Sam Biè a été retenu pour ce projet.



© Parc naturel régional du Haut-Languedoc



© A. Alliès

L'oenotourisme et le label Vignobles et Découvertes

La marque nationale est une véritable reconnaissance mais c'est surtout un outil de structuration et développement pour notre territoire sur la thématique oenotouristique.

Ainsi, depuis fin 2017, la destination « Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc » a obtenu le renouvellement de la marque pour trois nouvelles années et fait donc parti des 71 destinations françaises reconnues par le Conseil Supérieur de l'Oenotourisme pour leurs engagements et leur accueil sur-mesure.

L'objectif est de promouvoir un tourisme sur le thème de la vigne et du vin et de garantir aux visiteurs des prestations de qualité et une offre de produits touristiques multiples et complémentaires.

Les chiffres clés

- 102 communes
- 6 AOP / 6 IGP
 - » 123 structures soit 148 prestations oenotouristiques :
 - » 56 domaines et caves
 - » 18 hébergements
 - » 24 restaurants, bars à vins et Café de Pays
 - » 8 sites culturels
 - » 7 réceptifs
 - » 12 activités de découvertes
 - » 2 structures de bien-être
 - » 2 OT classé de catégorie II
 - » + de 300 événements liés au vin et aux produits du terroir dont 15 estampillés V&D.

Une dynamique de réseau

L'année 2020 a bousculé beaucoup de choses... elle a permis cependant de mettre l'accent sur le besoin de se réinventer et de proposer de nouvelles formes d'animations et d'échanges pour le réseau et la destination... les prémices d'un nouveau plan d'actions pour 2021-2024.

Création d'outils pour l'animation du réseau V&D

- **Suivez le guide** : réactualisation du petit livret présentant la marque nationale Vignobles & Découverte et la démarche locale sur la destination (réalisé en interne) ;

Qualité de l'accueil - Transmission
Authenticité - Paysages - Vin - Sites
Ouverture du vignoble - Patrimoines
Naturel - Culturel
Humain - univers
du vin - Goût -
Offres - Sites -
Réseau - Ambassadeurs - Activités -
Vignes - Partenaires - AOP et IGP -
- Ensemble - Partage - Activités -
- Mémoires - Dynamisme - Terroirs -
Reconnaissance nationale - Unique
- Routes des vins - Expériences -
- Vente - Tourisme - Storytelling -
- Architectures - Loisirs - Vignobles -
- Evènements - Notoriété - Filières
Consommation responsable - Fierté



Création d'outils pour la consommation responsable

La consommation responsable est une thématique que chaque destination Vignobles & Découvertes se doit de promouvoir. Dans ce cadre et en partenariat étroit avec la mission du Contrat Local de Santé, un flyer a été réalisé reprenant les principes de dégustation et surtout le respect des quantités mises en avant par l'Organisation Mondiale de la Santé. Afin de diffuser plus facilement ce document dans les sites de dégustation, le ton est plus « léger » avec des dessins type BD d'un dessinateur local : Michel Roman.

Pour compléter cet outil, la création graphique d'objets a débuté :

- Bouchons et sacs qui seront à disposition des restaurateurs et participeront également à la promotion de la destination ;
- Ethylo-tests afin de doter les sites de dégustation comme l'impose la Loi Mobilité « À partir du 26 juin, dans le cadre de la Loi mobilité, les établissements qui vendent des boissons alcoolisées à emporter - supermarchés, épiceries, caviste et autres commerces d'alimentation - auront pour obligation de proposer des **éthylo-tests à la vente** pour leurs clients ».



La Fédération Nationale des Destinations Vignobles & Découvertes

La Fédération Nationale s'organise. En tant que destination V&D, Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a participé au vote des actions et budgets. Des outils de communication sont en cours de réalisation et des ateliers de partage entre destinations doivent être organisés en fonction de différentes thématiques : organiser des vendanges touristiques, montage de produits...

La coopération internationale

La coopération est une des spécificités de LEADER, depuis la première génération du programme au début des années 1990. Elle est un atout pour les territoires ruraux : elle permet de les aider à imaginer de nouvelles solutions pour répondre à des problématiques communes avec d'autres territoires, en France, dans un État membre de l'Union européenne, ou dans un territoire d'un pays tiers. Le soutien à la coopération est un élément obligatoire de la mesure LEADER.

Coopération européenne dans le cadre de Leader avec la Bulgarie

Le Pays est en contact depuis 2019 avec plusieurs GALs Leader en Europe, en particulier deux GALs Bulgares (le GAL PERUCHTIZA-RODOPI et le GAL LIASKOVEZ) avec lesquels une réflexion est engagée pour la mise en œuvre d'un projet européen commun de coopération en lien avec l'œnotourisme et avec pour référence et modèle, le travail mené en France autour de la marque nationale « Vignobles et Découvertes » ...

La production de vin a toujours été un symbole de l'identité européenne. Les connaissances techniques qui sous-tendent cette production ont pendant des siècles contribué à la construction d'une citoyenneté européenne, commune aux régions et à leurs habitants, et à la construction des identités nationales. La culture du vin, sa fabrication et les paysages viticoles sont aussi particulièrement importants pour la gastronomie européenne et méditerranéenne.

Le fil conducteur reliant les différents territoires engagés dans ce projet de coopération est donc l'identité culturelle et historique des peuples voyageurs, qui ont cultivé les vignes, le commerce et le « savoir-vivre » ensemble. La marque Vignobles et Découvertes et le travail mené dans ce contexte intéressent fortement nos partenaires qui souhaitent s'inspirer, voire essaimer cette expérience avec pourquoi pas la création d'une démarche similaire à l'échelle européenne...

Avec les deux Gals impliqués, ce projet commun de coopération transnationale intitulé « DIONYSOS - La route des vins en Méditerranée et en mer Noire » a donc pour objectifs de :

- partager les démarches de structuration et de promotion développées autour de l'œnotourisme sur les différents territoires ;
- procéder à des recherches sur le « SENS » d'un parcours européen à proposer pour des clientèles européennes ;
- réfléchir à l'élaboration de démarches/dispositifs communs s'inspirant de Vignobles et Découvertes, à partager et à tester dans la perspective d'un essaimage à l'échelle européenne ;
- créer des outils de promotion et de communication pour valoriser ces offres œnotouristiques par l'intermédiaire d'un parcours culturel liant les différents pays impliqués.

Une délégation bulgare a donc été accueillie le 1^{er} et le 2 octobre 2020 à Saint-Chinian afin d'affiner et formaliser ce projet qui devrait être engagé dès 2021.



© A. Boisard

Le sac à dos du vigneron

Dans le cadre du programme Leader, notre destination œnotouristique s'est associée à trois autres destinations V&D : « Cœur d'Hérault », « Camargue Vidourle » et « Entre deux mers ».

L'idée est de développer des sacs disponibles gratuitement, en prêt, chez les domaines, prestataires d'activités, hébergeurs labellisés Vignobles & Découvertes, avec à l'intérieur tout le matériel pour découvrir le vignoble en famille de façon ludique. Afin de créer un outil cohérent pour chaque territoire, un groupement de trois prestataires (design de produit, design de service et stratégie tourisme) accompagne les destinations dans la réflexion du projet. Dans ce cadre, des ateliers (en présentiel et visio) ont été organisés depuis octobre avec quelques professionnels afin d'imaginer l'outil : sa forme, le contenu, son adaptabilité en fonction des divers publics, le côté expérientiel, la communication... Ce projet doit être mis en tourisme pour la saison 2021.



© Service tourisme Pays cœur d'Hérault



Les événements

➤ Les Rendez-vous au Pays 2020

Depuis 19 ans, ces rendez-vous sont conçus pour apporter des témoignages sur la vie économique de ce Pays.

A travers des manifestations plurielles, ces rencontres invitent à découvrir dans la plus grande convivialité, les éléments constitutifs de notre histoire : nos patrimoines bâtis et naturels et nos productions.

Cette année, un 5^{ème} thème a vu le jour :

- Les marchés éphémères : marchés à thèmes et/ou occasionnels valorisant les productions locales du Pays.

Il s'est rajouté aux quatre existants :

➔ Les immanquables :

- Fêtes traditionnelles et identitaires, valorisant une production ;
- Grandes fêtes des appellations.

➔ Balades des saveurs :

- Balade vigneronne ou non-viticole, ou visite patrimoniale, dégustation et/ou repas.

➔ Cafés de Pays :

- Évènement culturel dans un Café de Pays .

➔ Cafés vignerons :

- Visite d'une cave ou d'une propriété, dégustation de produits du terroir, animation musicale.

En 2020, 173 rendez-vous ont été programmés (141 en 2019), regroupant 38 organisateurs différents sur 45 communes :

- 87 Balades des saveurs (97 en 2019) ;
- 6 Cafés de pays (6 en 2019) ;
- 20 Cafés vignerons (21 en 2019) ;
- 13 Immanquables (17 en 2019) ;
- 47 marchés éphémères.

Évaluation :

- 42 rendez-vous évalués ;
- 1 764 participants, soit 42 personnes / RDV ;
- 43 120 € consommés soit un panier moyen de 24,44 € (18,60 € en 2019).



Nuit blanche © CdC Grand Orb



Balade vigneronne des vendanges- © Domaine Ollier-Taillefer



© Crus Faugères



Notre-Dame de Nize © OT de Lunas

➤ Les Fascinants Week-end 2020

Dans le cadre de l'évènement national les FASCINANTS WEEK-ENDS porté initialement par la région Auvergne Rhône Alpes, la région Occitanie a décidé cette année de participer à cette mise en lumière des destinations oenotouristiques. Les Fascinants week-ends, qui se déroulent toujours le 3ème Week-end d'octobre, sont en effet des événements assurant la valorisation des destinations labellisées Vignobles & Découvertes et de leurs partenaires.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a coordonné pour la 1ère année une programmation composée d'initiatives locales et activités proposées par les ambassadeurs Vignobles & Découvertes de la destination « Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc :

- Programmation de 20 événements (appel à initiatives, coordination, communication).

Le contexte sanitaire inédit de cette année, n'a pas simplifié la tâche. Ainsi, des animations n'ont pu obtenir l'aval de la sous-préfecture et ont dû être reportées à 2021. Malgré l'annulation et le report de 90 % de la programmation, cette initiative a été appréciée par le réseau et vivement encouragée pour les prochaines éditions.



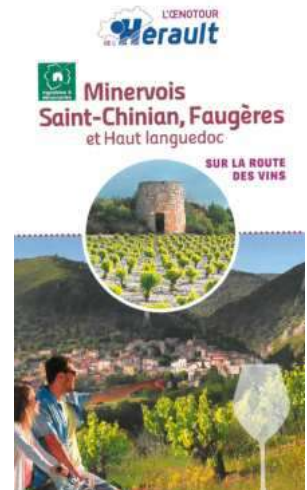
Les nouveaux documents

► Carte 1 JOUR, 1 TERROIR, NOS ROUTES DU VIN

La réécriture de cette carte emblématique sur le département de l'Hérault était nécessaire. En janvier, le Comité Technique a été réuni pour travailler avec Hérault Tourisme et le Pays Haut Languedoc et Vignobles à la réactualisation de cet outil. Ainsi, les représentants des AOC et les Offices de Tourisme ont pu confronter leurs besoins, attentes et idées pour un véritable outil liant les deux mondes. La mission œnotourisme a poursuivi ce travail par des ateliers par secteur afin de dessiner au final 4 nouvelles routes.

Le travail de réécriture et de mise en page a été réalisé en partenariat avec Hérault Tourisme.

Notre destination étant la plus vaste et comportant le plus d'ambassadeurs estampillés V&D et caveau-étapes de l'œnotour a servi de territoire pilote sur la nouvelle gamme départementale.



► Cahier spécial « Œnotourisme dans l'Hérault » dans le Terre de Vins du mois d'avril :

La promotion de ce magazine n'est plus à faire car c'est une véritable institution dans le milieu du vin. Depuis quelques années, l'œnotourisme est de plus en plus représenté et illustré dans les articles. Plus de 30 rencontres vigneronnes égrènt ce cahier spécial. Notre destination a pu bénéficier de 4 pages avec 6 portraits de vignerons labellisés Vignobles & Découvertes et de nombreuses adresses. C'est le résultat d'une des actions réalisées en partenariat avec Hérault Tourisme et les autres destinations V&D du Département, une belle vitrine pour notre destination « Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc » qui a été diffusée sur le territoire national (10 000 abonnés ont reçu leur numéro de Terre de Vins). Le cahier spécial a été réimprimé et diffusé durant la saison sur le territoire.



► Réactualisation de l'identité de la destination « Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc » :

En perspective du dossier de renouvellement et en prévision des nouveaux outils de communication, l'identité visuelle de la destination œnotouristique a légèrement évolué avec une police plus moderne et une grappe de raisin. La tache vin effet tampon a été conservée car elle marque depuis le début notre destination et nous différencie des autres destinations. En termes de communication, il est obligatoire d'apposer le logo Vignobles & Découvertes également.



Promotion de la destination

Les salons

➤ Salon International de l'Agriculture 2020

Le Département de l'Hérault était à Paris au SIA du 22 février au 1^{er} mars 2020 pour présenter les Oenorandos. A travers cet évènement faisant la part belle aux saveurs du terroir, notre destination œnotouristique a pu être présente durant 4 jours. La mission œnotourisme et les Offices de Tourisme (Canal du Midi au Saint-Chinian et Minervois Caroux) ont pu valoriser nos spécificités auprès d'un public très intéressés par nos offres.



Sortie officielle oenorandos © A. Appert

Stand © A. Appert

Mas du Rouyre © A. Appert

L'E-Communication

Plusieurs actions mutualisées sont menées en partenariat avec les offices de tourisme du Pays et Hérault Tourisme afin d'établir un plan marketing pluriannuel (mutualisation des moyens / financiers et humains).

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles prend totalement en charge financièrement ces campagnes avec l'ADT34 avec un financement de l'Europe (fonds Leader) et du Département de l'Hérault.

En développant le nombre et la qualité des actions marketing, l'objectif est d'accroître notre lisibilité sur plusieurs bassins de clientèles identifiés comme cible prioritaire dans le cadre du SLODT2020.

Ce partenariat concerne entre autres les campagnes Web Marketing (recrutement de prospects puis élaboration de @news) ciblées sur deux bassins de clientèles : France / Occitanie.

En amont une plateforme de recrutement est mise en ligne sur Hérault-tourisme.com avec pour objectifs de communiquer sur la diversité des offres de loisirs de proximité et enrichir la base de données partenariale de nouveaux « prospects » qualifiés. Les dotations sont regroupées par thématiques : Loisirs Patrimoine & Culture, Art de vivre & Bien-être, Nature & Nautisme.

Les @News sont ensuite envoyées aux prospects récoltés.

1. Création et diffusion de contenus éditoriaux sur une plate-forme (mini-site) pour le compte des partenaires.

Évolution 2020, annualisation de la campagne. Mise en ligne de mars 2020 à mars 2021 avec remise à jour des activités proposées tous les 3 mois.

Objectifs

- Valoriser la destination et ses marques ;
- Valoriser les activités à la journée et les courts séjours à l'année pour nos clientèles régionales ;
- Acquérir de nouveaux prospects pour notre base (e-news partenariales).

Un dispositif décliné à l'année

- Campagnes sponsorisées (Facebook, Instagram...);
- Onglet sur la page « Plaisirs d'Hérault » ;
- A l'affiche sur la home-page herault-tourisme.com et dans la rubrique « Bouger » ;
- Home page des sites web des destinations (relayer la campagne) ;
- 1 contenu dédié sur l'ensemble des newsletters Bassin de Vie.

Fréquentation des pages dédiées au Haut Languedoc et Vignobles et ses marques

Pays Haut Languedoc et Vignobles	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre
Visites	4 552 (+47%)	4 225 (+60%)	18 254 (239%)
Inscriptions	2 700	3 117	17 007
Total PHLV	2019		2020
Visites	11 113		27 031 (+143%)
Inscriptions	7 496		22 824 (+204%)

Sur toute la durée de la campagne, des campagnes Facebook Ads sponsorisées pour le compte des destinations partenaires sont menées par l'ADT34 (1 à 2 activités mises en jeu sont diffusées chaque trimestre sur les réseaux sociaux selon les profils et centres d'intérêt des internautes) :

	Campagne	Clics	Portée	Budget	Coût/Clic
Hérault	48	42 673	1 172 437	3 000€	0,07€
Pays Haut Languedoc et Vignobles	7	4 183	214 082	400€	0,10€

2019	2020
6 Campagnes sponsorisées	7 Campagnes sponsorisées
4 268 clics générés	4 183 clics générés
123 472 pers. Atteintes	214 082 pers. Atteintes
500€	400€
Coût/clic : 0,12€ TTC	Coût/clic : 0,10€ TTC

2. Campagnes e-news Bassin de Vie (Occitanie)

4 ENVOIS 124 005 DESTINATAIRES 62 105 (50,1%) OUVERTURES 9 970 (16,1%) CLICS	Pays Haut Languedoc et Vignobles	Destinataires	Ouvertures	Clics
		2020 (4 news)	124 005	62 105 (+50,1%)
	2019 (3 news)	98 511	28 447 (28,9%)	4 109 (14,4%)

3. Campagnes e-news France

4 ENVOIS 224 733 DESTINATAIRES 70 774 (31,5%) OUVERTURES 7 885 (11,1%) CLICS	Pays Haut Languedoc et Vignobles	Destinataires	Ouvertures	Clics
		2020 (4 news)	224 733	70 774 (+31,5%)
	2019 (3 news)	126 713	43 212 (34,1%)	6 637 (15,4%)

Géolocalisation des clics générés en 2020 pour les news du Pays Haut Languedoc et Vignobles et ses partenaires en 2020



Géolocalisation des ouvertures des news adressées en 2020 pour le compte du Pays Haut Languedoc et Vignobles et ses partenaires en 2020



Les réseaux sociaux



FACEBOOK :

- **1 page** : Destination Haut Languedoc et Vignobles (touristique - 1653 abonnés)
- **1 page** : Rendez-vous au Pays (touristique - 4954 abonnés)
- **1 page** : Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles (Patrimoine - 518 abonnés)
- **1 page** : Pays Haut Languedoc et Vignobles (institutionnel - 2 665 abonnés)
- **1 groupe fermé** : projet alimentaire territorial du pays (74 membres)
- **1 groupe fermé** : orchestre du Pays Haut Languedoc et Vignobles (72 membres)
- Plusieurs profils sont également actifs et rattachés aux missions.



YOUTUBE :

- **1 chaîne** : Pays Haut Languedoc et Vignobles (34 abonnés / 6 629 vues).



Instagram :

- **1 compte** : Haut Languedoc et Vignobles (1019 abonnés)
- **1 compte** : pays.art.et.histoire (239 abonnés).

Le site internet de la destination « Haut Languedoc et Vignobles »

Un nouveau site touristique a été créé en 2018. Il est depuis animé par l'équipe en charge du tourisme du Pays Haut Languedoc et Vignobles qui renouvelle et affine certaines pages du site.

L'objectif du site est donc de permettre une meilleure lisibilité de l'offre, un gain de notoriété et une augmentation de la fréquentation autour des marques fortes de la destination : « Montagnes du Caroux », « Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc » et « Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles ».

Le site est aussi le support indispensable et qualitatif de l'ensemble de nos actions de promotion numérique (les @News, campagnes Facebook Ads renvoient vers le site, support de l'information concernant l'offre territoriale transversale et thématique).

Pour en savoir plus, nous vous invitons à parcourir le site : <https://www.haut-languedoc-vignobles.com/>



Analyse sur le site depuis sa mise en ligne (du 1er aout 2018 au 31 décembre 2020) :



Zoom 2018 (6 mois) :



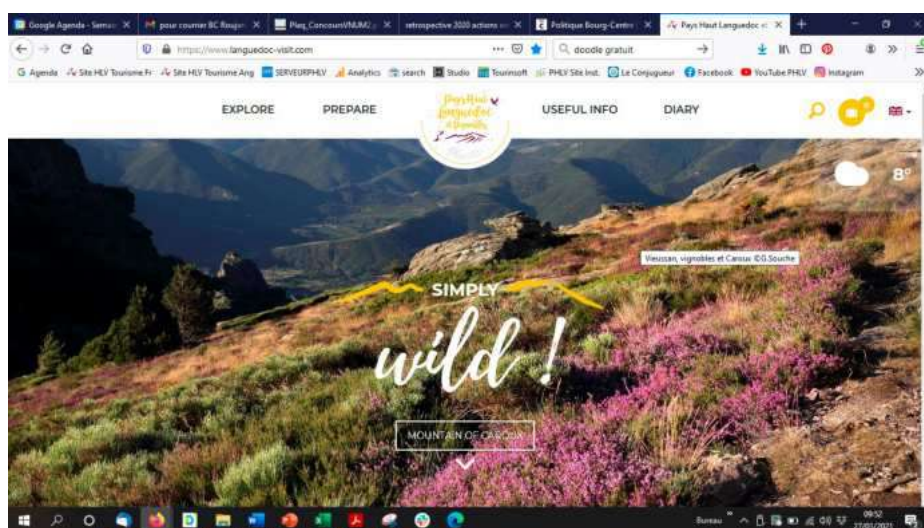
Zoom 2019 :



Zoom 2020 :



Une version anglaise a été travaillée et mise en ligne en 2020.



Les vidéos promotionnelles

Plusieurs vidéos ont été créées afin de promouvoir l'offre territoriale. Ces vidéos sont visibles depuis la chaîne YouTube du Pays Haut Languedoc et Vignobles :

<https://www.youtube.com/channel/UCCFC9jwxMp7hHJQseOwuSiA>

Certaines sont aussi en ligne sur le site internet TOURISME du « Haut Languedoc et Vignobles ».

Ces vidéos sont utilisées dans le cadre de nos actions marketing sur les réseaux sociaux.



L'installation de bornes numériques interactives

En termes de fréquentation des Offices de tourisme, la tendance générale est à la baisse. Les jeunes générations sont de moins en moins enclines à fréquenter les Offices de tourisme pour trouver de l'information. Par ailleurs, les touristes ont tendance à moins utiliser le contact direct au profit d'Internet.

Parallèlement à la restructuration de l'accueil touristique des offices de tourisme sur la destination, certaines communes ont souhaité suppléer l'absence et/ou la fermeture de certain Bureau d'Information Touristique par des bornes tactiles d'information numérique.

Tactiles et connectées, elles permettent aux touristes de trouver tous types d'informations nécessaires à leur séjour : hébergement, restauration, activités, visites... et 24 heures sur 24.

Pour faciliter et aider les collectivités concernées dans les démarches administratives et financières (montage du dossier – mobilisation d'aides européennes / Leader et départementales) et coordonner le projet à l'échelle de la destination touristique, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a porté le dossier global au titre des OT/CC, avec la participation financière des collectivités concernées. Toutes les étapes du projet ont été menées en partenariat très étroit avec les communautés de communes et les offices de tourisme Sud Hérault et Les Avant-Monts.

Les 5 bornes seront situées sur les communes suivantes :

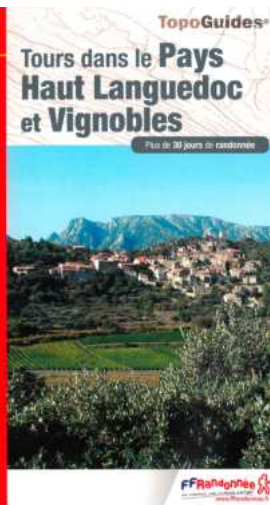
- Cessenon-sur-Orb ;
- Murviel-lès-Béziers ;
- Roujan ;
- Magalas ;
- Thézan-lès-Béziers.

Ces bornes interactives proposeront d'obtenir simplement et rapidement des informations pratiques et touristiques à l'échelle de la destination « Haut Languedoc et Vignobles », de l'office de tourisme et de la commune d'implantation avec un contenu riche et varié interfacé avec la base de données du Système d'Information Touristique Tourinsoft/SITI 34. Toute l'actualité se retrouve à portée de main des visiteurs : météo, accès wifi, agenda, hébergements, restauration, circuits de randonnée, carte du territoire, etc...

Un même niveau de contenu et une même interface graphique ont été développés sur l'ensemble des bornes ; celles-ci seront mises en place début 2021.

Les autres outils de communication





Le réassort des vitrines :

La vitrine du Pays est un outil qualitatif de présentation des outils de communication de Pays. Cette vitrine est en place dans tous les offices de tourisme du Pays et sur certains sites remarquables. Le réassort de ces vitrines est assuré par l'équipe du Pays.

La démarche Grand Site de France « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian »

Le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles porte l'Opération Grand Site (OGS) « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » dans le cadre d'une **gouvernance dédiée** qui associe les sept communes concernées (Azillanet, Cesseroas, La Caunette, La Livinière, Minerve, Siran et Vélieux), la Communauté de communes du Minervois au Caroux, et le Conseil départemental de l'Hérault.

La démarche **Opération Grand Site** (ou de **Grand Site de France**) vise à mettre en œuvre un **projet et un programme d'actions de préservation, de gestion et de mise en valeur** d'un territoire (le **Grand Site**), remarquable pour ses **qualités paysagères, naturelles et culturelles**, reconnu nationalement par la présence d'un **site classé**, qui accueille un large public, et qui est engagé dans une **démarche globale de développement durable**.



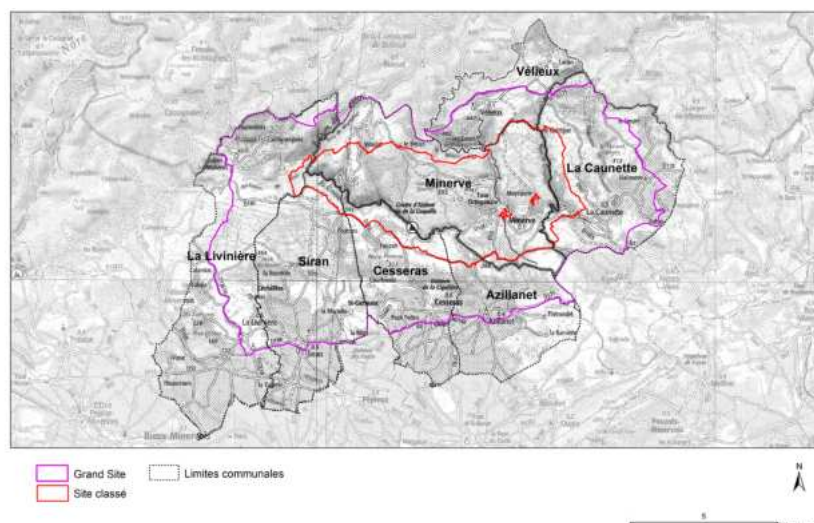
Minerve © G. Souche

Les trois objectifs de toutes les OGS :

- restaurer et protéger la qualité paysagère, naturelle et culturelle du site classé et de ses abords ;
- améliorer la qualité de la visite (accueil, stationnement, circuits, information, animations) dans le respect du site ;
- favoriser le développement économique local.

Données clés

- un site classé de 2 848 ha / Un Grand Site d'environ 14 000 ha ;
- 2 600 hab / 200 000 visiteurs ;
- 7 communes : Azillanet, Cesseroas, La Caunette, La Livinière, Minerve, Siran et Vélieux ;
- Communauté de communes du Minervois au Caroux ;
- Parc naturel régional du Haut-Languedoc.



Périmètre du Grand Site

L'Opération Grand Site a été officiellement lancée par l'État en juillet 2015. Depuis, le projet et le territoire bénéficient d'une reconnaissance nationale (sur la liste et la carte des Grands Sites de France qu'ils soient en projet ou déjà labellisés).

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles, en tant que structure gestionnaire, après s'être chargé de porter l'élaboration du projet et du programme d'actions OGS 2019-2023 en coordination avec l'État (DREAL), **assure l'animation, la coordination et le suivi du programme d'actions et accompagne déjà la réalisation des opérations prioritaires dans le Grand Site.**

La démarche OGS a notamment pour finalités d'obtenir (et ensuite de conserver) le label « Grand Site de France ». Ce label peut être attribué à la collectivité porteuse/gestionnaire de l'OGS pour le compte du territoire du Grand Site et de ses acteurs, par l'État (Ministère chargé de l'environnement) pour une durée de 6 ans, reconnaissant ainsi la qualité de la gestion mise en œuvre sur le Grand Site, tant sur le plan de la **gestion opérationnelle** que de la **gouvernance de la démarche**, ceci afin de tendre vers l'excellence en terme de qualité paysagère et de gestion de l'accueil du public.

C'est après évaluation de la mise en œuvre du programme d'actions 2019-2023 de l'OGS, et en concertation avec les services de l'État, qu'il sera décidé soit d'élaborer un dossier de candidature au label Grand Site de France, soit de mettre en œuvre un second programme OGS.

Le document cadre de l'OGS (projet et programme OGS 2019-2023) a été validé en Comité de pilotage local en décembre 2018. Depuis, le territoire et les acteurs de l'OGS disposent d'un document de gestion qui comprend notamment :

Une ambition collective : « RÉVÉLER LE GRAND SITE »

Au travers d'orientations... :

Axe 1 : Révéler les paysages et favoriser la préservation dynamique des équilibres paysagers

Axe 2 : Connaître, protéger et valoriser le patrimoine culturel, architectural et urbain

Axe 3 : Améliorer l'accueil, organiser la visite et enrichir son contenu

Axe 4 : Mettre en place une gestion pérenne du Grand Site et des outils d'évaluation

... et d'un programme d'actions sur 5 ans de 45 actions pour un montant de 3 862 740,00 €



Vendanges © G. Souche

L'année 2020 a été consacrée à trois axes de travail

ACCOMPAGNEMENT À LA VALIDATION NATIONALE DU DOCUMENT CADRE DE L'OGS

Suite aux délibérations favorables des conseils municipaux des sept communes, de la Communauté de communes du Minervois au Caroux, du Pays, puis de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) intervenues durant le 1er semestre 2019,

Une mission d'inspection générale s'est tenue les 3 et 4 février sur le territoire. Cette inspection des services de l'Etat a été co-organisée par la DREAL et le Pays, et s'est déroulée en plusieurs temps :

- un circuit sur le terrain entre techniciens pour comprendre le périmètre de l'OGS ;
- une réunion à Cesseroas avec tous les élus avec présentation du Document cadre de l'OGS ;
- des visites sur le terrain avec les acteurs concernés pour faire le point sur des opérations en cours ;
- un déjeuner à Azillanet avec tous les élus pour permettre des échanges informels ;
- une restitution de la visite de l'Inspecteur général en Sous-préfecture de Béziers.



Visites de terrain avec l'Inspecteur général à Fauzan puis à Minerve © S. Brisa

Suite à cette inspection, et après plusieurs temps préalables de préparation :

- la transmission d'éléments techniques complémentaires à la DREAL début juillet ;
- des RDV techniques avec la DREAL puis avec le Parc naturel régional du Haut-Languedoc en octobre ;
- des RDV téléphoniques avec le Ministère de la Transition Ecologique (MTE) puis avec le Réseau des Grands Sites de France (RGSF) en novembre ;
- deux réunions de travail avec les membres de la délégation territoriale (dont une répétition générale) en novembre.

Le document cadre de l'OGS a été présenté en Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages (CSSPP) le 3 décembre en visioconférence depuis Béziers. Cette réunion, qui était présidée par le Sous-directeur de la qualité du cadre de vie du MTE s'est déroulée en plusieurs temps :

- une présentation du Document cadre de l'OGS avec support diaporama par la délégation territoriale (composée notamment de Jean ARCAS Président du Pays, de Marie-Pierre PONS Vice-présidente du Département, de Josian CABROL Président de la Communauté de communes du Minervois au Caroux, de Didier VORDY Maire de Minerve, de Xavier BEAUSSART Directeur du Parc) ;
- l'avis des services locaux de l'État (dont Christian POUGET Sous-préfet de Béziers) ;
- la lecture du rapport de l'Inspecteur général rédigé suite à sa venue sur le territoire ;
- un temps de questions/réponses entre membres de la commission et de la délégation ;
- la délibération et le vote de la commission sans les membres de la délégation territoriale mais en présence des services locaux de l'État.

Après échanges puis délibération, malgré les contraintes techniques, la qualité de la présentation et du projet a été relevée : **un avis favorable à l'unanimité** a été formulé par la commission. Cet avis sera assorti de recommandations qui seront transmises ultérieurement. Une étape importante a été franchie : **le chemin à suivre vers le label Grand Site de France est maintenant bien tracé...**



Audition devant la Commission Supérieure des Sites en visioconférence © A. Boisard

ACCOMPAGNEMENT À LA RÉINSTALLATION DE LA GOUVERNANCE DE L'OGS

Types de réunions

Dates de réunions

Rencontre des nouveaux maires et adjoints des sept communes du Grand Site	
Commune de La Caunette	22 juin
Commune de Cesseras	22 juin
Commune de Siran	24 juin
Commune de La Livinière	20 juillet
Commune d'Azillanet	20 juillet
Commune de Vélieux	22 juillet
Commune de Minerve	28 juillet
Comité des élus du Grand Site à Cesseras	29 juillet
Comité des élus du Grand Site à Vélieux	7 septembre
Présentation de la démarche et du document cadre de l'OGS devant les sept conseils municipaux	
Commune de La Caunette	15 septembre
Commune de Vélieux	23 septembre
Commune de Siran	29 septembre
Commune de La Livinière	30 septembre
Commune d'Azillanet	8 octobre
Commune de Cesseras	19 octobre
Commune de Minerve	21 octobre
Comité des élus du Grand Site à La Livinière	16 décembre



Comité des élus du 29 juillet à Cesseras © K. Orengo



Comité des élus du 16 décembre à La Livinière © C. Roger

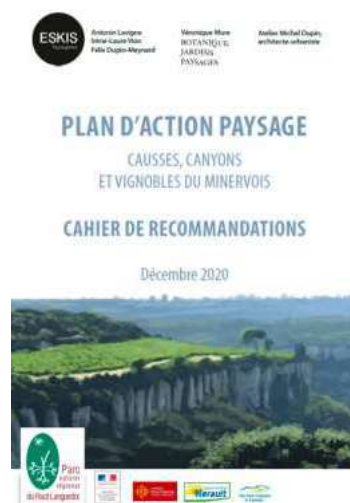
ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI DE DIFFÉRENTES OPÉRATIONS INSCRITES AU PROGRAMME

Axe 1 : Révéler les paysages et favoriser la préservation dynamique des équilibres paysagers

- **Plan de paysage « Causses, canyons et Vignobles du Minervois »** : en appui au Parc, organisation de cotechs en février et juin, puis de trois groupes de travail en septembre, suivi de la rédaction du programme d'actions et du cahier de recommandations architecturales et paysagères ;
- **Schéma de restauration paysagère des points noirs** : dépôt d'un dossier de demande de subvention à la DREAL, élaboration du cahier des charges de la mission en lien avec la Communauté de communes du Minervois au Caroux et la DREAL, lancement d'un appel d'offres ;
- **Schéma de développement agricole** : élaboration du cahier des charges de la mission en lien avec le service agriculture du Département et la DREAL, lancement d'un appel d'offres ;
- **Aménagements viticoles à La Caunette et La Livinière** : en appui aux deux communes, mise en œuvre d'une mission complémentaire d'accompagnement paysagiste ;
- **Mise en valeur des potentialités viticoles des causses** : suivi du dépôt par le Syndicat de l'AOP Minervois d'un dossier de demande de dénomination Géographique Complémentaire pour le terroir Minervois La Caunette auprès de l'INAO.



Groupe de travail du Plan de paysage du 3 septembre à La Caunette © S. Brisa



Axe 2 : Connaître, protéger et valoriser le patrimoine culturel, architectural et urbain

- **Inventaire du patrimoine hydraulique** : suivi de ce volet de la mission de la chargée d'inventaire du Pays d'Art et d'Histoire ;
- **Accompagnement du musée de Minerve** : en appui à la commune, lancement et suivi de la mission d'inventaire et récolement des collections (sélection du cabinet en janvier, démarrage de l'opération en novembre, deux groupes de travail en septembre et décembre) ;
- **Restauration de l'église Saint-Geniès de Cesseras** : suivi du lancement des travaux d'urgence par la commune en octobre ;
- **Réhabilitation de l'église ND de l'Assomption et du porche à La Caunette** : en appui à la commune, organisation d'une réunion préalable avec validation d'une feuille de route en vue de la restauration et la mise en valeur des deux édifices en septembre et suivi du dépôt d'un dossier de demande de subvention pour les travaux d'urgence sur l'église ;
- **Sauvegarde et mise en valeur de l'ancien castrum à La Livinière** : en appui à la commune, suivi de la réalisation de l'étude préalable et du dépôt des dossiers de demande de subvention pour les travaux d'urgence ;
- **Réhabilitation des calades de Cesseras** : suivi de la fin des travaux effectués en juin ;
- **Requalification et mise en valeur des espaces publics à La Livinière** : en appui à la commune, suivi du dépôt des dossiers de demande de subvention pour la première tranche de travaux ;
- **Requalification et mise en valeur des espaces publics à Siran** : en appui à la commune, organisation de deux réunions de concertation avec le CAUE en juin et octobre avec validation d'une feuille de route en vue d'aménager l'ensemble des espaces publics aux abords du village.

Collection du musée de Minerve © Ménerbès

Patrimoine hydraulique © S. Brisa



© MENERBÈS



Réhabilitation des calades de Cesseras © S. Brisa

Tour castrale de La Livinière © F. Mazeran

Axe 3 : Améliorer l'accueil, organiser la visite et enrichir son contenu

- **Surveillance et prévention dans les espaces naturels** : en appui à la commune de Cesseroas, organisation d'une réunion d'urgence en juillet et appui à la prise d'un arrêté municipal et à la pose de panneaux sur le terrain ;
- **Création d'aires d'accueil résidents et visiteurs à La Caunette** : suivi de la réalisation des travaux effectués au printemps pour l'entrée Ouest du village, et à l'automne pour le cheminement piéton et l'aire d'accueil visiteurs le long de la RD ;
- **Aménagement de l'aire d'accueil et d'information et du cœur du village de Vélioux** : en appui à la commune, lancement et suivi de la mission de maîtrise d'oeuvre (sélection du cabinet en février, à la présentation du projet avec le CAUE en septembre et au démarrage de l'opération en octobre) ;
- **Réhabilitation de la passerelle de Coupiac entre Minerve et La Caunette** : en appui aux deux communes, organisation d'une réunion de concertation puis sollicitation d'Hérault Ingénierie en octobre ;
- **Projet d'itinérance et de découverte Escapade Nature Sans Voiture interdépartemental entre Grands Sites de France en projet voisins (Béziers, Minerve, Carcassonne)** : en appui à Hérault Tourisme, participation aux Cotech en mars, juin, septembre et octobre, et suivi de la réalisation de l'étude de faisabilité 1^{ère} phase ;
- **Mise en place d'un réseau des ambassadeurs** : en appui à l'Office de Tourisme du Minervois au Caroux, organisation d'une réunion préalable en septembre, présentation et validation des actions à lancer en CA de l'OT en novembre.



Réunion de lancement du projet à Vélioux du 2 Octobre © S. Brisa



Passerelle de Coupiac entre Minerve et La Caunette © S. Brisa



Aménagement d'un cheminement piétons et d'une aire d'accueil visiteurs à La Caunette © S. Brisa

Axe 4 : Mettre en place une gestion pérenne du Grand Site et des outils d'évaluation

- **Plan de communication de l'OGS (élus, habitants)** : poursuite de la diffusion de communiqués de presse et de posts facebook, contribution à la réalisation de deux outils du RGSF : carnet de croquis des Grands Sites et guide méthodologique sur l'entrepreneuriat de territoire (qui valorise le Pôle de Pleine Nature).

**Au 31 décembre 2020 : 21 des 45 fiches actions
du programme 2019-2023 sont engagées**

Suivi d'autres opérations :

- **Aménagement d'aires points de vue porté par le Département de l'Hérault** : réunion de lancement en juillet puis d'étapes en novembre ;
- **Démarche Natura 2000 portée par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc** : comité de suivi annuel en février, et réunion sur les chauves souris de la grotte d'Aldène en juillet ;
- **Étude géomorphologique et sédimentaire du bassin versant de la Cesse portée par le Syndicat mixte Aude Centre** : comités de pilotages en juillet puis décembre.



Visite de terrain avec l'Agence technique départementale du Haut-Languedoc du 17 juillet à Vélioux © S. Brisa

POLITIQUES ET PROGRAMMES CONTRACTUELS

Le Contrat de ruralité

Le Contrat territorial Occitanie / Pays Haut
Languedoc et Vignobles

Programme européen Leader

Approches Territoriales Intégrées





Le territoire

Cohésion sociale

Développement économique

Politiques et programmes contractuels

Le contrat de ruralité

C'est le comité interministériel aux ruralités du 20 mai 2016 qui a décidé de la mise en place de contrats de ruralité. Ces contrats ont pour objectif de coordonner tous les outils, dispositifs et moyens existants pour développer les territoires ruraux et accélérer la réalisation de projets concrets au service des habitants :

- le contrat de ruralité est un document intégrateur des mesures des Comités interministériels aux ruralités dont il détaille la déclinaison locale ;
- il comprend également les autres dispositifs existants en faveur de la ruralité, les actions du volet territorial qui portent sur ces territoires, ainsi que les initiatives locales qui répondent aux mêmes objectifs ;
- chaque contrat s'articule, dans une logique de projet de territoire, autour de 6 volets :
 - » l'accès aux services et aux soins ;
 - » la revitalisation des bourgs centres, notamment à travers la rénovation de l'habitat et le soutien au commerce de proximité ;
 - » l'attractivité du territoire (économie, numérique, téléphonie mobile, tourisme etc...);
 - » les mobilités ;
 - » la transition écologique et énergétique ;
 - » la cohésion sociale.

Le contrat de ruralité Haut Languedoc et Vignobles a été signé le 22 mars 2017 à Villemagne l'Argentière. Ce contrat a été élaboré en partenariat avec les Communautés de communes Grand Orb, du Minervois au Caroux, Sud Hérault, Les Avant-Monts et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

En tant qu'accord-cadre pluriannuel, le contrat de ruralité accompagne la mise en œuvre de notre projet de territoire. Il fédère l'ensemble des acteurs institutionnels publics amenés à porter ou à soutenir des actions permettant la réalisation de ce projet et s'inscrit en cohérence avec les stratégies territoriales.

Dans le cadre du Contrat de ruralité, des financements sont alloués pour accompagner le Projet de territoire.

Voici la liste des opérations retenues par l'État en 2020

Accès aux services publics et marchands et aux soins

- Capestang : extension du cabinet médical : le dossier a été subventionné au titre de la DETR 2020 au taux de 37,20 % soit une subvention de 99 023,41 € ;
- Bédarieux : mise aux normes du parc de déchèteries (CC Grand Orb) - le dossier a été subventionné au titre de la DETR 2020 pour un taux de 28.19 % soit une subvention de 250 079,69 € ;
- Hérépian : aménagement nouveau quartier maison médicale - création de voies d'accès et d'un parking - le dossier a été subventionné au titre de la DETR 2020 pour un taux de 51,50 % soit une subvention de 190 035 €.

Revitalisation des bourgs-centres

- Thézan-les-Béziers : aménagement du centre ancien place de l'église circulaire et ruelles - projet porté par la CC Les Avant-Monts : montant de la subvention au titre de la DSIL 2020 : 241 888 € (taux 21.45 %) ;
- Magalas : mise en lumière de l'église - dossier non retenu pour l'instant - en attente.

Attractivité du territoire

- Capestang : tiers lieu d'entreprises et agencement à équipement numérique du tiers lieu - non retenu pour l'instant - travaux devraient débuter en 2021 ;
- Avène : modernisation des gîtes thermaux communaux : le dossier a été subventionné au titre de la DETR 2020 (montant de la subvention 75 000 € pour un taux de 25 %) ;
- Cabrerolles : travaux de réhabilitation de la chapelle Montcèze : le dossier a été subventionné au titre de la DETR 2020 (montant de la subvention 11 333,75 € pour un taux de 50 %) ;
- Capestang : création de jardins familiaux dossier non retenu ;
- Ceilhes-et-Rocozels : mise en accessibilité du centre de vacances ... en cours d'instruction ;
- La Caunette : aménagement d'un chemin piétons (dossier subventionné au titre de la DETR 2020 pour un montant de subvention de 20 184,10 € taux de 29 %).

Cohésion sociale

- Quarante (porté par la CC Sud Hérault) DSIL 2020 : subvention de 340 000 € - taux de 40 % ;
- La Livinière (rénovation du court de tennis) DETR 2020 subvention de 7376,60 € pour un taux de 20 %.

Le contrat de ruralité s'est terminé au 31 décembre 2020. En novembre 2020, l'État a lancé le nouveau cadre des contrats (Contrat de Relance et de Transition Écologique). En revanche, en termes de périmètre, il revient au Préfet de se déterminer pour retenir un territoire portant le CRTE.

Le Président, Jean Arcas, a écrit au Préfet le 17 novembre 2020 pour que le Syndicat mixte se positionne pour le portage du CRTE.

Par ailleurs, l'État met en place un dispositif « Petites villes de demain » qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme a pour objectif de donner aux élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités les moyens de concrétiser leurs projets de territoire. Sur le Pays, cinq communes ont été retenues : Bédarieux, Magalas, Olonzac, Saint-Chinian, Saint-Pons de Thomières.

Centre médical de Capestang © Commune



Chapelle Montcèze après travaux © Commune



Chapelle Montcèze en travaux © Commune

Le Contrat territorial Occitanie / Pays Haut Languedoc et Vignobles

Lors de son assemblée plénière de 2017, la Région a décidé d'engager une nouvelle génération de politiques contractuelles territoriales pour la période 2018-2021.

Les contrats territoriaux sont marqués par une véritable rencontre entre chaque projet de territoire qui en est le fondement et les orientations et priorités régionales, départementales.

Le contrat-cadre a pour but d'organiser la mise en œuvre du partenariat entre la Région Occitanie et le Pays Haut Languedoc et Vignobles pour :

- agir pour l'attractivité, la cohésion sociale, la croissance durable et l'emploi ;
- encourager les dynamiques innovantes, accompagner les projets prioritaires et consolider les atouts du territoire ;
- soutenir également le maintien et la création d'une offre de services de qualité.

Ce contrat-cadre fixe les objectifs stratégiques pluriannuels communs sur une période de 2018-2021. Il a été élaboré en partenariat avec les Communautés de communes Grand Orb, du Minervois au Caroux, Sud Hérault, Les Avant-Monts et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

La mise en œuvre de ces objectifs fait l'objet, chaque année, de programmes opérationnels avec son annexe financière.

Le cadre d'intervention qui lie la Région au territoire par le biais du contrat territorial repose sur quatre enjeux :

→ **Enjeu 1** : Conforter l'attractivité et améliorer la cohésion sociale du territoire

Décliné en deux objectifs stratégiques « Asseoir une politique d'accueil » et « Construire un cadre de vie privilégiée » et 4 mesures opérationnelles ;

→ **Enjeu 2** : Construire et renforcer les équilibres intra et extra territoriaux du Pays

Décliné en deux objectifs stratégiques « Conforter la qualité de vie » et « Construire des expériences innovantes et expérimentales » et 3 mesures opérationnelles ;

→ **Enjeu 3** : Valoriser les ressources locales

Décliné en deux objectifs stratégiques « Contribuer au développement économique » et « Renforcer la structuration de l'offre touristique, sportives et de loisirs » et 3 mesures opérationnelles ;

→ **Enjeu 4** : Accompagner durablement la transition énergétique

Décliné en un objectif stratégique « Concourir à la gestion durable des ressources » et 2 mesures opérationnelles.

Le contrat a une double entrée : des projets qui remontent par le biais du Pays grâce aux dossiers en assistance à maîtrise d'ouvrage mais également par des projets adressés directement à la Région par les maîtres d'ouvrage qui peuvent s'insérer dans la stratégie territoriale.

Pour l'année 2020, le contrat porte sur 21 opérations retenues (déjà passées en commission permanente de la Région ou encore à l'instruction).

Opérations	Lieu	Maître d'ouvrage	Coût TTC	Coût HT	Région	%
Enjeu 1 : Conforter l'attractivité et améliorer la cohésion sociale du territoire						
Objectif stratégique : Asseoir une politique d'accueil						
Mesure : Améliorer les services à la population						
Mise en accessibilité de la mairie	Roujan	Mairie de Roujan	150 405,60 €	125 338,00 €	31 335,00 €	25%
Mise en accessibilité de la salle des fêtes	Creissan	Mairie de Creissan	49 680,00 €	41 400,00 €	10 350,00 €	25%
Mise en accessibilité handicapés bâtiments publics	Cazedarnes	Mairie de Cazedarnes	29 580,00 €	24 650,00 €	4 930,00 €	20%
Remplacement de la passerelle des abattoirs	Saint-Chinian	Mairie de Saint-Chinian	99 255,60 €	82 713,00 €	à l'instruction	
Objectif stratégique : Construire un cadre de vie privilégiée						
Mesure : Développer la culture, vecteur de cohésion sociale et de valorisation patrimoniale						
Restauration et mise en valeur du site des Moulins de Lenthéric - Tranche 1	Cabrerolles	CC Avant-Monts	229 680,00 €	191 400,00 €	à l'instruction	
Aménagement de l'Espace castral	Roquessels	CC Avant-Monts	69 216,00 €	57 680,00 €	5 768,00 €	10%
Création d'une salle associative	Aigues-Vives	Commune d'Aigues-Vives	348 000,00 €	290 000,00 €	58 000,00 €	20%
Aménagement d'un espace de loisirs	Autignac	Commune d'Autignac	49 920,00 €	41 600,00 €	6 240,00 €	15%
Restauration de l'Eglise Saint-Geniès	Cesseroas	Commune de Cesseroas	210 592,64 €	175 493,87 €	35 098,77 €	20%
Restauration du Moulin à vent	Félines-Minervois	Commune de Félines-Minervois			1 798,00 €	
Mise en tourisme des moulins	Félines-Minervois	Commune de Félines-Minervois	42 000,00 €	35 000,00 €	à l'instruction	
Mesure : Préserver le cadre de vie						
Création d'un espace de loisirs dans le hameau de Ligné	Cessenon sur Orb	Mairie de Cessenon sur Orb	94 239,60 €	78 533,00 €	15 707,00 €	20%
Aménagement du cœur du hameau de Fraisse - Tranche 2	Combes	Mairie de Combes	24 796,80 €	20 664,00 €	8 266,00 €	40%
Aménagement du canal de l'abbé et d'une place	St-Chinian	Mairie de Saint-Chinian	79 371,60 €	66 143,00 €	à l'instruction	

Opérations	Lieu	Maître d'ouvrage	Coût TTC	Coût HT	Région	%
Enjeu 2 : Construire et renforcer les équilibres intra et extra territoriaux du Pays						
Objectif stratégique : Conforter la qualité de vie						
<i>Mesure : Augmenter la fonctionnalité des centres anciens et des bourgs-centres</i>						
Création d'une esplanade	Aigues-Vives	Commune d'Aigues-Vives	312 000,00 €	260 000,00 €	23 400,00 €	9%
Aménagement d'un cheminement piéton	La Caunette	Commune de La Caunette	83 520,41 €	69 600,34 €	16 130,00 €	23%
Enjeu 3 : Valoriser les ressources locales						
Objectif stratégique : Contribuer au développement économique						
<i>Mesure : Soutenir les filières économiques et agricoles</i>						
Professionnalisation et intégration de la filière PPAM Bio-Orb	Communes du Pays HLV	SCIC	288 769,20 €	240 641,00 €	en cours d'instruction	-
Enjeu 4 : Accompagner durablement la transition énergétique						
Objectif stratégique : Concourir à la gestion durable des ressources						
<i>Mesure : Favoriser la sobriété en matière de consommation énergétique</i>						
Rénovation énergétique de l'école	Hérépian	Mairie d'Hérépian	87 420,00 €	72 850,00 €	21 855,00 €	30%
Rénovation énergétique de la salle omnisport	Puissalicon	Mairie de Puissalicon	26 977,20 €	22 481,00 €	6 744,00 €	30%
Dotation innovation/expérimentation						
Opération Façade : "Colorons le Pays"			360 000,00 €	300 000,00 €	50 000,00 €	17%
Ingénierie territoriale du Pays						
Animation GAL 2020			237 352,18 €	197 793,48 €	75 000,00 €	38%
TOTAL			2 872 776,83 €	2 393 980,69 €	370 621,77 €	15%

Chapelle castrale- Roquessels © G. Souche



Mairie de Roujan © Commune



Moulin de Félines © G. Souche

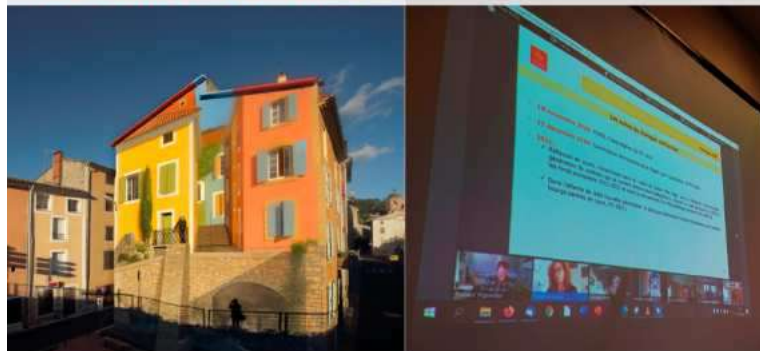


Passerelle- Saint-Chinian © B. Perez



21 OPÉRATIONS RETENUES EN 2020

UNE DÉMARCHE BOURGS-CENTRES : 6 COMMUNES ENRAGÉES



DES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT PORTÉES PAR LES COMMUNES OU LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES



DES PROJETS SUR L'EXPÉRIMENTATION ET L'INNOVATION : BOIS DE CHÂTAIGNIERS ET CADRE DE VIE



Ingénierie territoriale

Le Pays assure l'ingénierie territoriale du Contrat :

- sur le montage du contrat cadre et l'accompagnement du contrat ;
- le développement durable et la transition énergétique ;
- le portage et l'ingénierie de projets sur les programmes européens : Leader et Approches territoriales intégrées ;
- la participation et la contribution aux deux instances territoriales : Parlement de la Montagne et Assemblée des territoires.

Par ailleurs, le territoire met en œuvre deux fiches portant sur l'innovation et l'expérimentation. Cette approche a vocation à favoriser l'expérimentation dans le but de transférer méthode, démarche ou projets à l'échelle régionale.

Deux fiches sont aujourd'hui validées :

Fiche 1 : Le développement, la valorisation et la requalification de la ressource bois de châtaignier ;

Fiche 2 : Elaboration, mise en place et déploiement de dispositifs et démarches transversales pour la qualification du cadre de vie en zone rurale (Colorons le Pays et Opération Collective de Modernisation).

Le Pays assure également le relais de la politique des bourgs-centres du dispositif régional. A ce titre, le Pays vient en appui des communes pour l'accompagnement de la démarche.

La présence de Bourgs-Centres dynamiques et attractifs est un gage de qualité de vie, de cohésion sociale et de développement économique. Ils constituent des pôles essentiels à l'attractivité de leur bassin de vie et participent à l'équilibre des territoires. Ces Bourgs-Centres jouent un rôle central vis-à-vis de leur territoire environnant ; ils doivent en effet répondre aux attentes des populations dans les domaines des services aux publics, de l'habitat, de la petite enfance, de la jeunesse, de la santé, de l'accès aux communes, des équipements culturels, de loisirs, sportifs, ... Pour conforter leur développement économique, ils doivent également apporter des réponses adaptées aux nouveaux besoins des entreprises, notamment en termes de qualité des infrastructures d'accueil et de services. Une attention particulière est portée aux projets de revitalisation du commerce de proximité dans les bourgs-centres.

- **Deux contrats ont déjà été votés sur le territoire :**
 - **Bédarieux en octobre 2018 ;**
 - **Olonzac en décembre 2019.**
- **Des démarches en cours**
 - **Capestang**
 - **Cessenon-sur-Orb**
 - **Lamalou-les-Bains**
 - **Magalas**
 - **Murviel-les-Béziers**
 - **Puisserguier**
 - **Roujan**



Roujan © G. Souche



Murviel-les-Béziers © G. Souche



Puisserguier © G. Souche



Bédarieux © G. Souche



--- Limites du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc



Bourgs-centres démarche en cours



Bourgs-centres validés



Olonzac © K. Cosse



Capestang © G. Souche



Cessenon-sur-Orb © L. Micola



Lamalou-les-Bains © A. Boisard



Magalas © A. Boisard

Assemblée des territoires / Parlement de la Montagne s'attachent à faire vivre concrètement l'équité territoriale, à développer les réciprocitys et à inscrire l'action régionale dans la proximité et le dialogue au plus près des besoins des citoyens de l'Occitanie.

Ses principaux objectifs peuvent être regroupés autour de trois enjeux majeurs :

- Etre un espace de concertation et de proposition au Conseil Régional dans le cadre de ses compétences ;
- Constituer un lieu de capitalisation, d'échange de bonnes pratiques, de mutualisation et de mise en réseau des territoires ;
- Favoriser le développement des expérimentations et des pratiques innovantes dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Le territoire du Pays est représenté au sein des deux instances par cinq membres titulaires et cinq membres suppléants. Ces derniers représentent les bassins de vie vécus suivants : Le Bédaricien – Le Haut Languedoc sud – Le Biterrois nord – Le Minervoies est.

Ils ont été nommés lors du Comité syndical du 18 décembre

Le Bédaricien

Titulaire 1 : Mariette Combes
Suppléant 1 : Yvelise Descamps
Titulaire 2 : Marie-Line Géronimo
Suppléant 2 : Olivier Roubichon-Ouradou

Le Haut Languedoc sud

Titulaire 1 : Jean Arcas
Suppléant 1 : Daniel Galtier

Le Biterrois nord

Titulaire 1 : Béatrice Térol
Suppléant 1 : Marie-Pierre Pons

Le Minervoies est

Titulaire 1 : Yves Fraisse
Suppléant 1 : Béatrice Falcou

Les élus du territoire ainsi que des techniciens du Pays ont participé à la séance plénière de l'Assemblée à Toulouse le jeudi 27 février 2020 : présentation du bilan de l'Assemblée des territoires et séminaire de prospective territoriale 2021-2027.



Assemblée des territoires à Toulouse

Programme européen Leader (Liaison Entre Actions et Développement de l'Économie Rurale)

Le développement rural est soutenu par l'Europe à travers le « Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural » (FEADER) sur lequel le programme Leader est intégré.

Pour le programme LEADER de 2014 à 2020, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a été retenu pour développer un projet structuré autour de quatre axes stratégiques « Sites en valeur, sites en marchés » :

- Reconstituer les sites paysagers via un programme de diversification agricole ;
- Encourager et accompagner la mise en scène des sites patrimoniaux ;
- Développer une offre de loisirs thématiques autour des sites ;
- Favoriser l'ouverture du territoire à de nouveaux marchés, à d'autres cultures et à d'autres modèles de développement.

Dans la convention relative à la mise en œuvre du programme Leader, signée par le Groupe d'Action Locale (GAL), la région Occitanie et l'Agence de Services et de Paiement (ASP), le 10 décembre 2015, l'enveloppe du GAL était fixée à 1 650 000 €. Le 18 décembre 2018, la région Occitanie a notifié au GAL une dotation complémentaire de 785 409,54 € de FEADER LEADER. Ainsi, la maquette financière du GAL a été modifiée depuis sa validation en Comité de Programmation le 25 juin 2019 à 2 435 409,54 €.

L'année 2020 devait être la dernière année de programmation du GAL. Malheureusement, la paralysie générale liée à la crise du COVID-19 a freiné brusquement le GAL dans sa programmation mais a permis au Service Instructeur de rattraper le retard accumulé depuis le début du programme en termes de traitement des dossiers (paiements notamment).

Total des paiements prévus sur 2014-2023

Fiche action	FEADER LEADER	Contrepartie publique nationale (à titre indicatif)	Total du cofinancement FEADER et contrepartie nationale
1 – sites paysagers	373 000,00 €	93 250,00 €	466 250,00 €
2 – sites patrimoniaux	747 541,28 €	186 885,32 €	934 426,60 €
3 – sites touristiques	353 595,74 €	88 398,94 €	441 994,68 €
4 – sites en marchés	481 272,52 €	120 318,13 €	601 590,65 €
5 – coopération	95 000,00 €	23 750,00 €	118 750,00 €
6 – animation	385 000,00 €	96 250,00 €	481 250,00 €
TOTAUX	2 435 409,54 €	608 852,39 €	3 044 261,93 €

Le GAL a organisé deux réunions les :

- Mardi 2 juin 2020 : Comité Technique en visioconférence ;
- Vendredi 20 novembre 2020 : Comité de Programmation à la salle des fêtes de Babeau-Bouldoux.



© A. Boisard

Au cours de l'année 2020, six dossiers ont été programmés pour un montant total de 221 746,84 € de FEADER LEADER répartis comme suit :

Intitulé dossier	M.O	N° Fiche Action	FEDER	CD34		Top up CD 34	REGION	Autre financier public (ou MO public)	Auto- financement obligatoire	Montant total du dossier	
				CPL							Autre service
				F	I						
Professionnalisation et intégration de la filière PPAM	Communauté de communes Sud Hérault	1	58 966,65 €	-			-	84 286,11 €	143 252,76 €		
Sécurisation et mise en tourisme du site de la tour de Colombières*	Association Colombières d'hier et d'aujourd'hui	2	9 920,00 €		2 480,00 €			3 100,00 €	15 500,00 €		
Création de l'itinéraire patrimonial de Villemagne l'Argentière*	CdC Grand Orb	2	11 360,00 €		2 320,00 €		520,00 €	3 550,00 €	17 750,00 €		
Inventaire récolement des collections du musée de Minerve*	Commune de Minerve	2	15 616,00 €		3 904,00 €			4 880,00 €	24 400,00 €		
Bornes numériques*	Pays HLV	4	33 392,00 €			8 348,00 €	11 612,00 €		13 338,00 €	66 690,00 €	
Animation GAL 2020*	Pays HLV	6	73 404,48 €	9 175,56 €			9 175,56 €		0,08 €	91 755,68 €	
			221 746,84 €	9 175,56 €	8 704,00 €	27 861,59 €	27 204,29 €	9 175,56 €	520,00 €	64 041,60 €	368 429,44 €

*Dossiers validés en COTEC le 02/06/2020

Depuis 2016, le GAL a engagé 81,24 % de ses crédits sur les mesures 19-2 et 19-3 (83,80 % de la maquette toutes mesures confondues), dépassant la moyenne régionale qui est de 63,71 %.

Le GAL a investi 2 040 866,28 € depuis le début du programme à travers 71 opérations. Le nombre moyen de dossiers par GAL, au niveau régional, est de 57.

Cette année de crise sanitaire n'a pas permis au GAL de tenir ses engagements eu égard à la maquette puisqu'il devait avoir engagé la totalité des fonds au 31/12/2020, même s'il s'en approche.

Trente-quatre demandes de paiement ont été traitées depuis le début du programme, ce qui représente 711 702,09 €, soit 34,87 % des crédits programmés par le GAL. La moyenne régionale étant de 28 %.

Depuis le démarrage du programme, il faut en moyenne un peu plus de huit mois pour qu'un dossier soit payé.

Ainsi, 2 040 866,28 € de FEADER LEADER ont été engagés, représentant un volume d'opérations de 3 671 432,46 € de montant total. Le taux de cofinancement du programme LEADER s'établit à 55,59 % financé principalement par le Conseil Départemental de l'Hérault. 82,51 % des crédits FEADER LEADER sont levés par les fonds du Conseil Départemental de l'Hérault.

Fiche action	Programmation 2016	Programmation 2017	Programmation 2018	Programmation 2019	Programmation 2020	Réinjection de crédits	Total cumulé
1 – sites paysagers	11 371,72 €	234 177,28 €	-	-	78 054,36 €	-	323 603,36 €
2 – sites patrimoniaux	132 720,41 €	186 764,46 €	41 543,56 €	247 038,28 €	36 896,00 €	-	644 962,71 €
3 – sites touristiques	30 370,80 €	142 233,16 €	39 533,36 €	67 383,24 €	-	-	279 520,56 €
4 – sites en marchés	66 193,96 €	113 229,37 €	118 765,80 €	83 887,80 €	33 392,00 €	-	415 468,93 €
Sous-total 19-2	240 656,89 €	676 404,27 €	199 842,72 €	398 309,32 €	148 342,36 €	-	1 663 555,56 €
5 – coopération	-	-	-	2 211,52 €	-	-	2 211,52 €
6 – animation	88 610,12 €	134 212,48 €	7 434,00 €	71 438,16 €	73 404,48 €	- 0,04 €	375 099,20 €
Totaux	329 267,01 €	810 616,75 €	207 276,72 €	471 959,00 €	221 746,84 €	- 0,04 €	2 040 866,28 €



Borne numérique © CC Les Avant-Monts



Tour de Colombières © G. Souche



Villemagne l'Argentière © JM. Bertolotti



Romarin à Verbenone © Bio Orb PPAM

Approches Territoriales Intégrées

L'Approche Territoriale Intégrée encourage la mise en place de démarches favorisant une coordination et des synergies entre acteurs régionaux et locaux. Dans ce cadre, le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles a été retenu chef de file désigné par l'autorité de gestion dans le cadre de l'Approche Territoriale Intégrée.

Une enveloppe de 1 438 709 € a été mobilisée pour mettre en œuvre cette stratégie. À ce titre les opérations doivent s'inscrire dans le cadre du programme opérationnel FEDER et plus précisément sur les objectifs suivants :

- Améliorer la compétitivité des PME ;
- Améliorer l'accès aux TIC, leur utilisation et leur qualité ;
- Préserver et protéger l'environnement et encourager une utilisation rationnelle de ressources ;
- Soutenir la transition vers une économie à faible carbone, favoriser l'adaptation aux changements climatiques.

→ Maquette financière 2014-2023

Maquette Financière ATI

	Priorité d'investissement	Montants FEDER
3a	"en favorisant l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises"	230 000 €
2c	"en renforçant des applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)"	71 400 €
4a	"en favorisant la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables"	194 000 €
4c	"en soutenant l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics, et dans le secteur du logement"	348 789 €
5b	"en favorisant des investissements destinés à prendre en compte des risques spécifiques, en garantissant la résilience aux catastrophes et en développement des systèmes de gestion des situations de catastrophe"	70 520 €
6c	"en conservant, protégeant, favorisant et développant le patrimoine naturel et culturel"	524 000 €
		1 438 709 €

Le 25 juin 2019 la somme de 300 520 € correspondant au total des enveloppes de la **PI 3a** (230 000 €) et **PI 5b** (70 520 €) a été reversée dans le pot commun du FEDER faute de dossiers éligibles sur ces deux priorités d'investissement.

Maquette Financière ATI au 25/06/2019

	Priorité d'investissement	Montants FEDER
2c	"en renforçant des applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)"	71 400 €
4a	"en favorisant la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables"	194 000 €
4c	"en soutenant l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics, et dans le secteur du logement"	348 789 €
6c	"en conservant, protégeant, favorisant et développant le patrimoine naturel et culturel"	524 000 €
		1 138 189 €

➔ Dialogue de gestion

Conformément au schéma de la gouvernance du chef de file en charge de l'approche territoriale intégrée, un dialogue de gestion avec la Région Occitanie (autorité de gestion) a eu lieu le 25 juin 2020 par visioconférence.

➔ Maquette financière 2014-2023

Conformément au schéma de la gouvernance du chef de file en charge de l'approche territoriale intégrée, un dialogue de gestion avec la Région Occitanie (autorité de gestion) a eu lieu le 25 juin 2020 par visioconférence.

Projet en cours de réalisation

Intitulé dossier	M.O	N° PI	FEDER	CD34	RÉGION	ADEME	ETAT	Auto-financement	Montant total du dossier
Animation de l'Espace Info Énergie 2019-2021	Pays Haut Languedoc et Vignobles	4c	59 835,00 €	15 000,00 €	-	72 000,00 €	-	11 904,19 €	158 739,19 €
Restauration de la cathédrale de Saint-Pons de Thomières - Tranche 2	Commune de Saint-Pons de Thomières	6c	133 316,68 €	648 683,00 €	75 500,00 €	-	-	106 924,92 €	964 424,60 €
Restauration et aménagement muséographique du château médiéval de Puisserguier	Commune de Puisserguier	6c	50 000,00 €	28 687,00 €	22 500,00 €	-	-	49 356,48 €	112 500,00 €
Préservation et mise en valeur du site de la grotte de la Devèze	Commune deourniou-les-Grottes	6c	99 920,80 €	114 550,00 €	-	-	63 354,00 €	69 456,20 €	347 281,00 €
Totaux			343 072,48 €	806 920,00 €	98 000,00 €	72 000,00 €	63 354,00 €	237 641,79 €	1 582 944,70 €

Le prochain dialogue de gestion aura lieu en 2021.

➔ Opération abandonnée sur la Pi 4a

qui vise à « Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables ».

La commune de Saint-Pons de Thomières avait déposé un dossier auprès d'Hérault Énergies. Cette opération concernait l'installation d'une chaudière bois-énergie dans les locaux de la cité administrative pour remplacer la vieille chaudière à fioul. Suite aux élections municipales en 2020, la nouvelle équipe a fait le choix d'abandonner l'opération pour des raisons budgétaires. Le montant FEDER attribué a été réinjecté dans la maquette financière soit 171 028 €.

➔ Appel à Projets sur la PI 4a renouvelé

Au regard de la somme à nouveau disponible sur la PI 4a, un appel à projets a été renouvelé du 8 octobre au 23 novembre 2020.

Cet appel à projets a été infructueux. Le montant disponible s'élève donc à 179 445 €.

→ Comité Technique du 20 novembre 2020

En 2020, les membres du comité technique se sont réunis à la salle des fêtes de la commune de Babeau-Bouldoux.

Cette année, au regard de la crise sanitaire liée au COVID-19, aucune visite d'opération cofinancée par le FEDER-ATI n'a pu avoir lieu, au grand regret des membres du Comité technique.

Après avoir constaté le double quorum, Francis BOUTES, Président, ouvre le Comité technique. Les membres ont étudié les différents dossiers proposés dans le cadre de l'ATI :

Intitulé dossier	M.O	N° PI	FEDER	CD34	RÉGION	ETAT - DRAC	Auto-financement	Montant total du dossier
Sauvegarde et restauration de la chapelle castrale de Roquessels	Commune de Roquessels	6c	29 700,00 €	9 100,00 €	-	12 500,00 €	6 700,00 €	58 000,00 €
Restauration de la cathédrale de Saint-Pons de Thomières : tranche 3	Commune de Saint-Pons de Thomières	6c	27 650,04 €	29 250,02 €	30 850,00 €	146 250,12 €	58 500,05 €	292 500,23 €
Totaux			57 350,04 €	38 350,02 €	30 850,00 €	158 750,12 €	65 200,05 €	350 500,23 €



© A. Boisard



Présentation sans présélection sur la PI 2c qui vise à « Renforcer des applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté) »

Deux dossiers ont été présentés sans présélection car l'avis technique du service concerné à la Région n'avait pas encore été rendu. Une présélection ultérieure aura lieu par consultation écrite si validation du service instructeur.

- Médiation numérique autour des plafonds peints médiévaux (commune de Puisserguier) ;
- Modélisation numérique des plafonds peints médiévaux (commune de Capestang).

→ Maquette financière au 31 décembre 2020

Priorité d'Investissement	Maquette FEDER	Solde maquette au 31/12/2020	FEDER restant à programmer en %
PI 2C	71 400,00 €	71 400,00 €	100,00%
PI 4A	194 000,00 €	179 445,00 €	92,50%
PI 4C	348 789,00 €	2 084,91 €	0,60%
PI 6C	524 000,00 €	123 513,48 €	23,57%
Total	1 138 189,00 €	376 443,39 €	33,07%

→ Suivi consommation au 31 décembre 2020

Priorité d'Investissement	FEDER (Maquette Financière)	Nombre de dossiers programmés	Crédits cumulés programmés depuis 2016	Montant FEDER payé ou en cours de paiement au 31/12/2020
PI 2c	71 400,00 €	-	-	-
PI 4a	194 000,00 €	1	14 555,00 €	14 417,00 €
PI 4c	348 789,00 €	8	346 704,08 €	247 332,00 €
PI 6c	524 000,00 €	6	400 486,52 €	107 021,00 €
Total	1 138 189,00€	15	761 745,60€	368 770,00€

→ Nouvelles échéances de fin de programmation

Au regard de la crise sanitaire actuelle, il a été accordé aux bénéficiaires des délais supplémentaires tant pour la mise en œuvre de leurs projets que pour les démarches administratives de demandes de paiement :

- Date de dépôt sur la plateforme E-Synergie : 30 décembre 2020 ;
- Date de programmation en comité technique : 31 décembre 2021 ;
- Date de fin de réalisation de l'opération : 30 juin 2022 ;
- Date de dépôt de la demande de solde : 1er janvier 2023.

Les partenaires du projet de territoire

Le territoire

Cohésion sociale

Développement économique

Politiques et programmes contractuels





**COMMUNIQUER
AU PAYS**



Le territoire

Cohésion sociale

Développement
économique

Politiques et programmes
contractuels

Communiquer
au Pays



La carte de vœux 2020

Parution : le 1er janvier 2020

Format : carré

Page : 1

Envois : par courriel

Diffusion : sous format numérique (courriel) et mise sur la chaîne You tube du Pays Haut Languedoc et Vignobles (9 vues)

La carte de Noël

Parution : 25 décembre 2020

Format : A4

Page : 1

Diffusion : par courriel et post Facebook

Le rapport d'activités 2019

Parution : Juillet 2020

Format : A4

Pages : 161 pages

Diffusion : sur le site internet, sur la plateforme Calameo, sur la page Facebook Pays HLV

Les fiches de présentation du Pays

Mise à jour : mai 2020

Format : A4

Pages : 18 fiches + pochette

Diffusion : Élus, journalistes, partenaires

Les cartes de visites

Mise à jour : 2020

17 modèles imprimés à 300 exemplaires et création d'une nouvelle carte pour Karyn Orengo embauchée en 2020

Format : 8.5 X 5.5

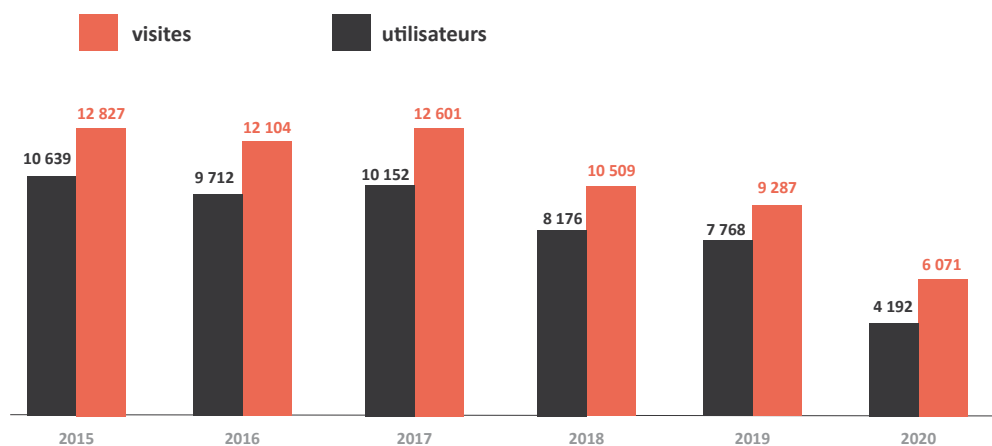
Diffusion : par les salariés

Site internet institutionnel

- Création de 3 formulaires accessibles depuis la page « Accueil » : formulaire d'inscription à l'Orchestre du Pays / Formulaire contact Opération Façades / Formulaire contact à l'EIE ;
- Modifications : arborescence, mises à jour de pages et de contenus, mise en ligne de documents et de supports de communication : délibérations, bilan, etc...

Thématiques parues dans les « Actualités », « Manifestations » :

- Patrimoine, tourisme patrimonial : 46,3 %
- Tourisme, Oenotourisme : 8,33 %
- Santé : 1,85 %
- Activités de Pleine Nature, Pôle de Pleine Nature : 1,85 %
- Économie d'entreprises : 7,41 %
- Opération Grand Site : 3,7 %
- Habitat, cadre de vie logement : 2,78 %
- Développement Durable et Transition Énergétique (dont l'Espace Info Énergie) : 5,56 %
- Informations institutionnelles : 12,96 %
- Informations de ou sur les partenaires : 9,26 %



Réseaux sociaux

Page Facebook Institutionnelle

Les abonnés

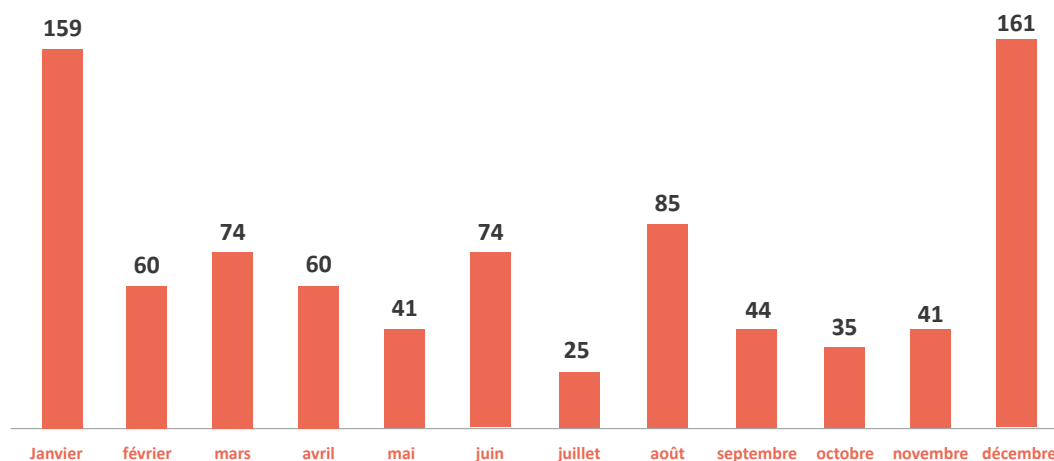
Nombre d'abonnés au 31 décembre 2020 : 2 665

Total des mentions J'aime : 2 604

Évolution des abonnés à la page Pays

+ 859 abonné(e)s en un an soit une moyenne de 72 abonnés en plus chaque mois.

52 % sont des femmes et 48 % sont des hommes.



Les publications avec le plus de vues par mois

Nombre de vues total des publications de Janvier à Décembre 2020

764.910



En janvier

Publication du 30 janvier (25 424 vues) avec 920 réactions, commentaires et partages.
Santé / Ici et pas ailleurs - Vous êtes médecin ? ...



En février

Publication du 11 février (6 073 vues) avec 326 réactions, commentaires et partages.
Tourisme / Le jardin méditerranéen : obtention label Jardin remarquable



En mars

Publication du 25 mars (5 734 vues) avec 173 réactions, commentaires et partages.
Territoire / Marchés du Pays autorisés



En avril

Publication du 8 avril (4 365 vues) avec 168 réactions, commentaires et partages
Territoire / Marchés du Pays autorisés



En mai

Publication du 2 mai (9 143 vues) avec 704 réactions, commentaires et partages
Territoire – Paysages à retrouver



En juin

Publication du 21 juin (17 007 vues) avec 1368 réactions, commentaires et partages / Territoire – Village du Pays : Lunas



En juillet

Publication du 20 juillet (6 894 vues) avec 383 réactions, commentaires et partages / Patrimoine / Inventaire d'Aigne



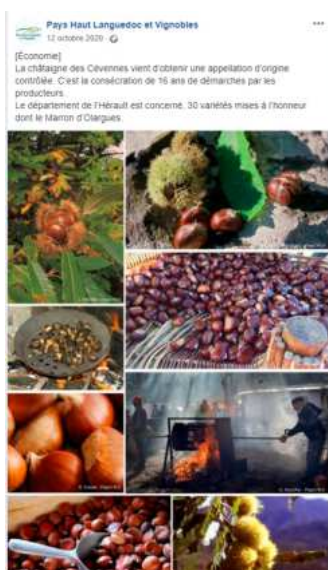
En août

Publication du 5 août (10 995 vues) avec 684 réactions, commentaires et partages
Territoire : Déambuler au Pays/ Cessenon-sur-Orb



En septembre

Publication du 6 septembre (5 813 vues) avec 244 réactions, commentaires et partages
Territoire : Déambuler au Pays / Capestang



En octobre

Publication du 12 octobre (5 776 vues) avec 335 réactions, commentaires et partages
Économie – châtaigne des Cévennes



En novembre

Publication du 16 novembre (9 291 vues) dont 667 réactions, commentaires et partages
Territoire : Fleuve du Pays



En décembre

Publication du 26 décembre (60 712 vues) avec 3 789 réactions
[Montagnes du Caroux]



**COMMUNICATION
INSTITUTIONNELLE**



Le territoire
Cohésion sociale
Développement économique
Politiques et programmes contractuels
Communiquer au Pays
Communication institutionnelle

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

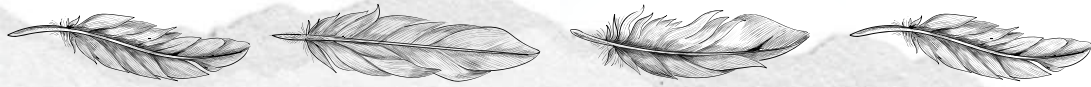
PAYS HAUT
LANGUEDOC ET
VIGNOBLES

2020

01.01.2020
X
31.12.2020



VU DANS LA PRESSE



.....
**PAYS HAUT
LANGUEDOC ET
VIGNOBLES**
.....



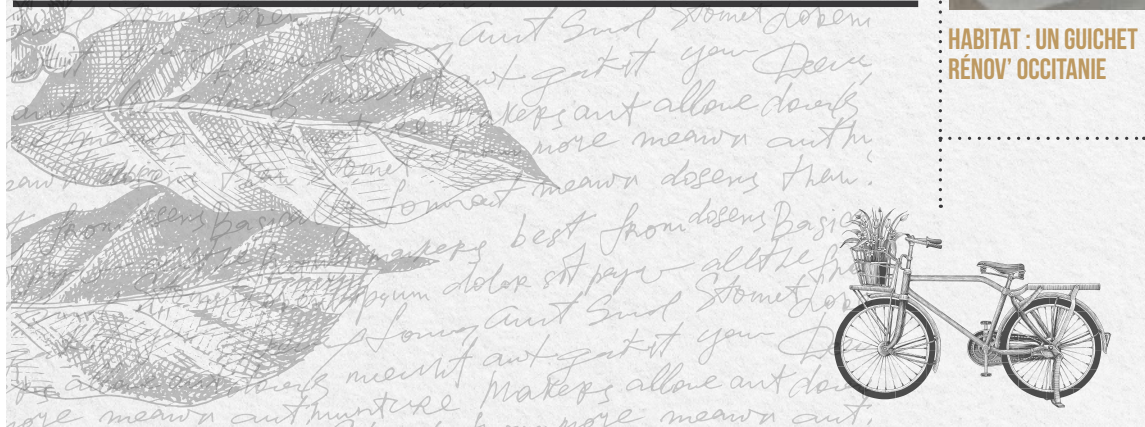
**LES PROJETS DE
L'OPÉRATION GRAND
SITE ONT ÉTÉ LANCÉS**



**PREMIER RENDEZ-VOUS
DES VISITES LUDIQUES**



**HABITAT : UN GUICHET
RÉNOV' OCCITANIE**





Lamalou-les-Bains Quatre parcours de trail tracés

Dans le cadre du Pôle de pleine nature Montagnes du Caroux, les communautés de communes du Minervoises au Caroux et Grand Orb ont créé L'Espace trail Montagnes du Caroux. Afin d'accompagner la pratique du trail qui connaît un véritable engouement et de faire découvrir la montagne au plus grand nombre, le balisage de quatre parcours au départ de Lamalou-les-Bains (au niveau de l'ancienne gare) vient d'être réalisé en partenariat avec Cyril Abbal et l'association Caroux X-Trail.

On retrouve ainsi les traces pour les parcours référencés sous les numéros 7, 8, 9 et 10 qui mènent à Lafage, Mourcaïrol, ou encore la Croix de Bausseils. Ces parcours vont de 12 à 25 km. Ces parcours proposent doré-



Quatre parcours de trail partent de l'ancienne gare.

navant une offre d'itinéraires et de services dédiés à la pratique du trail tout en découvrant un magnifique terrain de jeu pour s'entraîner en toutes saisons, au cœur d'une nature sau-

vage et de paysages fabuleux. Cette activité exigeante sportivement permet de découvrir la nature forte du Caroux et ses montagnes simplement sauvages.



Midi Libre

Dimanche 02 février 2020

Siran

Les projets de l'opération Grand site ont été lancés



Le comité de pilotage a fait le point sur le sujet.

Le comité de pilotage de l'opération Grand Site Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian s'est réuni il y a quelques jours. Après un an de mise en œuvre du programme d'actions 2019-2023, les acteurs du projet ont fait le point sur les actions menées qui recouvrent tous les champs de l'OGS : plan de paysage porté par le Parc, aménagements viticoles sur La Caunette et La Livinière, musée de Minerve, église et centre ancien de Cessero, ai-

res d'accueil habitants et visiteurs sur La Caunette, espaces publics de Vélioux, passerelle de Coupiac, projet Escapade Nature sans Voiture entre les Grands Sites de France en projet (Béziers, Minerve, Carcassonne)...

A ce jour, ce sont 21 des 45 fiches actions du programme qui sont lancées. Toutes ces actions peuvent avancer grâce à l'appui du Pays et l'accompagnement financier de l'État, de la Région et du Département.



Graissessac

Une plaque en souvenir de Jean Jaurès



Le dévoilement de la plaque, en souvenir du discours de Jean Jaurès, prononcé au café Mounis.

Dernièrement, à la suite de la réunion du comité du Pays Haut Languedoc et Vignobles de nombreux élus ont répondu à l'invitation pour le dévoilement d'une plaque en souvenir du discours que prononça Jean Jaurès, le 8 juin 1894, à la salle du café Mounis, pour soutenir les mineurs en grève. L'émotion était palpable, tout comme le

caractère symbolique d'une telle initiative. Le maire, Roland Bascoul, a salué la présence de Kléber Mesquida, président du Département, Jean Arcas, président du Pays Haut-Languedoc et vignobles, et d'Hussein Bourgi, vice-président à la Région Occitanie. Chacun a fait un rappel historique de la venue de Jean Jaurès dans les Hauts

cantons et de son rôle. Le verre de l'amitié a ensuite été servi.

• MUNICIPALES

Dans le cadre des élections municipales, une réunion de présentation du candidat Bernard Borecek, ainsi que de ses colistiers aura lieu le 15 février, à 17 h, à la salle Jean-Moulin.

► Correspondante Midi Libre : 07 80 04 52 84.



Économies avec la Nuit de la thermographie



La Nuit de la thermographie va réchauffer Graissessac.

Publié le 15/02/2020 à 05:17 / Modifié le 15/02/2020 à 05:24

[Partager Société, Graissessac](#)

En 2020, les aides aux travaux de rénovation énergétique de l'habitat évoluent avec l'arrivée du nouveau dispositif 'MaPrimeRénov'. En cette période de chauffe hivernale, l'espace info énergie du Pays Haut Languedoc et Vignobles organise, avec la communauté de communes Grand Orb et le Parc naturel régional du Haut Languedoc, une soirée d'information le **mardi 25 février**, de 18 h 30 à 20 h 30, à la salle Jean-Moulin de Graissessac. À l'aide d'une caméra thermique, un parcours d'observation dans les rues de la commune permettra de visualiser les déperditions thermiques des bâtiments. Les habitants pourront ainsi identifier les travaux prioritaires pour améliorer le confort de leur habitat et réduire leurs consommations d'énergie. Lors de cette soirée des conseils seront fournis sur l'isolation, le chauffage, l'étanchéité, ainsi que sur les aides financières possibles. À la suite de cette animation, les personnes qui ont un projet de rénovation pourront prendre un rendez-vous individuel avec le conseiller, afin de bénéficier d'un accompagnement personnalisé. La soirée sera clôturée autour de produits locaux et d'un pack économies d'énergie à gagner. Renseignements au 04 67 97 34 34 ; eie@payshlv.com

Correspondant Midi Libre : 07 80 04 52 84.



La Tour-sur-Orb Avec les Amis du vieux Boussagues

L'association Les Amis du vieux Boussagues a tenu son assemblée générale. Le président Daniel Pierson a détaillé les activités menées tout au long de l'exercice, sous les aspects d'animations du village et de la mise en valeur du Patrimoine. A été notamment saluée, la mise en place, avec le concours du Grand Orb, de la commune de La Tour-sur-Orb, du Pays Haut Languedoc et Vignobles et de fonds européens, des sept panneaux d'informations historiques et architecturaux, dont la qualité inspire d'autres hauts lieux patrimoniaux voisins. Cet équipement a été bien relayé par une communication efficace et une collaboration accrue avec les offices de tourisme du Grand Orb. Une nouvelle forme d'animation a été mise sur pied avec l'association Résurgences de Bédarieux. Le programme 2020 est enrichi de l'organisation des Journées européennes des métiers d'art les 4 et 5 avril. Le dossier de



L'église de Boussagues est un des fleurons que compte le hameau.

candidature porté par l'association et huit artistes, a été accepté. De même, plusieurs concerts sont prévus dans l'église Notre-Dame-de-la-Pitié. Enfin, la concertation et des actions communes entre les associations patrimoniales des Hauts Cantons, toutes composées de bénévoles, vont s'am-

plifier. Par exemple, une randonnée pédestre et patrimoniale est prévue le 26 avril entre Boussagues et Villemagne. Il convient en effet d'attirer davantage de visiteurs sur ce patrimoine à grand potentiel. L'ambition et la motivation ne manquent heureusement pas aux Amis du vieux Boussagues.



Midi Libre - SAMEDI 22 FÉVRIER 2020

DU CA

Pays Haut-Languedoc et vignobles Une aide financière pour investir dans les entreprises de proximité

Pendant deux ans (2020-2021), une Opération collective de modernisation est engagée sur les 102 communes du Pays Haut-Languedoc et vignobles (ouest Hérault). Ce dispositif permet d'apporter une aide financière directe aux entreprises de proximité, artisanales ou commerciales, pour le développement et la modernisation de leurs activités.

Les investissements peuvent concerner la modernisation des locaux d'activités et des équipements professionnels, le développement d'outils numériques, les travaux de sécurisation et d'accessibilité à tous les publics, la rénovation des vitrines.

Pour pouvoir bénéficier de cette aide qui se présente sous la forme d'une subvention à hauteur de 25 %, l'entreprise doit : avoir son siège social sur le territoire du Pays Haut-Languedoc

et vignobles ; être immatriculée au Répertoire des métiers et (ou) au Registre du commerce et des sociétés depuis 1 an ; avoir un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 000 000 €. Un dossier doit être constitué et aucun investissement ne doit être réalisé avant le dépôt de la demande et le retour d'un accusé de réception de dossier complet. Cette opération bénéficie du soutien financier de l'État et de la Région Occitanie, elle est mise en œuvre en partenariat avec les chambres consulaires (CCI-CMA) et les communautés de communes Du Minervois au Caroux, Grand Orb, les Avant-Monts et Sud-Hérault.

> Pour toute information, contacter le service économie du Pays par mail (conomie@payshlv.com) ou par téléphone au 04 67 38 11 10 ou 06 82 58 33 23 (Laurence Tkaczuk).



Une mission assurée par le Pays Haut-Languedoc et vignobles.



Saint-Étienne-d'Albagnan

Une nuit pour chasser les déperditions d'énergie

En 2020, les aides aux travaux de rénovation énergétique de l'habitat évoluent avec l'arrivée du nouveau dispositif MaPrimeRénov'.

En cette période de chauffe hivernale, l'espace Info énergie du Pays Haut-Languedoc et vignobles organise ainsi, avec la communauté de communes Du Minervoises au Carnoux et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, une soirée d'information, le **jeudi 27 février**, de 18 h 30 à 20 h 30, à la salle polyvalente. À l'aide d'une caméra thermique, un parcours d'observation dans les rues de la commune permettra de visualiser les déperditions thermiques des bâtiments. Les habitants pourront ainsi identifier les travaux prioritaires pour améliorer le confort de leur habitat et réduire leurs consommations d'énergie. Lors de cette soirée des conseils seront fournis quant aux choix techniques concernant l'isolation, le chauffage, l'étan-



Thermographie nocturne.

chéité... ainsi que sur l'ensemble des aides financières possibles selon les ménages. À la suite de cette animation, les personnes qui ont un projet de rénovation pourront prendre un rendez-vous individuel avec le conseiller pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé. La soirée se terminera autour de produits locaux par un quiz.

> Renseignements auprès de l'espace Info énergie du Pays Haut-Languedoc et vignobles.
Tél. 04 67 97 34 34,
eie@payshlv.com

LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

LUNDI 2 MARS 2020

X



Saint-Chinian

Pour des conseils personnalisés en architecture

Dans le Pays Haut Languedoc et Vignobles, les particuliers qui ont un projet de construction ou de rénovation peuvent trouver des conseils auprès d'un architecte du CAUE à Saint-Chinian.

Des rendez-vous gratuits ont lieu chaque mois

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Hérault propose des rendez-vous gratuits, dans les locaux du Syndicat mixte du Pays situés 1, rue de la voie ferrée, le **dernier vendredi de chaque mois**.

Ce service public, créé par la



Pays Haut Languedoc et Vignobles situé rue de la voie ferrée.

Loi sur l'architecture de 1977, permet aux particuliers de recevoir des informations person-

nalisées, des conseils pour mener à bien leur projet d'aménagement d'un terrain, d'un jardin

mais aussi pour une construction, une réhabilitation ou une extension de logement.

De nombreuses thématiques peuvent être ainsi abordées : l'architecture, l'urbanisme, le paysage, l'environnement.

Parallèlement, des conseils gratuits et indépendants en énergies renouvelables et économies d'énergies peuvent être donnés par le conseiller de l'Espace Info Énergie du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

> Pour pouvoir bénéficier de ce service, il faut contacter le CAUE au 04 99 13 37 00 pour prendre rendez-vous.



La Petit Journal de l'Hérault • www.lepetitjournal.net | 0468102102 | 0468102102

24 HAUT-LANGUEDOC VIGNOBLES

Du jeudi 19 mars au mercredi 25 mars 2020 - n°546

PAYS-HAUT-LANGUEDOC-ET-VIGNOBLES

Par l'Espace Info Énergie...

Retour sur les nuits de la thermographie

En ce début d'année, ce sont trois soirées des nuits de la thermographie qui ont été organisées par le Pays Haut Languedoc et Vignobles avec les communautés de communes partenaires et le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc.

Le conseiller de l'Espace Info Énergie est intervenu sur les communes de Cessenon-sur-Orb, Graissessac et Saint-Étienne d'Albagnan. Malgré les aléas de la météo, c'est plus d'une trentaine de personnes qui a pu, lors d'une déambulation nocturne, visualiser à l'aide d'une caméra thermique les déperditions de chaleur des bâtiments sur la commune. Les participants ont ainsi bénéficié de précieux conseils sur les postes de travaux de rénovation à prioriser afin de réduire leur facture énergétique. Il a été par exemple démontré que la pierre est un très mauvais isolant l'hiver malgré un bon apport en confort d'été. En effet, l'équivalence de 10 cm d'isolant classique serait un mur en pierre de granit d'une épaisseur de plus de 8 mètres.

Pour rappel l'Espace Info Énergie, situé à Bédarieux près de l'Office du Tourisme, est un service public qui délivre des conseils gratuits et indépendants sur la maîtrise de l'énergie et les aides financières. Des rendez-vous sont également possibles à Saint-Chinian et Saint-Pons de Thomières pour tous projets de construction et de rénovation situés sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Plus d'informations et fiche contact sur www.pays-hlv.com/espace-info-energie-2. Crédit Photo : Mickaël Huët PHLV



Haut-Languedoc et vignobles

Les outils pour améliorer la trésorerie de son entreprise

Le Haut-Pays Languedoc et vignobles organise, **lundi 6 juillet**, de 17 h à 19 h, une visioconférence pour tous les acteurs économiques de son territoire, sur le thème : "Améliorer la trésorerie de son entreprise, les outils pour rebondir", en partenariat avec l'ordre des experts-comptables et le cabinet Exco Languedoc (agences de Béziers et Saint-Pons-de-Thomières).

Les futurs participants peu-

vent, dès à présent, poser leurs questions, lors de l'inscription en ligne (<https://forms.gle/KvR3x7o7gckJ9ztE7>).

Ils pourront aussi poser leurs questions en direct, lors de la visioconférence.

La participation est gratuite et l'inscription est obligatoire.

> Pour tout contact :
sophie.zlicaric@payshlv.com.
Tél. 04 67 97 37 00.

► Correspondant Midi Libre : 04 67 36 65 66.



Saint-Étienne-Estréchoux

Le jour où les mineurs ont affronté l'équipe de Monaco



Une visite originale à l'assaut des bassins miniers de la région.

Dimanche 12 juillet, à 9 h 30 à Saint-Étienne-Estrechoux, les Temps du patrimoine du pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles vous donnent rendez-vous. En compagnie de Ronan, guide conférencier, découvrez, lors d'une visite guidée en itinérance, le Pays minier et une curieuse histoire, « le jour où les mineurs sont allés à Monaco ». Comment ces deux clubs ont-ils pu se rencontrer, le 12 janvier 1958, le temps d'un match de football ? Pour mieux comprendre, il faut raconter l'histoire du bassin de Graissessac,

jadis au centre d'une intense exploitation industrielle du charbon. Cette balade à pied surplombe deux anciennes vallées minières, désormais reconquises par la nature. Les participants y découvriront des sites d'extraction de traitement du minéral, mais aussi des habitations et des édifices qui rappellent combien la mine organisait la vie locale.

> Rendez-vous sur le parking de la mairie. Gratuit, nombre de places limité. Réservation obligatoire au 06 09 70 28 69.

► Correspondant Midi Libre : 07 80 04 52 84



Capestang

Des visites sous les étoiles ou au sommet de la collégiale

À partir du 19 juillet, tous les dimanches à 9 h, rendez-vous avec les Temps du patrimoine du pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles.

Le public inscrit pourra profiter de la fraîcheur du matin pour découvrir avec Dominique, le guide, un site exceptionnel. Vertigineuse, la collégiale a été édifiée sur une ancienne église romane, au XIV^e siècle, par les architectes de la cathédrale de Narbonne. Bien qu'inachevé, l'édifice ne manque pas d'intérêt, avec son chœur ajouré de vitraux.

La visite s'agrément d'une montée au clocher, à 45 m de haut, pour atteindre la dernière terrasse d'où l'on peut admirer la vue panoramique sur le village, le canal du Midi, l'étang, la plaine du Languedoc, Narbonne, le massif de la Clape, le Minervois, les Corbières et les Pyrénées.

Visite guidée nocturne

À partir du 17 juillet, tous les vendredis à 20 h, à Capestang, un autre type de visite, guidée et nocturne, vous attend.

De ruelles en places, de la col-



Tous les dimanches, une visite jusqu'au sommet de la collégiale est organisée à 9 h.

légiale au château, les participants pourront profiter de cette déambulation nocturne, éclairée à la lanterne, pour s'initier à l'architecture médiévale. Cette exploration, toujours sous la houlette de Dominique, invite à déchiffrer les traces du passé.

> Réservations obligatoires
au 06 52 42 67 37.

QUESTIONNAIRE MUNICIPAL

Les Capestanais sont invités à donner leur avis sur la "nature en ville". Un questionnaire, simple et rapide, est ainsi inclus dans le dernier numéro du bulletin municipal. Il permet de faire le point sur les usages actuels des espaces publics et les attentes des habitants. Le maire,

Pierre Polard, précise que le questionnaire s'inscrit dans une étude initiée fin 2019. Nous n'avons pas attendu la "vague verte" pour nous préoccuper de la nature en ville. Cette initiative fait partie de nos priorités. Le questionnaire, une fois rempli, est à déposer avant le 31 juillet à l'accueil de la mairie.

► Correspondant M&S Libre : 06 52 42 67 37



Haut-Languedoc et Vignobles Grand Site : le nouveau comité des élus installé

Le nouveau comité des élus de l'Opération Grand Site (OGS) Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian, s'est réuni pour la première fois le 29 juillet à Cesseroas.

Après l'accueil de Magali Guiraud, maire de la commune, cette réunion, présidée par Jean Arcas, président du Pays Haut-Languedoc et Vignobles s'est tenue en présence de Josian Cabrol, président de la communauté de communes du Minervoais au Caroux et de tous les nouveaux maires et élus référents des sept communes concernées : Azillanet, Cesseroas, La Caunette, La Livinière, Minerve, Siran et Vélieux.

La réunion avait pour objet de se redire collectivement les fondamentaux de cette démarche de préservation, gestion et mise en valeur et de préparer le travail des mois à venir.



Une démarche de préservation, gestion et mise n valeur du territoire.

Il s'agira en particulier de refaire de l'information et de la sensibilisation auprès des élus des sept conseils municipaux, du conseil communautaire et de tous les habitants qui vivent, travaillent, fréquentent et aiment ce site exceptionnel déjà

reconnu comme engagé vers le label Grand Site de France...

> Pour tout renseignement, contacter : Sylvain Brisa, chargé de mission Opération Grand Site, Pays Haut-Languedoc et Vignobles. 06 31 43 83 08



Murviel-lès-Béziers

Une visite pour le jeune public très appréciée

Le jeune public a eu rendez-vous avec les Temps du Patrimoine du pays d'art et d'histoire haut Languedoc et vignobles, à deux reprises cet été pour une visite un peu spéciale. En effet, il s'agissait d'une visite ludique de Murviel, sous forme d'une enquête. Avec Bérangère, la guide, une petite dizaine d'enfants accompagnée des parents a déchiffré l'histoire du village à travers un jeu de piste. Répartis en quatre équipes (les vigneronnes, les bâtisseurs, les soldats et les paysans), les jeunes explorateurs avaient pour mission de retrouver les clés des anciennes portes de la ville qui ont été dérobées, et de découvrir le coupable.

Équipés d'un carnet avec des questions de réflexion, ils ont dû également aiguïser leur sens de l'observation et relever plusieurs défis. Les inscrits ont ainsi parcouru les ruelles du village pour découvrir les indices et déceler les trésors cachés de Murviel, son histoire, son patrimoine, ses monuments. Guidés par Bérangère ils ont passé un excellent moment, le tout dans un esprit d'entraide, aiguïés par la cu-



Une enquête très appréciée par le jeune public.

riosité et la volonté de dénouer l'enquête, et ils y sont parvenus ! Un bon moyen d'allier culture, patrimoine et jeu. La prochaine et dernière visite aura lieu le jeudi 27 août. Rendez-vous est donné devant la mairie à 10 h. Attention la réservation est obligatoire au 06 42 05 35 46, tout comme la présence d'un parent. Dans le contexte de crise sanitaire, les places sont limitées. Afin de garantir les meilleures conditions d'accueil, il est impérativement demandé de respecter les consignes de sécurité en vigueur.

► Correspondant Midi Libre : 06 67 33 60 27.



Balade contée pour petits et grands à Olargues

VISITE CONTÉE

Depuis le début de l'été, des visites de Roquebrun, Faugères et Olargues sont organisées par "Ville et Pays d'Art et d'Histoire".

Mardi 25 août aura lieu la troisième balade contée à travers les rues d'Olargues. À partir de 18 h, Ronan Jahény, guide conférencier, et Virginie Lagarde, conteuse, vont guider les vacanciers dans les rues du village, pour une visite à deux voix. « Nous nous partageons la parole, au fil des découvertes que nous offrent les ruelles », raconte Ronan.

Visiter le village autrement

L'objectif est de découvrir le patrimoine d'Olargues et surtout son histoire, très riche. « Au-delà de la visite historique et des renseignements que je distille durant la balade,

Virginie fait quelques stops pour conter de nombreuses histoires », confie le guide conférencier.

C'est donc en tandem que cette visite gratuite est proposée : elle convient à la fois aux adultes qui écoutent avec attention les explications historiques de Ronan, mais aussi aux enfants, tenus en haleine par les contes de Virginie. « Elle s'adapte vraiment aux lieux que nous traversons, elle arrive toujours à raconter deux ou trois histoires en se basant sur le réel, raconte le guide conférencier. Une cour ou un escalier mystérieux sont le théâtre parfait pour ses contes, inspirés de la culture occitane et étrangère. »



La conteuse, Virginie Lagarde, distille les histoires au fil de la balade.

Un bon bilan estival

À propos des différentes balades contées organisées durant l'été, Ronan se dit très satisfait : « C'est vraiment pas mal du tout pour un été si particulier. À Roquebrun, nous avons conduit des groupes qui allaient jusqu'à trente personnes ! » s'exclame-t-il. Concernant les visites à Olargues, le groupe est habituellement une quinzaine. Même s'il est écrit partout que

la balade est difficile, Ronan tient à rassurer les familles : « Nous nous contentons de parcourir le village ! C'est vraiment une activité faite pour les familles, même avec de jeunes enfants ».

M.H.

> Mardi 25 août, départ de la mairie d'Olargues à 18 h, gratuit, 2 h 30 de balade.



Lunas

Une conférence sur les croyances populaires organisée ce vendredi

C'est ce **vendredi 4 septembre**, à 18 h, à la salle du Peuple, en entrée libre, que se déroulera une conférence sur les croyances populaires.

Cette conférence, issue de travaux de recherches ethnologiques, est organisée par le Pays d'Art et d'Histoire, en partenariat avec l'association des Compagnons du sens et la commune de Lunas.

D'où vient la tradition de la bûche de Noël ? Pourquoi fête-t-on la Saint-Jean en enjambant un grand feu de joie ? Où se rendait-on pour demander la guérison de certaines maladies ?

Comment être assuré de se marier dans l'année ? Voilà quelques-unes des questions qui seront abordées lors de cette conférence.

À travers une multiplicité de croyances populaires collectées en Occitanie, le conférencier Daniel Loddo, ethnologue et ethnomusicologue, porte son attention de chercheur sur des traditions et croyances qui semblent échapper à toute rationalité.

Dans le contexte de crise sanitaire, il est impérativement demandé de respecter les consignes sanitaires en vigueur.



La fontaine des yeux à Nize est un bel exemple de croyance populaire.



Cessenon-sur-Orb

Jean Arcas a été réélu président du Pays Haut Languedoc

Ce mercredi 2 septembre, les membres du comité syndical du Pays Haut Languedoc et Vignobles se sont réunis à la salle des fêtes de Cessenon-sur-Orb en présence de Kléber Mesquida, président du conseil départemental de l'Hérault. À l'ordre du jour, l'élection du président et des vice-présidents du Pays, suite au renouvellement récent des maires du territoire.

Le président du Département a rappelé l'intérêt du Pays : « *La force d'un Pays, c'est de présenter des projets qui couvrent largement l'espace territorial et qui permet aussi de mobiliser quelques fonds pour son développement.* »

Premier temps fort, donc, la réélection de Jean Arcas au poste de président. Il a obtenu la majorité absolue accordée par les 28 représentants des quatre communautés de communes et le conseil départemental, adhérents au syndicat mixte. « *Le*



Jean Arcas a retrouvé le fauteuil de président à la majorité absolue.

Pays, c'est un vivre ensemble. C'est un bon outil qui permet de répondre à des appels à projets auxquels il ne serait pas possible de candidater seul et d'obtenir des labels comme le Pays d'Art et d'Histoire, Vignobles et découvertes, Montagnes du Caroux, Territoire à Énergie Po-

sitive pour la croissance verte. Vous pouvez compter sur moi pour défendre ce projet territorial. Je crois au futur de ce territoire », a souligné Jean Arcas. Deuxième temps fort, l'élection des 4 vice-présidents : Marie-Pierre Pons, Jean-Noël Badénas, Martine Gil, Olivier Roubichon-

Ouradou. La séance s'est poursuivie avec l'élection du bureau : Yves Fraisse, Francis Boutes, Elisabeth Dauzat, Christian Biès, Béatrice Falcou, Mariette Combes, Josian Cabrol, Marie Passieux, Kléber Mesquida et Catherine Rebol.

► Correspondant Midi Libre : 06 75 81 73 71.



Saint-Geniès-de-Varensal

Balade patrimoniale pour découvrir le pays minier

Ce dimanche 13 septembre, à 10 h, rendez-vous avec les Temps du Patrimoine du Pays d'Art et d'Histoire Haut-Languedoc et Vignobles pour une découverte du pays minier.

Une visite guidée qui ravira les nostalgiques du train à vapeur, les curieux de patrimoine ou, simplement, les amoureux de beaux paysages. Quel étonnement, dans un tel paysage de trouver des vestiges d'une activité minière ! Difficile de s'imaginer les pentes nues trouées de bouches de mine, les va-et-vient des porteurs, les tombereaux de charbon tirés par des chevaux, la fumée d'une usine de transformation ou celle d'une locomotive. Car le petit village de Plaisance, au fond de la vallée de la Mare, possédait une gare ferroviaire.

Pour mieux connaître cette



Sur les traces du passé...

histoire, Ronan, le guide, accompagnera les randonneurs pour une balade qui emprunte l'ancienne voie ferrée. Le rendez-vous est fixé, ce dimanche, sur le parking de la mairie à Plaisance, commune de Saint-Geniès-de-Varensal dès 10 h. Balade de 5 km (100 m de dénivelé positif). Chaussures de marche et eau conseillées. Durée : 2 h minimum. Gratuit.

Le nombre de places étant limité, il est impératif de réserver en contactant le 06 09 70 28 69.

► Correspondant Midi Libre : 06 71 37 96 55.



Saint-Chinian

Les membres du syndicat mixte ont présenté tous leurs projets

Ce vendredi 11 septembre, les membres du Pays Haut Languedoc et Vignobles se sont réunis à Saint-Chinian pour le comité syndical d'installation, sous la présidence de Jean Arcas, en présence de Kléber Mesquida, président du Conseil départemental de l'Hérault. Le syndicat mixte regroupe 102 communes et 4 communautés de communes de l'Ouest de l'Hérault. Il travaille en collaboration avec ces partenaires, les acteurs du territoire pour aménager et développer sa région. Ce jour-là 16 rapports ont été présentés, dont ceux permettant de finaliser l'installation du syndicat mixte. L'assemblée a ainsi approuvé les rapports nécessaires au renouvellement de la structure : règlement intérieur, gouvernance du Pays, composition des comités de pilotage, constitution de la commission d'appel d'offres, délégations du comité



Les élus ont beaucoup d'ambitions pour le syndicat mixte.

syndical, désignation d'un représentant à la commission locale de l'eau et d'un délégué au sein de l'agence de gestion et développement informatique. Les élus ont validé, les rapports concernant le tourisme de

pleine nature avec le soutien du Pays au Manifeste des pôles de pleine nature, document qui valorise ce modèle vertueux pour le bien-être des habitants et l'attractivité du territoire. La séance s'est terminée par une présentation du syndicat mixte du Pays et plusieurs de ses mis-

sions : habitat, développement durable et transition énergétique, contrat local de santé et culture. Renseignements au 04 67 38 11 10 et sur www.payshlv.com, sur Facebook : Pays Haut Languedoc et Vignobles.



Faugères

Balade guidée au cœur du vignoble du Midi rouge

Samedi 26 septembre, le Pays Haut-Languedoc et Vignobles organise une balade découverte du vignoble. Le terroir de Faugères et les villages alentour se trouvent au cœur de l'ancien Midi rouge. Une expression qui fait référence à la production intensive de vin, amorcée dans la première moitié du XIX^e siècle dans la plaine languedocienne. Celle-ci a donné lieu à des périodes de grande prospérité ponctuées de graves crises économiques, comme en 1907, à l'origine du mouvement coopératif. Sillonnant le vignoble en voiture, avec un guide, les participants découvriront des paysages, une histoire, des vigneronns, un savoir-faire, un terroir, des saveurs...
À 10 h, rendez-vous au par-



Des paysages et un vignoble.

king de la station-service de Faugères.

Circuit de Faugères à Autignac, 17 km, en voitures particulières. Peu de marche, balade dans Laurens. Durée : 2 h 30 minimum.

Gratuit, nombre de places limité.

Réservation obligatoire : 06 09 70 28 69

► Correspondant Midi Libre : 06 82 15 62 78.



Saint-Chinian

Coopération européenne entre la France et la Bulgarie



La délégation de Bulgares reçue à Saint-Chinian.

Même si le Covid-19 demeure encore présent, le syndicat mixte du Pays poursuit son travail de coopération européenne autour du programme LEADER (Aide financière européenne pour soutenir les projets en milieu rural). Début octobre, le Pays Haut Languedoc et Vignobles accompagné de Daniel Galtier, président du Copil Tourisme-œnotourisme du Pays et de Catherine Combes, maire de Saint-Chinian, a reçu une délégation de Bulgares à Saint-Chinian. Ces deux jours ont été ponctués de nombreux échanges avec la présence d'Hélène Cadeau, de la mission œnotourisme d'Hérault Tourisme, de réunions, de visites de lieux et d'animations œnotouristiques, d'informations sur la démarche Vignobles & Découvertes porté par le Pays.

« Ce travail mené intéresse fortement nos partenaires. Cela pourrait devenir une idée à développer, avec, pourquoi pas, la création d'une démarche similaire à l'échelle

européenne », relève Sylvie Herpson, directrice adjointe, en charge du pôle développement économique du Pays. Le fil conducteur serait de relier les différents territoires ou Pays engagés sous l'étendard de l'identité culturelle et historique des peuples voyageurs. Les invités bulgares ont pu ainsi découvrir la maison des vins de Saint-Chinian, le bureau d'information touristique et la cave coopérative de Saint-Chinian avec la présentation du projet "l'art en cave".

> Plus d'informations au
04 67 38 11 10,
contact@payshlv.com et
www.payshlv.com

● SACS-POUBELLES

La distribution des sacs-poubelles aura lieu **mercredi 7 octobre** de 13 h 30 à 17 h et **jeudi 8 octobre** de 8 h 30 à 12 h, devant les fenêtres de la salle du conseil municipal dans les jardins de la Mairie.

► Correspondant Midi Libre : 06 86 82 45 38.



Bédarieux

Des subventions pour rénover toitures et façades

La municipalité a mis en place une aide à la rénovation des façades et des toitures des bâtiments du centre-ville. Les façades rénovées font partie des attraits d'une commune. Les toitures, quant à elles, sont primordiales pour l'étanchéité et la durabilité des bâtiments. Sur le long terme, une toiture non entretenue peut provoquer d'importants problèmes structurels et rendre les logements insalubres.

Cette année, le constat est positif pour la mairie de Bédarieux : sept toitures ont été entièrement refaites. Soit près de 15 000 € de subventions pour les propriétaires. Et quatre façades ont également été subventionnées. Pour certaines, les travaux vont bientôt commencer. Jean-Louis



Une façade rénovée est un plus pour la ville.

Combes, propriétaire et bédarien depuis de nombreuses années, a pu bénéficier de la sub-

vention façade et de la subvention toiture. « J'ai d'abord fait ma façade et en-

suite ma toiture qui avait quelques problèmes d'infiltrations. Quand j'ai appris que je pouvais cumuler les deux subventions c'était une belle surprise », explique-t-il. Et d'ajouter : « Depuis, on me dit souvent que j'ai une belle maison. J'ai même eu un courrier du maire pour me dire que c'était un vrai plus pour la ville. »

> Les dossiers de demandes de subventions sont à télécharger sur le site www.bedarieux.fr. Renseignements auprès du service urbanisme de la mairie au 04 67 95 59 59.

> Pour rappel, la subvention façade de la mairie peut être cumulée avec la subvention "Colorons le Pays" du Pays Haut-Languedoc et Vignobles.



Saint-Chinian

Le Pays Haut-Languedoc et vignobles engagé sur les questions de santé

Le Pays Haut-Languedoc et vignobles poursuit son engagement aux côtés de l'Agence régionale de santé (ARS) pour réduire les inégalités de santé sur le territoire.

Avec le renouvellement des équipes municipales, le comité de pilotage du Contrat local de santé s'est réuni dans sa nouvelle composition ce jeudi 9 octobre à Saint-Chinian, sous la présidence de Josian Cabrol ; avec Jean Arcas, président du Pays ; des représentants de l'ARS et des élus du territoire. Josian Cabrol a introduit la séance en soulignant que « le Pays Haut-Languedoc et vignobles et l'ARS travaillent ensemble depuis 2013 dans le cadre de ce contrat. Construit à partir des besoins de santé locaux, il vise à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. » Les élus ont, en effet, pris conscience qu'ils ont



Jean Arcas, Josian Cabrol et Patricia Castan-Mas.

un rôle à jouer dans ce domaine, qui ne relève pas seulement des professionnels de santé.

Depuis 2013, ce partenariat a permis, entre autres, d'accompagner des projets d'offre de soins sur le territoire (accompagnement des projets de Maison de santé, dispositif d'aide

médicale urgente et de permanence des soins, renforcement de l'offre territorialisée en addictologie, développement de la télémédecine) et de parcours de santé (personnes âgées, santé mentale des jeunes...).

Lors de cette rencontre, les participants ont validé le pro-

gramme de travail pour la fin d'année 2020 et 2021 à venir, avec notamment la réalisation d'actions dans le champ de la santé mentale ainsi que la poursuite des actions en cours sur plusieurs sujets (démographie médicale, prévention et prise en charge des addictions, etc.). Enfin, cette réunion a été l'occasion pour la représentante de l'ARS de partager un point de situation sur l'épidémie du Covid-19 dans le département. « La circulation du virus reste très active dans l'Hérault, il est donc plus qu'important de diffuser les messages de prévention et de veiller au respect des gestes barrières », a-t-elle rappelé aux participants.

> Plus d'informations au
04 67 38 11 10,
contact@payshlv.com et
www.payshlv.com

► Correspondant M&B Libre : 06 86 82 45 38.



Rénovation de façades Colorons le Pays

Depuis 2008, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a lancé une opération ambitieuse, P.4

L'opération façades "Colorons le Pays" se poursuit

PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Depuis 2008, le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'est engagé dans l'opération façades "Colorons le Pays". Les quatre communautés de communes du territoire, le conseil départemental de l'Hérault et la région Occitanie participent au financement des projets examinés lors du comité de pilotage qui s'est réuni le 6 octobre dernier. Ce comité de pilotage, composé de nouveaux élus suite aux élections municipales, est présidé par Francis Boutes, président de la communauté de communes Les Avant-Monts et maire de Gabian, en présence de Jean Arcas, président du Pays. Toutes les communautés de communes du territoire y sont représentées.

Dix-sept demandes (soit vingt-neuf façades) ont été présentées, soit une enveloppe de 81 171 euros de subventions et 412 850 euros de travaux. Quatorze demandes ont eu une issue favorable. Six dossiers ont été présentés en paiement pour un montant de 20 341 euros d'aides et 85 922 euros de travaux. Depuis le début de l'année, ce sont au total 31 façades qui ont été subventionnées pour un montant



Les façades bien entretenues font partie du charme des communes

total de 98 584 euros de subventions et 500 074 euros de travaux. Cette commission se réunit à peu près toutes les six semaines pour réserver ou régler les subventions après que les travaux soient finis et conformes. Pour mémoire, les façades subventionnables doivent être visibles de l'espace public et situées dans le périmètre défini par chaque commune. ■

Communiqué de presse

► Vigilance

Tout propriétaire faisant l'objet d'un démarchage doit le signaler à la mairie ainsi qu'à la gendarmerie la plus proche de son domicile. Aucun démarchage n'est lié à ces dispositifs.

Contact : Anne Galibert au
04.67.38.11.10 ou
anne.galibert@paysflv.com



Haut-Languedoc et vignobles Un travail commun pour le territoire

Dernièrement à Saint-Chinian, le Pays-Haut Languedoc et vignobles réunissait pour la première fois son bureau élargi sous la présidence de Jean Arcas. Une dizaine d'élus du territoire et des techniciens du Pays se sont ainsi retrouvés afin de parler des projets en cours et à venir.

La réunion a permis de donner une vision générale de l'activité du Pays aux nouveaux élus présents ainsi que d'avoir une première validation de la feuille de route 2020-2021 du syndicat mixte.

Plusieurs sujets ont été ainsi présentés, dont entre autres, la



Jean Arcas, président du Pays et Marie-Pierre Pons, sa vice-présidente.

relance de l'appel à projets "Approches territoriales intégrées" sur le développement des énergies renouvelables à destina-

tion des collectivités, entreprises, associations, établissement public ou société du territoire. Les dossiers peuvent être dépo-

sés jusqu'au **lundi 23 novembre** à midi. Le projet alimentaire territorial a pour projet de repositionner l'agriculture nourricière dans le territoire. La démarche de renouvellement du label Vignobles et Découvertes "Minervoises, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc" est prévue en 2021 ; et notamment l'accompagnement effectué par le Pays auprès des collectivités et des privés.

> Plus d'informations au
04 67 38 11 10,
contact@payshlv.com et
www.payshlv.com

► Correspondant Midi Libre : 06 86 82 45 38.



Murviel-lès-Béziers

Le conseil municipal a rendu hommage à Samuel Paty

Le conseil municipal s'est réuni pour sa deuxième assemblée publique ce jeudi 22 octobre. En premier lieu, la directrice du Pays Haut-Languedoc et vignobles, Corinne Roger, a présenté les missions de ce dernier : structuré en syndicat mixte ouvert il a pour axes prioritaires d'intervention le développement économique et la cohésion sociale au service des particuliers et des collectivités.

Le maire, Sylvain Hager, a ensuite évoqué l'actualité avec l'acte terroriste perpétré contre un professeur : la commune se devant de marquer son soutien, un message sera affiché sur le panneau lumineux, et une concertation avec les directrices de l'école entamée pour marquer l'événement dès la rentrée scolaire. Les membres du conseil se sont ensuite levés afin d'observer une minute de silence. Par ailleurs, le conseil a acté



La présentation du Pays Haut-Languedoc et vignobles.

l'achat d'un drapeau qui sera positionné sur le fronton de la mairie, et l'achat du bâtiment à côté des anciens bains douches qui devrait être transformé en parking pour faciliter l'accès aux commerces. Dans un tout autre registre, le maire a annoncé la

découverte de la cuve baptismale de l'église Saint-Jean-Baptiste dans une vigne ! Celle-ci devrait faire son retour dans son lieu d'origine.

Concernant l'ordre du jour, les admissions en non valeurs, soit les impayés, ont été enregis-

trées. Une demande de subvention réalisée pour l'accompagnement au projet Bourg-centre qui consiste à aménager et organiser la vie d'un territoire.

Le conseil a pris connaissance du projet d'aménagement et de développement durable, a choisi l'imprimeur pour les fournitures papeterie et les entreprises pour le marché de travaux des dortoirs de l'école (coût total des travaux 171 471€) et du mur des parkings des Aires. Il a également procédé à la suppression des régies droits de place et publications (la location des salles se réglera par exemple sur facture) et du budget annexe du lotissement les Côteaux. Enfin il a validé le recrutement d'un agent pour 6 mois, le projet d'installation de caméras aux entrées de la ville et sur le parcours santé, et le projet d'une pergola photovoltaïque sur les tribunes du stade.



Du jeudi 26 novembre au mercredi 2 décembre 2020 - n°564

HAUT-LANUEDOC VIGNOBLES 21

MAGALAS

Colorons le Pays



Une aide au ravalement de façade

Le Pays porte une opération **Colorons le Pays** qui est une aide au ravalement de façades, elle vient compléter la politique de l'habitat du Pays en contribuant à la mise en valeur des centres anciens. Une façade peut être subventionnable si elle est visible de l'espace public, si elle est située dans le périmètre d'intervention, si elle est traitée dans sa globalité et,

si les travaux prévus correspondent aux cahiers des charges de l'opération. Le comité de pilotage s'est réuni ce 17 novembre présidé par Francis Boutes, Président de la communauté de communes des Avant-Monts et Maire de Gabian et les membres élus du comité de pilotage. 4 demandes ont été présentées ce qui représente une enveloppe de 10 286 € de sub-



Mise en valeur des centres anciens

ventions et 41 084 € de travaux. Depuis le début de l'année, ce sont au total 39 façades qui ont été subventionnées pour un montant total de 108 870 € de subventions et 541 158 € de travaux. Ce comité se réunit toutes les 6 semaines environ pour réserver ou régler les subventions après travaux finis et conformes. Cette opération est soute-

nue par le Conseil régional, le Conseil départemental et les quatre Communautés de communes (Grand Orb, Sud Hérault, Du Minervois et Les Avant-Monts). **Vigilance ! Tout propriétaire faisant l'objet d'un démarchage doit le signaler à la mairie ainsi qu'à la gendarmerie la plus proche de son domicile.**

KC



Pays Haut-Languedoc et vignobles Le Pays et la Région, alliés pour le territoire

Le comité de pilotage du contrat Région/Pays s'est tenu dernièrement sous la présidence de Jean Arcas et de Florence Brutus, vice-présidente au Conseil régional et en présence de Jean-Noël Badéas, conseiller régional, Dolorès Roqué, conseillère régionale, Marie-Pierre Pons, 1^{re} vice-présidente au Pays et tous les élus du bureau élargi.

La Région a souhaité s'engager aux côtés du Pays Haut-Languedoc et vignobles pour une durée de trois ans (2018-2021) autour d'objectifs partagés à savoir l'attractivité, la cohésion sociale, la croissance et l'emploi.

21 opérations ont pu être retenues comme la mise en accessibilité de mairie (Roujan) ou de salle des fêtes (Creissan) mais également la création d'une salle associative (Aigues-Vives) ou l'aménagement d'un chemin piéton (La Caunette).



Le comité de pilotage du contrat Région/Pays s'est tenu dernièrement.

Dans le cadre de la sobriété en matière de consommation énergétique, la rénovation de l'école (Hérépian) et la rénovation de la salle omnisports (Puissaliçon) ont pu être accompagnées. Le contrat, c'est également un travail d'ingénierie mené par l'équipe du Pays pour développer une politique de bourgs-centres : deux contrats ont déjà été

signés Bédarieux et Olonzac ; d'autres communes sont en cours de réflexion Magalas, Saint-Pons-de-Thomières, Hérépian, Lamalou-les-Bains, Murviel-lès-Béziers...

Par ailleurs, deux thématiques sur l'expérimentation et l'innovation sont développées : le développement, la valorisation et la requalification de la res-

source bois de châtaignier ; la qualification du cadre de vie par deux opérations croisées : l'opération façades "Colorons le Pays" et l'opération collective de modernisation.

> Renseignements au
04 67 38 11 10 et sur
www.payshlv.com

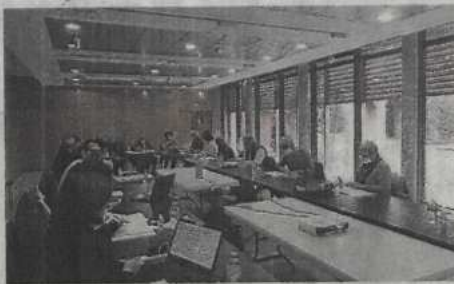
► Correspondant M&E Libre : 06 96 82 45 38.



Haut-Languedoc et vignobles

Le travail commun se poursuit à Saint-Chinian pour le Pays

C'est à Saint-Chinian que le Pays Haut-Languedoc et Vignobles a réuni, pour la deuxième fois, son bureau élargi sous la présidence de Jean Arcas en présence de Marie-Pierre Pons, vice-présidente du Département. Les élus du bureau du Pays se sont retrouvés afin de parler de l'actualité du syndicat mixte pour le retour des comités de pilotage. Plusieurs sujets ont été ainsi présentés dont, entre autres : le développement de la communication autour du site participatif "Cliketik" qui informe gratuitement les internautes sur les circuits courts ; l'économie en direction de l'entreprise par le déploiement de l'opération col-



Le bureau du Pays Haut Languedoc et Vignobles à Saint-Chinian.

lective de modernisation qui permet avec des financements de soutenir la modernisation des entreprises et l'identification des activités économiques par la communication et la si-

gnalétique commerciale. Il a été question de culture et patrimoine avec le prochain livret d'informations "Le carnet des patrimoines" en direction des habitants ; le programme sur la politique de l'habitat et du cadre de vie arrive à son terme et l'évaluation permettra de pointer de nouvelles orientations pour les années à venir. Cette réunion s'est terminée par la présentation et le partage du débat d'orientations budgétaires 2021 du syndicat mixte.

> Contact : 04 67 38 11 10,
contact@payshlv.com et
www.payshlv.com

► Correspondant *Midi Libre* : 06 86 82 46 38.



Haut-Languedoc et vignobles

Des aides pour les entreprises du territoire du Pays

L'Opération collective de modernisation du Pays Haut-Languedoc et vignobles (102 communes de l'ouest-Hérault) initiée pour 2020-2021 se poursuit. Dernièrement, le comité de pilotage s'est réuni pour étudier huit dossiers.

Les entreprises proposent un programme d'investissement global pour un montant de 328 000 €. Les aides financières de l'État et de la Région ont permis d'octroyer des financements pour l'investissement et la modernisation de ces entreprises pour un montant de 88 000 €. Pour pouvoir bénéficier de cette aide qui se présente sous la



Les entreprises du territoire peuvent bénéficier de subventions.

forme d'une subvention à hauteur de 28 %, l'entreprise doit avoir son siège social sur le

territoire du Pays Haut-Languedoc et vignobles ; être immatriculée au Répertoire des métiers

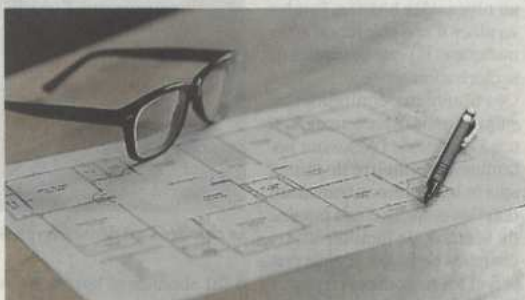
et (ou) au Registre du commerce et des sociétés depuis 1 an ; avoir un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 000 000 € HT. Un dossier doit être constitué et aucun investissement ne doit être réalisé avant le dépôt de la demande et le retour d'un accusé de réception de dossier complet. Pour toutes informations, il faut contacter le service économie du Pays par courriel : economie@payshlv.com ou par téléphone au 06 82 58 33 23 ou télécharger le dossier de demande d'aide sur le site internet : [www.payshlv.com/Missions du Pays / Économie/ Aide au Développement](http://www.payshlv.com/Missions-du-Pays/Economie/Aide-au-Developpement).



Pays Haut Languedoc et Vignobles Habitat : un guichet Rénov'Occitanie

L'Espace Info Énergie situé à Bédarieux intègre au 1^{er} janvier 2021 le nouveau réseau Rénov'Occitanie. Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a été identifié par la Région Occitanie pour être le nouveau guichet Rénov'Occitanie de la rénovation énergétique des logements privés sur le territoire des quatre communautés de communes : Les Avant-Monts, Grand Orb, Du Minervois au Caroux et Sud Hérault.

Les particuliers ayant un projet de rénovation ou de construction, qui ont besoin de conseils, d'un accompagnement pour réduire les consommations



Un programme pour accompagner les porteurs de projet.

d'énergie, faire des économies peuvent contacter le conseiller. Ils bénéficieront de conseils gra-

tuits et indépendants. Le conseiller répondra à toutes les questions (solutions techni-

ques, aides financières, artisans locaux, etc.). Il accompagnera les personnes à chaque étape du projet de rénovation.

Ce service constitue également un enjeu clef pour la réduction des consommations d'énergie dans le secteur résidentiel et l'atteinte des objectifs Territoire à Énergie POSitive (TEPOS) du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

> Pour contacter le conseiller Faire (pour Faciliter, accompagner et informer pour la rénovation énergétique : conseiller.faire@payshlv.com ; tél. 04 67 97 34 34.



Pays Haut Languedoc et vignobles Une réunion pour évoquer œnotourisme, rando et itinérance

Les partenaires techniques et financiers des comités de pilotage de l'œnotourisme et du tourisme structurant du Pays Haut Languedoc et Vignobles ont échangé dernièrement, à l'occasion d'une journée de travail très riche, mais en visioconférence, le contexte actuel ne permettant pas de se réunir sous une forme conviviale comme les années précédentes.

Jean Arcas, président du Pays Haut Languedoc et vignobles, maire d'Olargues, Daniel Galtier, président des deux comités de pilotage, élu à Faugères et à la communauté de communes Avant-Monts et Jean-Louis Lafaurie, rapporteur du comité de pilotage tourisme, maire d'Hérépian et vice-président de la communauté de communes Grand Orb ont animé ces deux réunions.

Le matin a été consacré à l'œnotourisme, une des thématiques



La randonnée est l'objet d'attention et de communication.

phères déployée sur le territoire autour de la destination "Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc" et son label Vignobles et découvertes, obtenu en 2014. Le réseau, animé par le Pays Haut Languedoc et vignobles, est actuellement composé de 123 structures soit 148 pres-

tations œnotouristiques réparties sur les 102 communes de la destination. Les actions engagées ainsi que les outils de communication, prévus pour 2021 ont été présentées : réédition de la carte "Un jour, un terroir, nos routes des vins", l'@Mag, l'annuaire du réseau, les actions

marketing et campagne web 2.0... L'année 2021 sera aussi consacrée au renouvellement du label Vignobles et découvertes devant Atout France et les membres du Conseil supérieur de l'œnotourisme, démarche imposée tous les trois ans.

L'après-midi, les projets déployés sur le territoire autour de la randonnée pédestre ont été abordés : les sentiers de randonnées à la journée, le nouveau GR de Pays vignobles "Minervois, Saint-Chinian, Faugères", la requalification du GR de Pays Tours dans le Pays Haut Languedoc et Vignobles ainsi que l'ensemble des outils de communication permettant de promouvoir cette offre.

L'ensemble des partenaires a prévu de se rencontrer en 2021 pour poursuivre ces travaux, si possible dans un cadre convivial et autour de produits locaux.



MAGALAS

Conseil personnalisé en architecture



Des conseils utiles (copyright Pays HLV / A.Boisard)

Dans le Pays Haut Languedoc et Vignobles, les particuliers qui ont un projet de construction ou de rénovation peuvent trouver des conseils auprès d'un architecte du CAUE à Saint-Chinian. Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Hérault propose des rendez-vous gratuits dans les locaux du Syndicat mixte du Pays situés 1 rue de la voie ferrée à Saint-Chinian le dernier vendredi de chaque mois. Ce service public, créé par la loi sur l'architecture de 1977, permet aux particuliers de recevoir des informations personnalisées, des conseils pour mener à

bien leur projet d'aménagement d'un terrain, d'un jardin mais aussi pour une construction, une réhabilitation ou une extension de logement.

De nombreuses thématiques peuvent être ainsi abordées : l'architecture, l'urbanisme, le paysage, l'environnement. Parallèlement, des conseils gratuits et indépendants en énergies renouvelables et économies d'énergies peuvent être donnés par le conseiller de l'Espace Info Énergie du Pays Haut Languedoc et Vignobles. Pour pouvoir bénéficier de ce service, contactez le CAUE au 04 99 133 700 pour prendre rendez-vous.

KC



Pays Haut-Languedoc et Vignobles Le projet Grand Site est sur de bons rails

Le Comité des élus de l'Opération Grand Site (OGS) Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian s'est réuni, voilà quelques jours, à La Livinière, accueilli par Pierre-André Pedesseau, maire de la commune, et Yves Fraïsse, adjoint.

Cette réunion, présidée par Jean Arcas, président du Pays Haut-Languedoc et Vignobles, a permis de revenir sur la présentation du projet et du programme d'actions devant les sept conseils municipaux, puis devant la commission supérieure des sites, perspectives et paysages. Les recommandations de cette commission seront connues ultérieurement.

Par ailleurs, un point d'étape a



Un point d'étape a été présenté lors de la réunion du Comité.

été fait sur l'avancement des opérations. Parmi celles-ci, on peut noter le lancement par le Pays de deux appels d'offres en vue d'élaborer un schéma de

restauration paysagère des points noirs et un schéma de développement agricole, les travaux d'urgence sur l'église Saint-Geniès de Cessero ou la

réalisation d'un cheminement piéton à La Caunette.

Aujourd'hui, 24 actions sur les 45 inscrites au programme sont engagées.

Cette démarche Grand Site de France concerne les communes d'Azillanet, Cessero, La Caunette, La Livinière, Minerve, Siran et Vélieux et se déroule en partenariat avec la communauté de communes du Minervois au Caroux, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc et le conseil départemental de l'Hérault.

> Pour tout renseignement, contacter : Sylvain Brisa, chargé de mission opération Grand Site Pays Haut-Languedoc et Vignobles au 06 31 43 83 08.

2020, en quelques chiffres



PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2020

**Syndicat mixte du
Pays Haut Languedoc et Vignobles**

1 rue de la Voie Ferrée

34360 Saint-Chinian

Tél : 04 67 38 11 10

contact@payshlv.com

www.payshlv.com

www.haut-languedoc-vignobles.com

 [SyndicatMixteduPaysHLV](#)

